Vol. 46—No 6

PRIX: SEPT CENTS

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 MAI 1959

Impressions d'un Franco-manitobain en tournée dans l'Archidiocèse de Québec

Depuis 1955, du 15 avril au 15 mai, c'est le mois de la Fraternité française dans la province de Québec. Organisée conjointement par le Conseil de la Vie française en Amérique et la Fédération des Sociétés de la Saint-Jean-Baptiste du Québec, cette campagne a pour but de recueillir des fonds pour venir en aide aux groupes minoritaires du Canada et des Etats-Unis, mais elle permet surtout de constater à quel point les Canadiens français du Québec s'intéressent pratiquement, et généreusement à leurs "frères" Acadiens, Franco-américains, Franco-manitobains, etc.

En cette année 1959, les organisateurs de la Fraternité française ont adopté une nouvelle méthode: chaque groupe minoritaire est confié à un diocèse. Par exemple, les diocésains de Montréal vont aider le groupe franco-albertain, ceux du diocèse de Québec appuient la minorité française du Manitoba, etc. Et pour que ce "jumelage" soit pleinement efficace, Mgr Paul-Emile Gosselin a invité quelques représentants de chaque groupe minoritaire à visiter le diocèse qui lui est assigné.

Trois délégués du Manitoba

Voilà pourquoi trois délégués du Manitoba ont parcouru en tous sens le diocèse de Québec pendant trois semaines et exposé de toutes manières la situation de notre groupe en cette province: ce sont M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, membre du comité de recherche de la Conférence catholique du Manitoba, le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et le soussigné, rédacteur-adjoint de **La Liberté et le Patriote.**

Dès notre arrivée à Québec nous étions invités au dîner hebdomadaire du Club Richelieu au Château Frontenac, au cours duquel Me Gabriel Pelletier, président diocésain de la St-Jean-Baptiste, expliqua avec clarté aux convives la situation qui prévaut actuellement au Manitoba en ce qui concerne nos institutions de vitalité catholique et française. Au cours de l'après-midi le Conseil de la vie française inaugurait officiellement la campagne de souscription en présentant un chèque de $1,000 à un représentant de la Fraternité française: tous les membres de l'exécutif du Conseil étaient présents à cette cérémonie, dont le docteur Paul-Emile LaFlèche, de Winnipeg, et aussi les trois délégués manitobains. Le soir, le docteur LaFlèche prononçait une éloquente conférence au cours d'une soirée patriotique dans la salle paroissiale de St-Pascal à Québec.

Réception chaleureuse

C'était le 15 avril et la campagne était lancée vigoureusement. Il restait aux délégués à travailler de concert avec les dévoués membres de la St-Jean-Baptiste du diocèse. On nous facilita d'ailleurs le travail en mettant à notre disposition les moyens de publicité les plus efficaces et en nous permettant de rencontrer ici et là les personnages les plus influents et les groupes les plus actifs. C'est ainsi que photos et articles ont paru dans quelques journaux, spécialement **L'Action catholique,** que nous avons pu parler à la radio et paraître à la télévision au cours de programmes qui jouissent habituellement d'un grand nombre de fidèles, que nous avons été l'objet de nombreuses réceptions et invités alors à parler du Manitoba, par exemple à St-Georges de Beauce où plusieurs présidents de sections paroissiales de la St-Jean-Baptiste étaient présents, à Lévis devant les membres de l'AJC du collège, dans un grand restaurant de Québec au cours d'une conférence de presse organisée par les directeurs diocésains de la St-Jean-Baptiste, etc.

Visites aux paroisses

Toutefois, le travail principal fut de rendre visite aux curés du diocèse dans leurs presbytères pour leur exposer le but de la Fraternité française, leur donner des renseignements précis sur la situation franco-manitobaine, leur offrir une documentation susceptible de les aider à parler de cela en chaire le dimanche, puis les inviter à permettre une quête spéciale en faveur de leurs frères du Manitoba. Nous avons ainsi rendu visite à presque tous les curés des comtés de Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Dorchester, Lotbinière, Montmorency et Portneuf, ainsi qu'à plusieurs de la ville et du comté de Québec. Partout nous avons reçu le plus charmant accueil, partout

(Suite à la page 3)

Projet de construction au Collège de St-Boniface

Les autorités du Collège de St-Boniface annoncent cette semaine la construction pendant l'année 1959 d'un édifice sur le terrain du collège.

Les travaux commenceraient en août et l'édifice comprendrait des salles de classes, une bibliothèque, des quartiers pour les élèves du cours universitaire, et coûterait environ $200,000.

Le collège recevra à cette fin des octrois du Conseil des Arts et du gouvernment provincial.

L'octroi du gouvernement provincial couvrira d'abord 25 pour cent du coût total de la nouvelle construction, en vertu de la nouvelle formule de distribution d'aide aux collèges affiliés à l'Université de Manitoba.

De plus, les autorités du collège ont obtenu du gouvernement provincial que cette formule s'applique aussi à la récente construction du gymnase du collège, au prix de $120,000. Un octroi additionnel couvrira 25 pour cent de ce coût total.

Le collège devra trouver ailleurs l'argent requis pour compléter la somme nécessaire à la nouvelle entreprise.

* * *

Cette décision, dont on parlait depuis quelque temps officieusement, ne prévoit pas une augmentation considérable du nombre total des élèves qui se fixe actuellement à 310 dont 88 universitaires. L'on prévoit une légère hausse d'inscriptions en conformité d'une tendance générale vers l'éducation supérieure. Cependant le problème principal consiste à dégager un peu l'espace dont dispose maintenant cette institution et à créer un endroit consacré plus spécifiquement aux études universitaires.

Constructions antérieures

Les plans et l'emplacement du nouvel édifice ne sont pas encore stabilisés. Il s'agira apparemment d'une construction de trois étages, avec cave, du côté "des étudiants". Ce sera la quatrième modification importante de l'établissement depuis 1922, quand le Petit Séminaire a été transformé en collège, à la suite de l'incendie mémorable.

En 1924 on a ajouté une aile du côté ouest, comprenant salle de récréation, salle académique, dortoirs, etc. Un peu plus tard, le couvent, du côté est, a été joint à l'édifice central et un nouveau couvent "temporaire" fut construit.

Enfin, le 15 mai 1956 on a inauguré le nouveau gymnase, à l'ouest de la salle académique. Plus de 350 anciens du collège ont contribué à la campagne de souscription pour ce gymnase.

En cette occasion on a signalé que pour remplir son rôle dans la province auprès de la population française le collège devait être en mesure de fournir 40 gradués par année. Le nombre réel dépasse rarement la quinzaine.

Oeuvre de dévouement

Le Collège de St-Boniface, qui a été fondé par Mgr Provencher en 1818, est sous la direction des Pères Jésuites depuis 1885. Cofondateur de l'Université de Manitoba en 1877, il garde aujourd'hui son autonomie pour le cours de Philosophie latine, ce qui lui permet d'octroyer le baccalauréat ès arts.

Les Jésuites, administrateurs du Collège, ont contribué puissamment à le faire vivre par leur travail bénévole, leurs honoraires de messe, leur casuel, etc, Il y a vingt ans, Son Excellence Mgr E. Yelle évaluait cette contribution à au moins $100,000 en 16 ans. La communauté, qui est composée de 16 prêtres, 9 scolastiques et cinq frères, aujourd'hui, aurait triplé cette somme depuis 1938. Impossible d'ailleurs d'établir la juste valeur de la splendide formation qui a été donnée aux futurs évêques, prêtres, professionnels et chefs de file depuis 37 ans.

Comme l'indique le communiqué des autorités, une partie des fonds de construction viendra du trésor public. La formule de l'octroi du Conseil des Arts n'est pas connue mais il y a lieu d'espérer qu'elle sera augmentée comme celle de la province. Autrefois, en effet, la formule provinciale suivait celle de l'autorité fédérale.

La nouvelle formule provinciale, annoncée dans le discours du trône cette année, s'élèvera jusqu'à vingt-cinq pour cent du coût de construction, soit $50,000 sur $200,000. Dans le cas du Collège de St-Boniface on reconnaîtra l'éligibilité de la récente construction du gymnase, ayant une valeur de $120,000, ce qui produira un octroi additionnel de $30,000.

Il est à retenir en outre que la formule de 25 pour cent est un minimum et qu'en tout temps le pourcentage de la contribution provinciale ne sera pas inférieur au pourcentage de la contribution du Conseil des Arts. En pratique, à l'heure actuelle, l'approbation d'un octroi de 25 pour cent, par le gouvernement provincial, telle qu'annoncée, invite une contribution égale de la part du Conseil des Arts.

On n'a pas précisé, pour le moment, le plan de financement de ce projet quant aux déboursés non couverts par les octrois.



Parmi les Soeurs Grises qui ont "vu" la cérémonie de béatification de la Mère d'Youville en la basilique de St-Pierre dimanche dernier, une des plus émues fut sans doute la Rév Soeur Jean-Marie, d'Ottawa. Elle fut guérie en effet de cécité par l'intercession de la bienheureuse, il y a trente ans. On la voit sur la photo avec Son Eminence le cardinal Léger qui officia à la messe de béatification. (Voir article dans cette page.) (La Presse)

L'Eglise de Rome proclame les vertus de la première "bienheureuse" canadienne

ROME (La Presse) — Après la lecture, par Mgr Barbetta, des lettres apostoliques déclarant bienheureuse la vénérable servante de Dieu, Marie-Marguerite Dufrost de LaJemmerais, à St-Pierre de Rome, toute l'abside s'illumina, des applaudissements frénétiques fusèrent de partout et la chorale de la chapelle Sixtine, appuyée par les grandes orgues de la basilique, entonna le "Te Deum", alors qu'apparut aussitôt dans les feux d'or de la Gloire du Bernin le tableau de la nouvelle bienheureuse en apothéose. Un tableau semblable, mais de plus grandes dimensions, était simultanément découvert, à l'extérieur, dans la loggia.

Rares étaient les Canadiens présents à cette grandiose cérémonie qui ne ressentirent pas un léger frisson; plusieurs avaient les larmes aux yeux, particulièrement dans la tribune des Soeurs Grises.

L'émotion était vraiment grande et tous l'ont ressentie, aussi bien les tièdes que les fervents, si l'on en juge par les confidences qui m'ont été faites à l'issue de la cérémonie.

Messe célébrée par S. E. le card. Léger

C'est S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, qui, par privilège spécial accordé par le Pape lui-même, célébra la messe pontificale solennelle; autre privilège: il avait comme cérémoniaire Mgr Dante, le cérémoniaire personnel du Pape.

La cérémonie s'est déroulée dans l'abside, derrière l'autel de la Confession, immédiatement sous la chaire de saint Pierre et la Gloire du Bernin, dont les colonnes étaient recouvertes dans toute leur hauteur de longues banderoles rouges. Des grappes de chandeliers illuminés longeaient les colonnes de haut en bas et marquaient les immenses arcades.

Plusieurs milliers de personnes, dont environ 1,000 Canadiens, pèlerins et résidants de Rome, emplissaient les tribunes à craquer.

Sur deux immenses colonnes marquant l'entrée de l'abside, de grandes draperies, d'environ 30 pieds sur 20, contenaient des tableaux illustrant les deux miracles reconnus de Mère d'Youville, qui sont ceux de Soeur Anna Desrosiers, guérie de la tuberculose au début du siècle, et de Soeur Jean-Marie Deblois, des Soeurs de la Charité d'Ottawa, qui fut guérie d'une rétinite albumineuse chronique bilatérale en 1927.

Confidences d'une miraculée

Cette dernière miraculée, qui, à 75 ans en paraît à peine 60, tellement elle a l'air bien portant, était dans l'assistance. Après la cérémonie, elle déclarait au représentant de la "Presse": "Beaucoup de choses se sont passées dans ma tête durant la cérémonie, vous savez. J'ai beaucoup pleuré. Maintenant l'émotion est moins forte", ajouta-t-elle en souriant.

Soulignons que Soeur Jean-Marie Deblois, qui était aveugle, travaille encore aujourd'hui à l'hôpital général d'Ottawa comme archiviste médicale.

Dans le presbytérium, nous remarquions les cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites: Micara, Mimmi, Cicognani, Valeri, Masella et Julien. Du côté de l'épître prenait place l'archiprêtre de la basilique Saint-Pierre, le cardinal Tedeschini, qui célèbre normalement la messe solennelle.

Derrière les princes de l'Eglise déjà nommés prenaient place les 25 évêques canadiens dont LL. EE. NN. SS. Coderre, Baudoux, Parent, Desmarais, Limoges, Smith, Pocock, Klein, Lajeunesse, Labrie, Robichaud, MacDonald, MacEachern, Brodeur, Cody, O'Neill, Decosse. S. Exc. Mgr Baggio, le nouveau délégué apostolique au Canada, était aussi présent. Il doit arriver au Canada le 20 mai.

Lecture du bref de béatification

Au début de la cérémonie, le postulateur de la cause, accompagné du secrétaire de la Congrégation des Rites, se présenta devant le cardinal préfet et lui remit le bref apostolique de la béatification. Après une courte allocution, en latin, sur les mérites de la vénérable, il l'a prié de permettre la publication du document. Celui-ci accorda son consentement et le renvoya au cardinal archiprêtre de la basilique pour obtenir la permission de le publier dans le temple. Ce dernier ordonna alors que le bref fut lu et désigna le lecteur ci-dessus nommé, qui monta sur une petite estrade et s'exécuta.

Après quoi, les cloches de Saint-Pierre sonnèrent à toute volée. La lumière envahit l'abside, le cardinal Léger entonna le "Te Deum" et la relique de Mère Youville fut exposée sur l'autel.

Le cardinal archevêque de Montréal, revêtu des ornements dorés, célébra ensuite la messe pontificale.

Durant l'offertoire, le postulateur distribua aux cardinaux, aux prélats et aux assistants une copie de la vie et un portrait de la bienheureuse canadienne.

La cérémonie prit fin à midi.

Représentation du Canada français

Dans l'assistance on remarquait: S. Exc. M. Léon Mayrand, ambassadeur canadien à Rome, accompagné de son épouse, les honorables Arthur Leclerc, ministre de la Santé du Québec, et Antonio Elie, ministre d'Etat, représentant le gouvernement du Québec; M. J.-O. Asselin et son épouse, représentant la ville de Montréal; les délégués des six filiales des Soeurs de la Charité et le Conseil général au complet des Soeurs Grises de Montréal; le R. P. P.-E. Racicot, représentant de la Société historique de Montréal. Les Oblates franciscaines de St-Joseph, la Congrégation Notre-Dame, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les Soeurs de Ste-Anne, les Soeurs du Rosaire, les Soeurs de la Charité de St-Louis étaient, entre autres, représentées.

On apercevait également MM. Marcel Lafaille, Wilfrid Lauriault et Dollard Mathieu, qui représentaient le Foyer St-Henri des Soeurs Grises, le juge T.-A. Fontaine, qui représentait les 700,000 Chevaliers de Colomb du Québec, le curé de Varennes, lieu de naissance de Mère d'Youville, M. l'abbé A. Beauregard, ainsi que les maires (accompagnés de leurs femmes) de la paroisse et de la ville de Varennes, MM. Adrien Provost et G.-A. Loranger. On remarquait aussi M. Clodomir Ladouceur, député de Verchères au provincial, et sa femme.

Le Souverain Pontife est venu dans l'après-midi prier la nouvelle bienheureuse devant l'autel du sanctuaire.

La preuve "vivante" du miracle de février 1927

ROME — Un des aspects les plus touchants de la cérémonie à Saint-Pierre de Rome, lors de la béatification de la fondatrice des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises), Marie-Marguerite Dufrost de LaJemmerais, mieux connue sous le nom de Mère d'Youville, fut la présence dans les tribunes d'honneur d'une des miraculées de la bienheureuse, la R. S. Jean-Marie Deblois, des Soeurs de la Charité d'Ottawa, qui fut guérie d'une néphrite, le 8 février 1927.

Cette religieuse est aujourd'hui âgée de 76 ans et n'est jamais retournée à l'hôpital depuis.

Le prodige dont elle a été l'objet a d'ailleurs été l'un des deux miracles que la Sacrée Congrégation des rites a accepté dans la cause de béatification de Mère d'Youville, la première nord-américaine — à l'exception peut-être du Mexique — à atteindre ce stage dans la vie de la sainteté.

Pour résumer brièvement les circonstances dans lesquelles s'est produit ce miracle, disons que depuis l'âge de 12 ans, cette religieuse devait porter des verres, pour être atteinte une douzaine d'années plus tard d'une néphrite. C'était en 1908.

Malgré toutes les ressources de la science médicale, le mal s'aggrava jusqu'en 1927, alors que la vue de la malade diminuait constamment.

Remèdes abandonnés, prières commencées

Sur les bulletins de santé du temps on décrit dans les termes suivants la marche inexorable du mal: Douleurs persistantes aux yeux, strabisme, oedème aux chevilles, maux de reins intermittents, maux de tête, signes perceptibles d'atrophie du nerf optique, cécité presque totale, dépérissement, insomnies prolongées. Diagnostic médical: rétine albumineuse chronique bilatérale. Les médecins avaient aussi constaté que non seulement leurs soins avaient été ineffectifs mais que le mal s'était aggravé. Ils s'avouaient vaincus devant cette maladie chronique incurable, maintenant vieille d'une vingtaine d'années.

Quatre spécialistes

La maladie de soeur Deblois n'avait pas été négligée: quatre grands spécialistes avaient été consultés et la religieuse avait subi toutes leurs instructions. C'était inutile. Il ne restait qu'à s'en remettre aux soins de la Providence, dont l'action commence aux limites des possibilités humaines. L'auteur des lois naturelles ne peut-il pas en suspendre le cours selon son dessein?

C'est dans cet esprit de foi que sa supérieure lui conseilla alors de ne plus faire usage de médicament pour recourir à l'intercession de leur mère fondatrice, Marguerite d'Youville.

Se baignant les yeux avec de l'eau dans laquelle avait été immergée une parcelle du tombeau de Mère d'Youville, la malade récitait la prière suivante: "O Père Eternel, glorifiez votre servante, la vénérable Mère d'Youville, nous vous le demandons par le Sacré-Coeur de Jésus."

Et pendant ce temps les religieuses de la communauté faisaient une première neuvaine qui resta inefficace, même que l'état de la malade s'aggrava. Au début d'une deuxième neuvaine, soeur Jean-Marie, se soumettant aux desseins de Dieu, fit le sacrifice de sa vie.

Au septième jour

Mais ne voilà-t-il pas que le septième jour la malade réussit à dormir profondément. C'était l'après-midi. Le soir, vers 8 heures, elle s'éveilla et, machinalement, regarda sa montre et lut l'heure sans lunettes. Elle se rendormit immédiatement pour toute la nuit.

Quand elle se réveilla, le lendemain matin, rêvait-elle? Les objets autour d'elle commencent à se préciser, des formes commencent à se mouvoir, elle se lève, regarde dehors et voit tout distinctement. Décrire l'émotion qui l'envahit à ce moment serait impossible. Elle cria: "Je suis guérie" et s'empressa aussitôt de rendre grâce à son Créateur et à Mère d'Youville.

Toute douleur aux yeux et aux reins était de fait disparue et sa vue était normale. Les médecins ne purent que constater la guérison. Cela se passait il y a 32 ans. Durant ces longues années de nombreux hommes de science, tous pris isolément, passèrent ce cas au filtre ténu et froid des règles scientifiques pour en arriver finalement à la conclusion que cette guérison ne pouvait s'expliquer de façon naturelle. La voix de Dieu s'était fait entendre, sur la sainteté de sa servante, Mère d'Youville.

Emblèmes politiques suggérés: porc-épic, lapin, castor

OTTAWA — Porc-épic, lapin et castor, voilà, selon le député de Kootenay-Ouest, M. Herridge, les animaux qui peuvent servir d'emblèmes aux partis politiques représentés aux Communes. Au moment de commenter une motion de censure du parti libéral contre la politique financière du gouvernement, M. Herridge, sur le ton humoristique qui lui est propre, a tenu à donner des symboles animaux aux partis politiques.

Le porc-épic, dit-il, symboliserait à merveille les conservateurs que leurs instincts portent à grimper au sommet des arbres pour jeter un regard dédaigneux sur le monde. De là, ils lancent leurs dards sur ceux qui les ennuient, comme le fait le ministre des Finances, de temps à autre.

Pour ce qui est des libéraux, ajoute le député, le lapin les personnifie bien. Ils sont tout à fait sans défense, bien neutres et nullement portés aux attitudes constructives. Ce sont de gentils petits animaux favoris, particulièrement aptes à amuser les enfants et les esprits non mûris.

En ce qui nous concerne, nous de la CCF, conclut le député, il est évident qu'un seul animal peut nous bien représenter, le castor, animal industrieux.

Sur ce, le député a abordé l'étude critique de la motion libérale de censure, motion qu'il a déclarée totalement dépourvue d'idées constructives.

La situation scolaire au Manitoba

Cette série d'articles sera reprise aux débuts de la prochaine session de la législature.

Le Collège de Gravelbourg sur les ondes de CFRG

Attention! Attention! . . . parents et amis du Collège! N'oubliez pas d'écouter votre poste français CFRG dimanche prochain pour la deuxième émission du Collège de Gravelbourg sur les ondes: le 10 mai à 12 h. 45, la Rhétorique (2e année des Arts) vous donnera un intéressant programme de 15 minutes. Soyez à l'écoute.

Une visite aux écoles du Grand-Winnipeg où les petits Anglo-saxons parlent le français

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Depuis une dizaine d'années, le problème de l'enseignement d'une deuxième langue à des enfants retient l'attention de psychologues, d'éducateurs et de diplomates.

Une intéressante expérience bilingue de ce genre se poursuit dans certaines écoles du Grand-Winnipeg auprès d'enfants de langue anglaise qui apprennent le français.

Une représentante du journal **La Liberté et le Patriote**, Mlle Anne Carson, a visité un certain nombre de ces classes récemment. Son rapport très vivant d'autant plus remarquable que l'auteur elle-même est de langue anglaise, paraîtra en deux tranches dans ce journal; en voici la première:

— I —

Savez-vous planter les choux?
A la mode, à la mode,
Savez-vous planter les choux,
A la mode de chez nous.

Les petits enfants chantent de tout coeur l'ancien air français. Sur leurs visages se lit une expression d'animation et de plaisir. Ailleurs, d'autres élèves crient à deux de leurs compagnons:

Marchands, marchands, venez ici,
Qu'est-ce que vous vendez aujourd'hui?

La réponse vient sans hésitation:

Nous vendons des projectiles contrôles.

On dirait, n'est-ce pas, à les entendre que ce sont des élèves d'une école primaire de St-Norbert, St-Jean-Baptiste, St-Pierre ou de quelque autre région française du Manitoba. Mais, au fait, ce sont des élèves de langue anglaise des écoles municipales de St. James et d'East Kildonan.

Pourquoi alors crient-ils et jouent-ils ainsi dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle? En voici l'explication:

Ce sont de jeunes Anglo-manitobains. Ils ont neuf, dix, peut-être onze ou douze ans. Ce sont des garçons et des filles qui parlent tous le français parce que c'est une joie et un plaisir pour eux de le faire.

Ils le font aussi parce qu'il y a quelque temps — plus exactement, il y a trois ans — l'administration de St. James a décidé que ce serait utile autant qu'agréable pour les élèves d'apprendre le français.

"Dans un pays possédant deux langues officielles, dans une province qui possède plusieurs centres français, c'est dommage, dit M. R. T. F. Thompson, surintendant des écoles de St. James, que les enfants anglo-manitobains ne connaissent pas davantage le français."

Pour réaliser ce but admirable de faire apprendre à la prochaine génération la "deuxième" langue officielle du Canada, comment devait-on procéder? Voilà la question qui se posait à l'administration.

Que d'assemblées et de conférences, que de discussions et de programmes! Mais enfin on en arriva à une solution, un projet prit forme.

C'était au département d'éducation à faire le premier pas. Le département proclamait officiellement qu'il était permis, mais non obligatoire, d'enseigner le français dans les bas grades, c'est-à-dire les grades 4, 5 et 6.

Ça, c'est bien! Mais de quelle façon l'enseigner?

Voyons (ainsi pensaient les surintendants et les inspecteurs, les principaux et les instituteurs), nous avons affaire à de jeunes enfants, qui ont l'oreille attentive et les yeux ouverts. Comme ils peuvent mimer lorsque quelque chose les amuse! Comme ils ont la mémoire tenace quand il ne s'agit pas d'apprendre par coeur!

Donc, voici la conclusion tirée par la plupart des membres de l'administration. (Un groupe différait d'opinions sur quelques points, et puisque ces divergences sont aussi d'intérêt pour nous, nous les discuterons plus loin.)

Les enfants à cet âge sont très réceptifs; ils répètent, syllabe par syllabe tout ce qu'on leur dit. Ils ont besoin, non d'apprendre à fond la littérature et la grammaire françaises, mais d'entendre parler la langue vivante. Ils ont besoin de chanter des chansons, jouer des jeux, présenter des pièces.

Mais entrons nous-mêmes sur la scène, et voyons ce qui s'y fait. Cependant, rappelons-nous toujours que nous sommes témoins d'une expérience — une expérience faite par des Anglais qui n'ont pas l'habitude de faire les règles et les plans d'une organisation complexe et de les suivre. Ils procèdent, à leur façon d'hommes pratiques, pas à pas et sans trop se hâter.

(Suite à la troisième page)

Enquête sur les Indiens

OTTAWA — Les Communes ont fait progresser le projet de soumettre à l'étude d'une commission parlementaire conjointe la loi indienne et l'administration des affaires indiennes.

Par suite d'une motion de l'hon. Ellen Fairclough, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, un comité s'est vu accorder le pouvoir d'étudier la loi indienne et d'y proposer des amendements après une enquête "au sein de l'administration des affaires indiennes en général et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens".

Le Sénat a été invité à désigner des représentants au sein de cet organisme qui comptera 24 députés.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER
Saint-Boniface
Dirigé par les MARIANISTES
Rédacteurs: Paul Léveillé, Gabriel Dufault, Léo Duguay, Robert Pelletier.

Succès oratoires

Le lundi 27 avril avait lieu au gymnase Notre-Dame un concours oratoire, organisé par le club Optimiste.

Notre école a fait une large contribution au programme en y présentant trois élèves du grade X. Ce n'est que par de longues heures de travail qu'Alberto Bonomo, Bill Coble et Ronald Paqui ont pu préparer les excellents discours qu'ils nous ont fait entendre et qu'ils se sont rendus capables de les présenter avec aise à un vaste auditoire.

Leur travail assidu fut couronné de succès et les élèves de Provencher sont fiers de leurs représentants. Alberto Bonomo s'est mérité le premier prix, qui consistait en une montre en or d'une valeur de $50.00 et en un voyage gratis à Duluth où il prendra part à un concours plus grand encore. Le deuxième prix, une camera et l'équipement complet, fut décerné à Bill Coble, et Ronald Paquin reçut une trousse de voyage.

De la part de toute l'école, félicitations à nos trois orateurs, et nos meilleurs voeux de succès à Alberto Bonomo qui nous représentera sûrement bien aux Etats-Unis d'ici quelques semaines.

Gabriel DUFAULT, grade X.

* * *

Grande visite

Durant le cours de la semaine du 13 au 18 avril, nous avons eu l'honneur de recevoir, pour la première fois, le nouveau visiteur des écoles françaises, M. l'abbé Pierre Raymond. Il vient de succéder à M. l'abbé H. Perron qui nous visita durant plusieurs années.

Passant de classe en classe, il examina nos chefs-d'oeuvre et ajouta parfois quelques mots aux explications du maître.

Ce fut pour nous un plaisir de recevoir sa visite et nous espérons qu'elle se renouvellera plusieurs fois encore.

Robert PELLETIER, grade X.

* * *

L'inspection approche

L'inspection annuelle de notre corps de cadets aura lieu le 21 mai prochain. Déjà les officiers pour les diverses positions se pratiquent en vue de ce grand événement. Quelques réunions ont déjà eu lieu pour ceux-ci et le Frère Laurin leur a donné les explications nécessaires.

Cette année, grâce à un groupe d'environ vingt-cinq étudiants, nous aurons une démonstration du nouveau fusil F.N., avec lequel ces derniers sont apparemment experts. D'autres activités spéciales ont été suggérées, mais nous n'avons pas encore de réponse définitive sur ces points. Les instructeurs croient avoir au delà de deux cents cadets lors de cette parade toujours mémorable. Après la démonstration, différents trophées seront présentés par l'officier d'inspection aux cadets et aux sportifs de l'école.

Les uniformes ont déjà été distribués et les derniers préparatifs ont déjà été entrepris pour faire produire à notre corps les meilleurs résultats possible et maintenir ainsi dans ce domaine la bonne réputation de notre école.

Gabriel DUFAULT, grade X.

* * *

Entreprise délicate

Enfin, les élèves du district scolaire de St-Boniface ont à leur disposition un moyen d'employer leurs moments de loisir agréablement et honnêtement. Comment? Grâce à un groupe de parents, le 24 avril, au gymnase Notre-Dame, on a ouvert une cantine pour les jeunes. Après plusieurs assemblées générales, ils sont venus à la conclusion qu'ils organiseraient une soirée comme essai. Cette soirée fut un véritable succès, car près de 300 jeunes se réunirent pour démontrer leurs connaissances dans tous les genres de danses. L'interlude musical fut présenté par Dicky LeBleu et son orchestre et l'invité d'honneur était le guitariste Nicky Brown. Plusieurs prix furent distribués aux gagnants au cours de la soirée. Pour ceux qui n'étaient pas sur une diète et avaient soif, le comité a tout prévu et a mis en vente des liqueurs douces et d'autres friandises.

Malheureusement cette soirée est une des dernières soirées du genre cette année, car ce n'était qu'un essai. A la prochaine réunion générale des parents, j'espère que ceux-ci se souviendront de l'enthousiasme de leurs enfants pour cette entreprise délicate et en prépareront d'aussi bonnes à l'avenir.

Robert PELLETIER, grade X.

* * *

Ballon-panier

Quelque temps avant Pâques, le Frère Jack organisa une ligue de ballon-panier à l'école. C'était la première fois que le ballon-panier était joué à Provencher. Deux ligues furent organisées, celle des Juniors et celle des Séniors.

Chez les Séniors, il y a huit clubs, respectivement dirigés par Attersely, Adomson, Bazinet, Lamoureux, Young, Bouvier, Cyr et McClelland.

Chez les Juniors, les équipes sont au nombre de huit également, dirigées par Lazarenko, Lindsay, Tétreault, St-Onge, Renouf, Guilbeault, O'Brien et Anderson.

Les meilleurs compteurs sont Adomson, Kovacs, Wicks et Parker chez les grands; Roger Muller, D. DeLeeuw, Yvon Tétreault et Renouf chez les juniors.

Les parties se jouent les lundis, mardis, jeudis et vendredis après le souper. Deux parties sont jouées chaque soir. Nous espérons entrer un club dans la ligue des High Schools de Winnipeg dès l'an prochain.

Avant de terminer, je voudrais dire un merci spécial au nom de tous les joueurs aux Frères Jack, Mayer et Paul qui sacrifient pratiquement chaque soir de la semaine pour venir arbitrer nos parties.

Léo DUG''AY, grade XI.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 27 mai 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE DIVERS DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE (MARINE), INUVIK, (T.-N.-O.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, édifice Oliver, caste postale 448, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), du préposé, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et on peut consulter les plans et devis aux bureaux de poste de Calgary (Alta) et Inuvik (T.-N.-O.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'archicte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), des architectes régionaux à Vancouver (C.-B.) et Winnipeg (Man.), et du préposé à Saskatoon (Sask), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $300.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 20 avril 1959. (ARCH 50-31)




par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Tenue spectaculaire du club de Winnipeg

Quelle fin de semaine! Winnipeg gagne la coupe Memorial. Tommy Lee, bien dirigé par Shoemaker, remporte le Derby des roses. Floyd Patterson gagne contre, ou est-ce avec, Jack London. La coupe Memorial est revenue dans l'Ouest, et c'est Winnipeg qui est allé conquérir ce trophée avec une tenue spectaculaire, insoupçonnée au milieu de la saison, et qui est tout à l'honneur de l'équipe et de son bel esprit de combat. Car c'est ce qui a fait gagner Winnipeg, la détermination. Leurs adversaires étaient eux aussi prêts à tout, mais après avoir saisi une avance de deux joutes rien ne pouvait arrêter les Braves. La victoire remportée lors de la deuxième rencontre de la série a décidé de toute l'affaire. Après une première défaite aux mains des Petes, le club de Winnipeg est revenu à la charge pour dominer continuellement le jeu et laisser présager, dès lors, ce qui allait se produire. Cette victoire aura redonné au hockey junior la place de choix qu'il occupait dans l'ouest du pays autrefois, et surtout à Winnipeg, qui fut longtemps le centre principal d'activité de quelques-uns des meilleurs clubs junior du Canada. Souhaitons que cette tradition revive encore pendant de nombreuses années.

Patterson-London

Il y a peu à dire au sujet du match Patterson-London. L'aspirant est peut-être un bon gros homme, mais il ne possède pas les qualités requises de quelqu'un qui veut gagner un combat de boxe. Ce n'est pas en se défendant qu'on gagne un tel match et London n'a fait qu'opposer une défensive, peu adéquate du reste, aux coups de Patterson. Ce dernier a manqué la cible si souvent qu'il devra se surpasser contre Johanson pour prouver aux experts qu'il est bien du calibre de ses prédécesseurs. Patterson est rapide, mais il manque de précision et semble incapable de finir rapidement son homme. Le champion n'est peut-être pas au meilleur de sa condition physique, probablement parce qu'il ne se bat pas assez souvent, peut-être aussi parce qu'il ne sent pas le besoin d'être tellement meilleur que ses adversaires. Quoiqu'il arrive, Patterson ne donne pas souvent l'impression de pouvoir bien faire les choses. On le constatera quand on songera que son meilleur a été le premier qu'il a livré à ce pauvre Hurricane Jackson.

Tommy Lee!

Le pur sang Tommy Lee a-t-il gagné parce qu'il était monté par un meilleur jockey? Voilà une question que les amateurs de courses se posent depuis le derby de Kentucky. La course la plus spectaculaire de la saison, et probablement une des meilleures finales dans l'histoire de ce derby, a été vue par des millions de personnes qui ne vont probablement jamais aux courses, mais qui ont quand même ressenti des émotions très vives en suivant la lutte magnifique entre Lee et Sword Dancer. Ce dernier semblait bel et bien avoir la course à sa merci dans le sprint final. Il devançait Tommy Lee juste assez pour l'emporter, et conservait une allure champion. La tactique du jockey régulière, signe des véritables Shoemaker de laisser son cheval courir librement a rapporté des dividendes magnifiques à tous ceux qui ont fait confiance à Lee, et elle a aussi permis à ce jockey, un des meilleurs du monde, de prouver sa science et son excellente technique.

Le débat va se poursuivre jusqu'à la mi-mai, alors que les deux mêmes chevaux se rencontreront. Il se pourrait que Sword Dancer change de jockey, mais la chose n'est pas certaine. Et qui sait si un autre jockey aurait mieux fait? Boland a de l'expérience et il a peut-être été choisi pour monter le danseur après que Shoemaker eut été dans l'obligation de refuser le poste, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il a battu quinze autres adversaires de calibre, et qu'il pourra recommencer la même chose, et faire peut-être mieux, lors du Preakness. Nous ne manquerons pas cette course qui nous réservera sans doute des surprises multiples. Si elle se termine de façon aussi excitante que la première, elle nous fera oublier complètement le héros fictif de l'an dernier, Silky Sullivan, le meilleur comédien de la piste, et la ruine des parieurs à deux dollars. Au fait, cette race existe-t-elle encore dans le monde des courses? A-t-elle été remplacée par les parieurs à $5.00 ou est-ce là un autre mythe? Demandez-le aux propriétaires de pistes de courses. Ils vous diront que beau temps, mauvais temps, la race des parieurs à $2.00 est la seule race qui permette aux courses de se maintenir.

LIVRES, NOS AMIS





(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)

Un joyeux brouhaha ponctué d'un rire clair ou d'un éclat de voix remplit la bibliothèque. Je n'ai jamais vu pareille animation. Que se passe-t-il? "Oh! c'est que vous n'êtes jamais venus à l'heure de la sortie des classes, car c'est tous les jours ainsi". Les bras chargés de livres, les enfants vont et viennent; debout près de leurs étagères, ils feuillettent gravement des volumes; assis devant de confortables petites tables à leur mesure, ils lisent sans souci de leur entourage. Chacun fait son choix.

Je suis passée souvent dans cette section enfantine si attrayante. Les livres multicolores châtoient sous leur enveloppe de plastique et je m'étonne de toutes ces collections, de tous ces titres . . . je pense avec un peu de mélancolie à mon enfance, mes plus beaux cadeaux furent toujours des livres, pauvres livres tant de fois relus . . . Si j'avais eu accès à une pareille bibliothèque, j'en aurais perdu la tête. Mais les enfants d'aujourd'hui ont l'habitude des merveilles, ils en jouissent calmement . . .

Que choisissent-ils donc? Pour les tout-petits, j'ai découvert un journal tout à fait charmant "Perlin et Pinpin", frais et clair comme un bouquet de printemps. Les héros de ce journal, nous les retrouvons dans de beaux albums: "Titounet et Titounette", "Les aventures de Perlin et Pinpin, les joyeux nains" et, du même auteur, "Les aventures de Sylvain et Sylvette". Tous sont, je crois, de grands favoris.

Mais il y a d'autres albums où le texte, simple, bien imprimé, alterne avec les images dont chacune est un petit chef-d'oeuvre de poésie: les albums Piccoli. Ils nous présentent, un peu idéalisés sans doute, mais tels qu'on aimerait les voir, ravissants et sages, tous les enfants du monde: les petits Chinois, les petits Hollandais, les petits Indiens, lse petits Esquimaux . . .

Il y a aussi les livres connus et aimés partout: Petits Livres d'Or et Petits Livres d'Argent, Albums Roses et Albums Merveilleux. Même genre, même format, même variété inépuisable pour tous les petits qui commencent à déchiffrer un texte en s'inspirant de l'image qui l'accompagne. Et n'allais-je pas oublier la collection du Père Castor qui présente, avec un art plus recherché, les "classiques" d'entre les contes: Andersen et Daudet, Grimm et Perrault.

Chez les plus grands, la vedette est sans conteste "Tintin". Ce sympathique personnage a partagé avec son auteur Hergé les honneurs d'un long article dans "Paris-Match" et la revue américaine "Time-Magazine" lui a consacré une page, le reconnaissant comme le concurrent no 1 de Walt Disney. Nos lecteurs n'avaient d'ailleurs pas attendu l'avis des experts pour en faire leur favori. A tel point qu'il faut en règlementer la distribution (quand un nouvel album paraît, ne doit-on pas expliquer gentiment aux pères que les fils ont la priorité?). Toutes les productions du Lombard jouissent aussi d'une grande vogue. Il semble que les jeunes garçons ne se lassent pas des aventures illustrées — trop illustrées peut-être du point de vue éducatif et on encourage fort la lecture de "vrais" livres à texte continu.

Les fillettes apprécient plus aisément les romans d'aventures enfantines. Les plus belles collections sont sans doute "L'idéal Bibliothèque" et la collection "Rouge et Or" qui groupent les romans classiques de la jeunesse, tels "Les voyages de Gulliver", "Les quatre filles du Dr March", "Les exploits du Mouron Rouge" ou "Mon petit Trott", mais aussi les meilleurs livres modernes ("Gulla, fille de la colline", tous les Saint-Marcoux) et même les romans science-fiction, comme "Le continent du ciel" ou "La porte des étoiles" de Paul Berna. D'autres collections, moins brillantes, présentent aussi d'excellents ouvrages modernes. Il semble que "Marjolaine" et "Primevère" des éditions Bourrelier s'accaparent les "Grands Prix de la Littérature Enfantine". Et de nombreux titres sont aussi très aimés à Saint-Boniface: "On demande une maman", "Le mur gris de toutes les couleurs", "Un autocar grand comme le monde", etc.

Il y a encore bien d'autres choses dans cette bibliothèque pour les jeunes, et si vous le voulez bien, nous y reviendrons. Mais ils ont vraiment bien de la chance, ces enfants, à qui l'on dit:

TOLLE, LEGE.

La mère! C'est lorsqu'elle n'est plus là que l'on comprend ce qu'elle valait. — G. DROZ.

Il est mieux de s'user que de se rouiller.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Une visite aux écoles du Grand-Winnipeg

(Suite de la premiere page)

☆ ☆ ☆

Le soleil brille comme nous arrivons à l'école Strathmillan à St. James. C'est un nouvel édifice, très moderne, comme les maisons qui l'entourent, et très grand. Partout, des enfants écrivent, lisent, jouent au ballon-panier, mais nous cherchons ceux qui parlent le français.

Nous frappons à une porte. Mlle Dickson, une jolie jeune fille de 23 ans, nous accueille à l'entrée et nous présente à la classe. Trente paires d'yeux inquisiteurs se tournent vers nous. Puis les enfants se lèvent et, d'un ton poli et d'un accent impeccable, nous disent "Bonjour". Mlle Dickson nous explique que les élèves sont au 5e grade et que c'est la deuxième année qu'ils apprennent le français. Alors, elle nous montre comment elle leur avait appris à dire "Bonjour". Elle va en avant de la classe, prononce le mot "Bonjour" et le traduit. La classe répète le mot français. Elle leur demande, en anglais, comment dire "hello" en français. La classe répond, non sans quelques rires étouffés dans les derniers rangs.

La leçon continue de la même façon. L'institutrice dit à la classe: "Bonsoir", et la classe répond: "Bonsoir, Mademoiselle". Puis elle demande à un élève: "Quel âge avez-vous?" (Il n'est pas encore question d'employer "tu".) Après un moment de réflexion, l'élève répond: neuf ans.

☆ ☆ ☆

Ensuite, Mlle Dickson donne un ordre en français. Elle dit: "John, demandez à Michael, quel âge il a?". John se lève et, très conscient qu'on le regarde, demande d'une voix forte: "John, quel âge avez-vous?" Michael, parait-il, est vieillard. Il a dix ans.

Mademoiselle confesse à la classe qu'une question l'inquiète. Elle ne sait pas la date aujourd'hui. Un moment d'hésitation, et quinze ou vingt mains se lèvent. "Margaret", dit Mademoiselle, et Margaret lui fait savoir que c'est le mardi 14 avril. "Et quelle heure est-il?", continue Mlle Dickson. Cette fois, c'est un garçon qui donne la réponse: "Il est onze heures et demie".

L'institutrice demande alors à la classe de faire un peu d'arithmétique. Nous entendons compter 1, 2, 3 jusqu'à 25. Puis, à l'unisson, les élèves remarquent que deux et deux font quatre, et cinq et sept font douze. (Ici et là j'entendis "treize".)

Mlle Dickson montre à la classe un crayon et demande, en français: "Qu'est-ce que c'est?" Elle a vite une réponse: "C'est un crayon". Elle demande le nom d'objets divers, pour enrichir le vocabulaire. Les enfants, sur le qui-vive, essaient de se surpasser les uns les autres.

Nous étions sur le point de partir, mais nous ne le pouvions avant d'entendre chanter une de nos belles chansons françaises: "Savez-vous planter les choux?" Les enfants se plaisent à la chanter. Leurs visages reflètent une expression d'animation et de plaisir. Ils font des gestes avec leurs mains, pour montrer comment il faut faire. Peut-être ne sont-ils pas de bons horticulteurs, mais ils sont certainement de bons chanteurs.

☆ ☆ ☆

Juste à côté, c'est la classe de Mme Hogg. Ce sont des élèves du sixième grade, et Mme Hogg nous apprend que c'est la troisième année qu'ils étudient la conversation française. Comme leurs voisins, ces enfants sont d'une politesse charmante. Ils se lèvent tous et nous disent "Bonjour".

Puis ils commencent à causer entre eux, et il parait que le sujet qui les intéresse le plus, ce sont les saisons. Nous apprenons que c'est le printemps et qu'il fait beau dehors. Pour mieux voir le soleil et les arbres, Mme Hogg demande à un élève d'ouvrir la fenêtre. Il ouvre la porte, mais nous supposions que c'était simplement un désir intense de "sentir" le printemps. Un de ses compagnons, cependant, le frappe sur l'épaule et l'amène à la fenêtre.

Nous passons ensuite au royaume animal. Mme Hogg demande à sa classe si quelqu'un a un chien ou un chat. "Oui, Madame, j'ai un chien", dit une gentille jeune fille. "Robert, demandez à Judy quelque chose à propos de son chien", dit Mme Hogg. Robert se lève et pose une question intéressante. "Judy, aimez-vous votre chien?" Heureusement que la réponse est affirmative.

Cette classe connait aussi le négatif. Quand Mme Hogg demande à quelqu'un s'il aimerait aller au tableau noir pour écrire le chiffre 9, il répond: "Non, je ne veux pas y aller". Il a bien compris, bien entendu, mais il n'était pas mathématicien.

Mme Hogg veut discuter la couleur. Elle demande, à propos de plusieurs objets: "De quelle couleur est ceci?" Jaune, vert, brun, noir, blanc. Ils connaissent toutes les couleurs.

Finalement, elle demande: "De quelle couleur sont les yeux de Barbara?" Barbara est une très jolie petite fille aux cheveux blonds. Immédiatement, les mains masculines se lèvent, et deux ou trois répondent à la fois: "Les yeux de Barbara sont bleus".

☆ ☆ ☆

Nous avons quitté l'école Strathmillan, mais simplement pour aller rendre visite à l'école Silver Heights, toujours à St. James. Là, nous avons causé avec Mme Vandenberg, qui enseigne le français à un "major work class" du grade cinq.

La mère de Mme Vandenberg a fait ses études de jeune fille en Suisse française, et elle-même a passé l'année 1955-56 à Metz, de sorte qu'elle parle bien le français.

Elle nous a dit que c'était quelque chose de vraiment étonnant que d'enseigner à ces élèves du "major work class". Ils apprennent ce que les autres apprennent, mais en un tiers du temps, et naturellement; bien que ce soit leur première anné de français, ils sont assez avancés.

"Au début, dit Mme Vandenberg, je ne leur ai rien donné à écrire. C'était simplement la conversation. La chose la plus importante, selon moi c'était qu'ils jouissent d'apprendre. Mais une fois qu'ils savaient prononcer les mots, je les ai écrits au tableau noir, et ils ont appris à écrire et à les lire.

"Pour leur enseigner la conversation, j'ai continué mes gestes coutumiers dans la classe, mais j'ai traduit en français les mots qui les accompagnent. J'ai aussi traduit chacun de leurs noms, et si possible, je les appelais par leur nom français. De plus, je leur ai donné chacun un numéro, entre 1 et 25, qui change de semaine en semaine, et de temps en temps, je leur demande quel est leur numéro. De cette manière, et sans le savoir, ils apprennent très vite à compter en français.

"Je voulais aussi leur enseigner l'heure, c'est pourquoi j'ai fait une grande horloge. Maintenant, ils savent parfaitement comment lire l'heure en français.

"Naturellement nous jouons des jeux. Ça, c'est très important. Ils apprennent, mais ils ne s'ennuient pas. Il y en a un qui est très bien, je trouve. Je place trois boites sur ma tribune, une contenant des verbes, un des noms et l'autre des adjectifs. Les enfants prennent une poignée de chaque boite, puis ils façonnent des phrases complètes avec ces mots. Ça leur fait comprendre la construction d'une phrase simple et leur fait noter la distinction entre les verbes, noms et adjectifs. C'est la grammaire, mais ils ne la savent pas.

"Nous chantons aussi, et ils aiment toujours ça. Des chansons qui sont bien connues, comme 'Au clair de la lune', 'Frère Jacques' et 'Vive la Canadienne'.

"Je continuerai l'année prochaine avec eux, et peut-être que j'enseignerai le français à une autre "major work class" du grade 5. Je l'espère, car ils adorent cela."

(à suivre)

L'uranium, ambassadeur du Canada

Quand les frères Labine ont découvert de l'uranium au Canada, ils étaient loin de se douter que ce métal prendrait autant de prix aux yeux non seulement des Canadiens, mais aussi des citoyens de la plupart des pays du monde. Le progrès scientifique a accru d'année en année la valeur de cette ressource, heureusement abondante dans le nord-ouest canadien. La découverte de l'atome et les recherches qui s'étendent et qui s'approfondissent depuis une quinzaine d'années font de l'uranium l'un des éléments les plus recherchés dans le monde.

Cette semaine, notre pays expédie à la Suisse 290 tiges d'uranium combustible. C'est le premier envoi du genre jamais fait à l'étranger. Pionnier de cette industrie, le Canada continue de demeurer au premier rang de pays producteur des diverses formes que prend ce métal dans les usines de la corporation de la Couronne, l'Eldorado Mining and Refining Limited, et dans les établissements de l'Energie atomique du Canada, autre corporation nationale, située à Chalk River, dans la province d'Ontario.

En Suisse, les tiges d'uranium serviront à des recherches scientifiques au réacteur nucléaire de l'Etat. Elles arriveront dans ce pays une année exactement après la conclusion d'un accord entre Berne et Ottawa.

Le Canada a pour politique de ne pas refuser d'uranium aux pays amis. Il conclut avec eux des ententes qu'il entoure de toutes les garanties nécessaires. Si le gouvernement canadien est fier que le Canada compte parmi les cinq grandes puissances atomiques du monde, il n'oublie pas que son rôle, s'il comporte de l'honneur, lui impose aussi des responsabilités. Il doit donc éviter de fournir de l'uranium pour des fins de guerre; il doit prendre en considération les besoins de pays moins fortunés que le nôtre en matière d'uranium et leur venir en aide dans la mesure de ses moyens.

Favorisé par de riches gisements, le Canada n'a jamais voulu profiter de sa situation avantageuse de façon égoïste. Toujours il s'est empressé de mettre ce précieux métal, comme il fait pour la Suisse, à la disposition de tous les pays ou gouvernements sûrs à la condition que ce soit pour des oeuvres de paix. Cette généreuse attitude a contribué à inspirer confiance en lui et à grandir son prestige.

Alfred AYOTTE
(La Presse).

Prenez garde!

Lisez cette lettre, même si c'est la seule chose que vous faites aujourd'hui:

Cher conducteur:

Il y a quelques semaines, j'ai vu une fillette se faire renverser par une voiture alors qu'elle traversait la rue. J'ai vu le père se porter à son secours et serrer dans ses bras la fillette qui était entre la vie et la mort. Il voyait s'évanouir tous les rêves qu'il avait faits pour elle et j'ai vu la grande tristesse qui s'était emparé de lui. J'ai alors désiré qu'une telle tragédie ne se produise jamais de nouveau.

Ce matin, c'est ma propre fille, âgée de 6 ans, qui est partie pour la classe. Il ne lui est heureusement rien arrivé de fâcheux. Elle est revenue de l'école et m'a raconté tous les incidents de la journée. Elle m'a parlé de son institutrice et de ses compagnons et compagnes de classe.

Au moment où j'écris ces lignes, elle dort profondément, serrant sa poupée dans ses bras. Si elle brise sa poupée, on peut toujours la faire réparer. Mais lorsqu'elle s'aventure dans la rue, sa vie est entre les mains des conducteurs d'automobiles. Je ne puis la suivre partout. Je dois travailler pour lui acheter des vêtements et payer son éducation.

Je demande donc aux conducteurs de lui donner la chance de vivre. Conduisez prudemment. Ne faites pas de vitesse aux environs des écoles. N'oubliez pas qu'un enfant peut s'élancer à l'improviste entre deux voitures stationnées.

Je vous en prie, épargnez mon enfant!

Vous remerciant de tout ce que vous pourrez faire pour elle, je demeure,

Votre tout dévoué,
Le PERE.

(Cette lettre a été publiée dans le journal "Advertiser", de Elmira, N.-Y., qui faisait le commentaire suivant: "S'il existe un conducteur qui ne se laisse pas toucher par un tel appel, il ne devrait pas être au volant d'une voiture.")

La popularité du français croît, dit M. Chartrand

MONTREAL — A peine rentré d'un voyage d'étude dans l'Ouest du Canada, M. Michel Chartrand, chef provincial du PSD, a déclaré aux journalistes qu'il a été fortement impressionné par la vogue de plus en plus grande du français dans toutes les provinces qu'il a traversées.

On sent, dit-il, que les vieux préjugés tombent et que nos compatriotes canadiens de langue anglaise veulent de plus en plus connaître la deuxième langue officielle de leur pays.

M. Chartrand est d'avis que le réseau français de radio et de vidéo devrait être étendu au Canada tout entier, ce à quoi les Canadiens anglais ne verraient aucune objection.



Cérémonie des plus significatives pour l'avenir économique du centre canadien, le moment où le brise-glace "Iberville" ouvre officiellement la nouvelle voie maritime du St-Laurent. On voit sur cette photo spéciale le bateau qui entre dans l'écluse St-Lambert, en tête d'une longue file d'océaniques, les premiers qui se rendent sur les Grands Lacs.

Pour un service civil canadien mieux adapté à la réalité bilingue

Le mercredi 22 avril, la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, a présenté un mémoire bien documenté et bien réaliste à l'hon. John Diefenbaker, premier ministre.

Ce texte fait ressortir l'importance du bilinguisme au service civil de nos jours, les déficiences du système actuel, les raisons et les modalités d'une amélioration dans ce domaine.

Nous présentons ce texte important en deux parties.

— I —

La situation actuelle

Très Hon. Premier Ministre,

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, dont les effectifs humains dépassent aujourd'hui les 200,000 membres, répartis en 750 sections paroissiales et seize Sociétés diocésaines ou régionales, et qui s'est donné pour mission de travailler à la promotion des intérêts culturels et autres des Canadiens français disséminés dans les dix provinces du pays, se préoccupe depuis toujours des progrès du bilinguisme dans l'administration fédérale. Nous savons que cette question ne vous est pas non plus étrangère. Nous nous rappelons les gestes que vous avez posés depuis le début de votre carrière parlementaire, et de façon plus particulière, depuis que vous dirigez les destinées de notre pays.

A. Le bilinguisme canadien

C'est pourquoi notre Fédération a jugé opportun de formuler un certain nombre d'observations relatives au bilinguisme dans le service public. Elle vous sait gré d'avoir accepté d'entendre ses représentants et vous remercie à l'avance du cas que vous ferez de ses suggestions dans la prochaine refonte de la loi du Service Civil.

Pour des raisons d'efficacité administrative et de justice à l'endroit de la population entière du pays, la question du bilinguisme ne peut plus se poser dans les mêmes termes qu'il y a une vingtaine d'années.

Urbanisation

L'industrialisation rapide de notre pays a eu pour conséquence immédiate de déplacer un nombre considérable d'agriculteurs ou de ruraux vers les centres urbains où l'industrie s'était tout naturellement installée. La Commission royale d'Enquête sur les Perspectives économiques du Canada prévoit même que d'ici peu, la moitié ou presque de la population canadienne vivra dans des agglomérations urbaines de cent mille habitants ou plus, c'est-à-dire des centres cosmopolites par définition.

Migration inter-provinciale

Dans une analyse intitulée "Certains aspects régionaux du développement économique du Canada" et préparée aux intentions de la Commission sus-mentionnée, M. R. D. Howland a d'autre part publié des chiffres très révélateurs sur les migrations inter-provinciales. Selon lui, quelque 5,000 familles quittent chaque année la province de Québec pour aller vivre dans les autres provinces du pays, la majorité d'entre elles choisissant de s'établir en Ontario. (Nous sommes autorisés à penser que parmi ces familles, il s'en trouve un bon nombre où le français est d'usage courant.) Par ailleurs, le Québec reçoit un nombre à peu près égal de personnes qui vivaient jusque là dans les autres parties du pays, en particulier dans l'Ontario et les provinces de l'Atlantique. Le même ouvrage affirme encore que les migrations inter-provinciales, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, se chiffrent par quelque 40,000 familles par année, soit 160,000 personnes si l'on tient compte que chaque famille déplace avec elle une moyenne de quatre individus. Ces statistiques ne tiennent pas compte des déplacements individuels, les chiffres ayant été établis à partir des dossiers du service des Allocations Familiales.

Va-et-vient

Il ne faudrait pas oublier, dans le même domaine, que les communications se sont beaucoup améliorées depuis une couple de décennies et que, par conséquent, un nombre de plus en plus considérable de personnes voyagent d'un bout à l'autre du pays, par automobile, chemin de fer ou avion, ou bien communiquent entre elles par téléphone.

Plus d'isolation

Ces faits prouvent de façon péremptoire que les deux groupes ethniques qui ont présidé à la formation du Canada ne peuvent plus désormais vivre isolément l'un de l'autre, ni se replier chacun dans son coin en faisant mine d'ignorer le voisin. De plus en plus, Canadiens d'origine française ou d'ascendance anglo-saxonne seront appelés à se coudoyer quotidiennement, à partager le même sort.

B. Le bilinguisme et le Service civil

Le Service civil du Canada est appelé à jouer un rôle de premier plan en vue de faciliter l'adaptation de tous les citoyens aux transformations que nous venons de signaler. Mais il ne pourra le faire que dans la mesure où il s'adaptera lui-même aux conditions nouvelles, c'est-à-dire, dans la mesure où il fera profession de bilinguisme pour servir une population bilingue.

La Commission du Service civil du Canada, dans sa revue de la législation s'appliquant au service public publiée en décembre dernier, a fait elle-même en des termes non équivoques grand état de la nécessité du bilinguisme.

A notre avis, la pratique du bilinguisme dans le service civil ne deviendra une réalité que si les autorités compétentes acceptent de corriger la situation actuelle sur les trois points suivants:

1) **Nomination d'un personnel bilingue** aux endroits où les fonctionnaires sont appelés à communiquer avec des personnes des deux origines ethniques. Rien n'est plus désagréable, lorsque les circonstances nous amènent en contact avec un représentant du Gouvernement canadien, que d'avoir à s'exprimer dans une langue qu'on ne maitrise pas parfaitement. **Nous croyons que ce n'est pas au contribuable qu'il appartient de faire des efforts pour se faire comprendre, mais au fonctionnaire dont c'est le rôle de servir le public.**

Deux catégories

A notre avis, deux catégories de fonctionnaires ne devraient recruter que de parfaits bilingues: ceux qui travaillent dans les bureaux de la capitale et que leurs occcupations appellent, à transiger chaque jour avec des personnes de l'une ou l'autre culture; ceux qui travaillent dans les bureaux régionaux et qui ont à traiter avec une minorité importante. Nous croyons que dans ce dernier cas, on ne devrait employer que des fonctionnaires bilingues si la proportion de ceux qui ne parlent pas la langue de la majorité atteint les vingt pour cent (20%). Par ailleurs, les bureaux régionaux devraient recruter une partie de leur personnel parmi les bilingues si un groupe de dix mille (10,000) personnes ne parlent pas la langue de la majorité et ce, même s'il ne s'agit que de cinq pour cent (5%) de la population desservie. Un groupe de dix mille personnes constitue en effet une entité assez importante pour qu'on la serve dans la langue qui lui est familière.

2) **Chances égales pour tous les fonctionnaires** dans l'accès aux fonctions supérieures, quelles que soient les origines des candidats. Nous sommes en mesure d'affirmer que les fonctionnaires de langue française ont été longtemps et sont encore tenus à l'écart d'un certain nombre de postes, qu'ils n'ont pas chance d'avancement au même titre que leurs confrères d'autre origine. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'oeil sur les Comptes publics du Canada. **On y constate que les Canadiens français ne détiennent pas leur juste part des emplois commandant un salaire annuel de $5,000 et plus.** Pourtant, la compétence des nôtres ne fait pas de doute dans bien des cas.

Souvent, lorsqu'on nomme des Canadiens français aux postes supérieurs, ou bien on favorise des anciens politiciens ou bien on nomme des gens qui n'ont de canadien-français que le nom. Les uns et les autres sont des usurpateurs et nous font redouter ou mépriser des collègues anglo-canadiens choisis pour leur compétence. Plusieurs des nominations, depuis un certain nombre d'années, ont été de cette nature peu enviable.

Nous affirmons de plus, M. le Premier Ministre, que s'il y a si peu de candidats canadiens-français aux examens de la Commission du Service Civil, c'est que les jeunes se sont laissé dire que leurs chances d'avancement seraient limitées, soit qu'on les ignore, soit qu'on leur préfère un ancien politicien ou un "militant" politique.

3) **Repenser la législation et les règlements** concernant le service civil du Canada en ce qui a trait à la pratique du bilinguisme. A l'heure actuelle, les textes législatifs sont plus qu'avares sur cette question, et lorsqu'ils daignent s'y arrêter, ils laissent beaucoup trop de latitude aux officiers supérieurs de la Commission du Service Civil ou aux Ministres intéressés.

(à suivre)

Les gouvernements et la doctrine sociale

"Pourrait-on, en toute tran-"quillité de conscience, accepter "et conserver un poste de gou-"vernant sans jamais se deman-"der si on connait suffisamment "les thèses que l'Eglise catholi-"que appuie de sa grave autorité "en matière de doctrine sociale? "Peut-on légiférer décemment "sur des problèmes sociaux si on "n'a pratiquement aucun souci "de s'informer de ce qu'enseigne "communément la morale socia-"le catholique au-dessus des in-"terprétations isolées et des opi-"nions discutées de quelques éco-"les particulières? Ne faut-il pas "des idées claires et des princi-"pes sûrs au sujet du syndicalis-"me, des salaires justes, de l'ar-"bitrage, du piquetage et aussi "de la sécurité sociale à assurer "d'une façon convenable aux ci-"toyens les plus faibles sur le "plan économique?"

Mgr G.-M. CODERRE,
évêque de St-Jean, Québec,
"Politique et Conscience".

La censure des films

Le bureau de censure de Fort Worth aux Etats-Unis exigea que cinq coupures soient faites dans le film "Et Dieu créa la femme" avant qu'il puisse être présenté au public. La compagnie responsable refusa et, comme le bureau maintenait sa décision, elle le poursuivit. La Cour décida que les organisations publiques de censure étaient légales et que l'attitude du bureau de Fort Worth n'était pas arbitraire.

Billet du vendredi

Paul Morin, esthète, poète parnassien et païen

(Spécial à "La Liberte et le Patriote")

Longtemps discuté, Paul Morin ne l'est plus chez nous. On l'accepte comme il veut être: poète, esthète, parnassien, artiste païen qui écrit pour écrire et décrire, sans autres préoccupations apparentes. Il se forma en grande partie en Europe, voyagea beaucoup, finit par s'installer à Montréal sa ville natale, où il poursuit selon ses goûts une carrière aussi libre qu'il est possible, avec un minimum d'attaches. Il s'intègre à son milieu, malgré les contrastes qui l'y font ressortir, si bien que la maison **Fides** vient de l'inclure dans sa collection des **Classiques canadiens.**

Il n'y est présenté que comme poète, ce qui est conforme à son désir et à ses goûts. Dans l'introduction du petit ouvrage qu'il lui consacre, Jean-Paul Plante s'en explique: "Des titres? Journaliste, pianiste, linguiste, traducteur, esthète, professeur, docteur ès lettres, poète. Lequel lui est le plus cher? Celui de poète. Et pour deux raisons. La première est que très tôt il fut reconnu comme l'un de nos **grands,** et la seconde: toute son affectivité y a passé". Parmi ses titres, Paul Morin possède aussi celui d'avocat, mais il n'exerça guère, même s'il ouvrit un jour une étude, où il parut s'occuper surtout de traductions.

• • •

Dilettante et sensible, un peu replié sur lui-même, épris d'art sous des formes variées, il se créa une vie intérieure où domine le sentiment du beau. Il s'entoura de bibelots choisis, traduisant l'esprit, la pensée, la recherche des pays qu'il visita. A Paris, dans sa jeunesse, il fréquenta le salon de la comtesse de Noailles, la poétesse du **Coeur innombrable,** et eut par la suite, avec elle, une longue correspondance. Son premier recueil, **Le Paon d'émail,** parut à Paris chez Lemerre, l'éditeur attitré des poètes, et l'on aime se le représenter musant dans ce Passage Choiseul du quartier de l'Opéra, où la librairie Lemerre a encore sa longue vitrine, non loin de l'entrée du théâtre des **Bouffes,** cher à Offenbach.

Ce **Paon d'émail,** qu'il écrivit avant sa majorité, vise à la perfection dans la facture du vers, rutilant de vocables sonores et rares. Qu'y trouve-t-on? Les impressions de l'auteur en face de l'Europe, en une sorte de récit de voyage poétique qui le conduit de Paris à Constantinople. Hors la France, à laquelle il revient sans cesse, ce sont des tableautins fignolés de Haarlem et de Bruges, de Burgos, Tolède, Grenade, de Venise et Tivoli, de Stamboul, Eyoub, d'Athènes et de la douce Hellade,

Pays où l'âme triste s'évade
Vers des couchants de nacre et
de jade.

• • •

A ceux qui, au moment de son premier livre, auraient pu lui reprocher de négliger son pays pour tant d'autres, la France surtout, il répondait d'avance qu'il voulait louer la fleur après la souche, la mère avant l'enfant. Il concluait:

J'attends d'être mûri par la
bonne souffrance
Pour, un jour, marier
Les mots canadiens aux rythmes de la France,
Et l'érable au laurier.

Son second recueil, **Poèmes de cendre et d'or** (1922), ressemble au premier par son contenu, avec plus de fantaisie dans la facture, moins d'exotisme dans les mots,. mais il n'est pas davantage canadien. Paul Morin est un poète canadien qui n'essaya pas d'exprimer le Canada. Il le sait, ne se défend pas, n'a pas à se défendre. Il est ce qu'il est, ne veut pas être autre. Il a peu produit. Outre ses deux volumes de poèmes, sa thèse de doctorat ès lettres: **Les Sources de l'oeuvre de Longfellow** (1913). Il annonçait en 1911 **Les Bois et les lacs** (poèmes), et douze ans après une suite de sonnets: **Le Coffret,** de même qu'un essai sur l'**Ecole exotique.**

Rien de cela n'a vu le jour, mais peut-être ses manuscrits ont-ils péri dans l'incendie qui détruisit en 1957 sa maison ,en même temps que son édition de Montaigne en français moderne. Paul Morin naquit à Montréal, le 6 avril 1889. Elu à la Société royale du Canada en 1923, il ne s'y montre jamais.

L'ILLETTRE.

Impressions d'un Franco-manitobain . . .

(suite de la première page)

curés et vicaires ont accepté de parler de nos problèmes à leurs paroissiens et de les inciter à nous aider.

Pourtant, en plusieurs endroits, on aurait eu d'excellentes raisons de refuser: église nouvellement construite et non encore payée, école à agrandir prochainement, nombreuses quêtes spéciales déjà annoncées, souscription prochaine en faveur de nouveaux collèges classiques, etc. On oubliait tout cela, on s'oubliait soi-même pour ne penser qu'au groupe de frères qui ont créé de nouvelles paroisses françaises en dehors du Québec. Voilà une preuve d'authentique désintéressement.

Attitude positive

Ces rencontres avec les curés, comme aussi avec des hommes d'affaires, des professionnels, des journalistes, etc., nous ont permis de faires maintes constatations. C'est d'abord un fait que ceux qui ont accompli l'un ou l'autre des voyages organisés par la Liaison française s'intéressent de façon toute particulière aux "Français" de l'Ouest: nous n'avions qu'à répondre à leurs questions sur nos écoles paroissiales, le collège de St-Boniface, notre journal et CKSB, mais il était évident que le récit de nos petites victoires les intéressait plus que celui de nos déboires historiques.

Projets de base

D'autres ont manifesté le désir de venir établir ici des institutions canadiennes-françaises, plutôt que de se contenter d'une petite obole annuelle: comme ce curé du comté de Charlevoix qui vient de fonder l'OCCS (Office Coopératif de Compensation Sociale) avec un capital déjà impressionnant et qui a pu loger dans des maisons bien à elles plus de 20 familles pauvres possédant en moyenne 12 enfants, et qui nourrit l'ambition d'étendre son mouvement "d'un océan à l'autre" dans tous les coins où se trouvent des Canadiens français pauvres; ou encore ce directeur général d'une importante compagnie d'assurances qui travaille présentement à établir des succursales dans les dix provinces et désire obtenir le respect attentif de la majorité envers nos groupes minoritaires grâce à l'appui actif de plusieurs millions de dollars.

Rôle des minorités

Que de faits pourraient être cités ici! Ils montrent bien que la générosité traditionnelle du Québec n'a pas diminué (Ne dit-on pas que presque tous les diocèses dépasseront leur objectif au cours de la présente campagne de la Fraternité française?), mais qu'elle veut se faire plus pratique, obtenir de meilleurs résultats. D'autant plus que de nombreuses personnalités interrogées au cours des dernières semaines ont montré qu'elles comprennent plus que jamais que les minorités françaises établissent par leur présence et leurs institutions le fait français sur une base véritablement canadienne.

On ne veut plus être simplement Québecois, mais bel et bien Canadien français. On veut que cet esprit "canadien" se manifeste dans des institutions nombreuses, solides, prospères, partout au pays. On sait bien que quelques milliers de dollars versés annuellement ne suffiront jamais à atteindre le but poursuivi. Et il est certain que le capital québecois constituerait un appui efficace. Ce qui est dit ici du capital, a été dit aussi en d'autres domaines: des professionnels ont manifesté un intérêt plus que théorique envers nous, des hommes d'affaires aussi. Est-il permis d'espérer qu'un jour nos groupes minoritaires s'enrichiront d'hommes et de capitaux venant de la vieille province, ainsi que d'artistes?

La première campagne de la Fraternité française était lancée en 1955. Les voyages de la Liaison française n'existent que depuis quelques années. Et voilà que déjà un intérêt nouveau se manifeste au Québec envers les frères dispersés. Tout cela inspire confiance en l'avenir, et donne déjà un regain de vigueur pour continuer à demeurer catholiques et français où que l'on soit au Canada, spécialement au Manitoba.

L'attitude franco-manitobaine à l'égard de la province centrale du Canada français change de jour en jour. Autrefois on parlait de province-mère. Aujourd'hui faut-il concevoir la parenté plutôt comme celle qui unit frère aîné et frère cadet?

D'autre part au Québec les vieux clichés ont été dépassés. Il ne suffit plus de descriptions généralisées d'une minorité en souffrance. Le Québecois moderne veut connaître le détail précis de tel ou tel problème, et le pourquoi de la solution proposée. Il veut aussi faire des placements productifs, plutôt que de couvrir des déficits interminables. Il veut aider à bâtir l'avenir avec réalisme, plutôt que renflouer des utopies creuses. Il est prospère et peut être plus généreux que par le passé, mais sa générosité est plus éclairée. Il fait bon coopérer dans une telle ambiance de vérité dure et solide.

Roméo BEDARD, O. M. I.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 4 mai avait lieu la réunion régulière des comités de la ville. Le sujet des allocations pour usage des automobiles par les employés de la ville au cours de leurs travaux à toujours été une affaire contentieuse. L'allocation est de $40.00 par mois; pour certains c'est trop et pour d'autres pas assez. Le comité recommanda que chaque cas soit étudié par le comité qui prépare le budget.

Lors de la construction de la maison-mère des Soeurs Oblates, rue Aulneau, la ville fit creuser le fossé à l'arrière de leur propriété le long de la rue St-Joseph et posa une traverse afin de leur permettre l'entrée par la rue St-Joseph: ceci au coût de $750.00 dont la moitié devait être payée par les Soeurs Oblates puisqu'il s'agissait de l'irrigation de leur terrain. Le trésorier aimerait que cette affaire soit réglée puisqu'elle traine dans les livres depuis déjà quelque temps.

M. le maire fit une motion recommandant qu'un compte au montant de $300.00 soit envoyé aux Soeurs Oblates. M. l'échevin Parent s'objecta, disant que le travail qui avait été fait ne valait pas ce montant et revint de nouveau à la charge avec son projet de faire paver la rue St-Joseph sur toute sa largeur et de l'utiliser comme terrain de stationnement pour les paroissiens de la cathédrale; apparemment le Cercle Ouvrier serait prêt à contribuer à un tel projet. M. l'échevin Ursel croit qu'il ne serait pas sage d'agir ainsi, puisque nous aurons des demandes de toutes sortes d'organisations et d'institutions pour leur donner des terrains de stationnement. Ceci fut laissé en suspens, puisqu'il ne s'agissait pas de cela mais du compte des Soeurs Oblates.

Un citoyen du chemin Ste-Marie se plaint qu'une vitre de sa maison a été brisée par des graviers projetés par une automobile passant sur le chemin Ste-Marie et demande à la ville de payer pour la réparation de cette vitre; le gravier sur le chemin Ste-Marie était là par suite de réparations au chemin; ceci fut remis à l'avocat de la ville.

La compagnie de gaz demande la permission de passer par certaines rues pour l'installation de tuyaux; le comité demande à l'ingénieur si la compagnie a soumis un plan général pour l'installation du gaz à St-Boniface et, si non, affirme qu'elle devrait en soumettre un au lieu de faire approuver seulement certaines rues à la fois.

Demande est faite que le contremaitre du département du génie soit assermenté comme policier spécial, afin de lui permettre de régler certaines situations dans l'exécution de ses fonctions; il fut recommandé que cela soit fait pour une période d'essai et que le contremaitre reçoive des instructions du chef de police sur les limites de ses pouvoirs et qu'il n'y ait pas d'abus dans l'exercice de son devoir.

Il fut suggéré d'installer un trottoir du côté sud de la rue Marion à partir de la rue Archibald vers Canada Packers; il est très difficile pour les piétons de circuler à cet endroit, à cause de la densité de la circulation.

La question d'un nouveau trottoir sur la rue Provencher fut aussi discutée; l'ingénieur devra soumettre un rapport sur le coût d'un trottoir entre les rues Langevin et Taché.

Le trésorier demande au comité du personnel d'engager un employé pour remplacer M. Dheane qui se retire après nombre d'années au service de la ville.

M. le Dr Dupont soumet un rapport à propos de l'amoncellement du fumier dans les cours à bestiaux; le gérant promet qu'on remédiera à la situation, mais que ça prendra peut-être deux ans avant que tout le fumier soit enlevé.

La ville de Transcona se déclare prête à participer à un contrat avec la ville de St-Boniface pour assistance en cas de feu; les autres municipalités n'ont pas encore répondu à la demande de la ville.

Par suite de la décision de la commission d'arbitrage, les pompiers jouiront de la semaine de 44 heures à partir du mois d'octobre de cette année; le comité des incendies avait demandé au chef des pompiers, M. Evariste Gagnon, de soumettre un rapport et d'étudier la possibilité de fermer une station de feu. M. le chef de pompiers soumit un rapport très compréhensif donnant nombre de détails sur l'opération de son département et se déclara fortement contre la fermeture d'une station de feu: chiffres à l'appui, il montra les dangers qu'encourrait la fermeture d'une station, sans oublier d'affirmer que les tarifs d'assurances des résidants monteraient plus haut. Il suggéra plusieurs plans afin de résoudre une situation qui pouvait coûter au-delà de $30,000 en 1960. Son plan préféré est de faire travailler les pompiers sur deux équipes au lieu de trois; par exemple, l'équipe de jour travaillerait une journée de 10 heures, celle de nuit travaillerait 14 heures; ceci voudrait dire 4 semaines à 48 heures, 2 semaines de 34 heures et 2 semaines de 38 heures, ce qui donne une semaine de 42 heures sur une période de 8 semaines. Avec les hommes supplémentaires requis pour mettre ce plan à exécution il en coûterait à la ville la somme de $14,500 de plus en 1960. La question fut remise pour étude plus détaillée.

Mercredi après-midi, je voyais des hommes en train de creuser des trous au milieu du boulevard Provencher. Serait-ce le commencement du plan Boily pour l'embellissement de notre ville?

A lundi prochain.

Ste-Famille

Thé de la L.F.C.

Le conseil de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse de la Ste-Famille tiendra un thé de recrutement à la salle paroissiale, 140, rue Archibald, le dimanche 10 mai, de 8 h. p.m. à 10 h. p.m.

Mme Lucien Guertin, présidente générale des comités, Mme John McGurran, présidente, et Mme John Châlé, présidente du comité de recrutement, recevront. Mmes John Gayhart et James Doyle, anciennes présidentes, verseront.

Décès

M. Onésiphore Trudel

M. Onésiphore Trudel, de 275, rue Notre-Dame, est décédé le jeudi 23 avril à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 69 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Emérentienne; deux fils, Léo et Arthur; quatre filles, Mmes Gustave Champagne et Louis Laroche, Marguerite et Palméla; quatre frères, Emile, Arsène, Argémie et Joseph; quatre soeurs, Mmes Arthur Brouillard, Georges Barnabé, Zénon Bérard et Philippe Bourgeois; neuf petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 25 avril en la basilique. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Mme Rosa Gravel

Mme Rosa Gravel, de 186, rue Goulet, est décédée le samedi 25 avril à sa résidence, à l'âge de 73 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Lui survivent; un fils, Raymond; deux filles, Mmes W. J. Dick et A. Rémillard; neuf petits-enfants; un frère, Ernest Poitras; une soeur, Mme A. Dumas.

Le service fut chanté le mardi 28 avril en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Scouts de St-Boniface

L'aumônier dans le Scoutisme

Tout le scoutisme catholique a été construit à l'ombre de la "Croix de Jérusalem", la croix des plus grands Chevaliers Catholiques. C'est ce qui distingue le scoutisme catholique du scoutisme non-catholique. Voilà pourquoi un personnage de plus entre en action dans ce grand mouvement international. Ce personnage, c'est le prêtre, qui est en quelque sorte, l'âme du mouvement et qui communique à l'organisation le feu divin qui fait de notre scoutisme une oeuvre apostolique des plus encouragées par l'Eglise.

L'aumônier ne dirige nullement le mouvement, il fait partie de ceux qui sont dans la commande et il doit se soumettre comme tous aux ordres du Chef, qui a reçu l'autorité de l'Eglise pour répondre du scoutisme, dans le milieu où il se trouve. Le prêtre est un assistant-chef comme les autres assistants. Il sera par exemple l'assistant dans un Clan, dans une Troupe ou dans une Meute. Toutefois son autorité dépasse celle du Chef, seulement dans le cas où la spiritualité du scoutisme serait en danger. Dans le domaine moral il a toujours l'autorité suprême.

Le Prêtre est le représentant du Divin Chef, voilà pourquoi il doit communiquer aux Chefs surtout l'apostolat, c'est là son plus grand travail. Il faut absolument que le Chef aille répandre à sa manière, parmi ses sujets scouts le feu, de l'amour de Dieu, de l'Eglise et du Canada, le feu surtout de l'amour vrai des autres. Ce feu qui fera des scouts des apôtres dans l'Eglise.

Le principe qui dirige l'action catholique, à savoir la participation du laïcat à la hiérarchie de l'Eglise, est appliqué dans toute la force du mot. C'est ce que fait et que fera toujours le scoutisme catholique, tant qu'il y aura des prêtres qui voudront, avec les jeunes, jouer le grand jeu de la vie.

Activités

Le jeudi 30 avril, les Routiers ont eu le grand plaisir d'avoir la visite du chef de police J. Beaudry qui les a entretenus sur les divers aspects de l'office d'un policier, après quoi les membres ont posé des questions qui, en fin de compte, se rapportaient surtout aux diverses controverses possibles.

Les samedi et dimanche 2 et 3 mai, les Routiers sont allés en excursion à Ste-Anne; ils sont revenus le sourire aux lèvres, et des ampoules aux pieds.

TOUJOURS PRET.

Camps jécistes

Voici les dates des camps diocésains de chefs de la Jeunesse Etudiante Catholique à la Plage Albert, d'après un communiqué de la fédération de la J.E.C., diocèse de St-Boniface:

5 au 10 août — garçons (jeunes).

10 au 15 août — filles (jeunes).

15 au 20 août — filles (grandes).

15 au 20 août — filles anglaises (jeunes et grandes).

Filles d'Isabelle de St-Bon.

Nous eûmes notre soirée sociale, le lundi 27 avril, au centre récréatif des Chevaliers de Colomb, puisque notre salle est actuellement en réparation. Comme c'était l'entrée de nos nouveaux membres dans notre cercle, nous les recevâmes à bras ouverts. Nous leur préparâmes une réception tout à fait extraordinaire. Il y eut de la gaieté et de l'enthousiasme. A toutes, félicitations et bienvenue dans notre cercle. Il nous fait toujours plaisir de recevoir de nouveaux membres, c'est toujours une joie de voir notre cercle s'agrandir.

Nous souhaitons que nos vingt nouvelles soeurs seront des membres actifs et qu'elles assisteront aux assemblées régulièrement. C'est le meilleur moyen de se mieux connaître, de connaître le fonctionnement de notre cercle et de donner ensuite l'exemple aux vieux membres. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Nous sommes assurés que toutes ont joui de la soirée amusante et que nos nouvelles soeurs auront hâte à notre prochaine réunion. Nous tenons à faire remarquer à tous les membres que notre prochaine assemblée, le lundi 11 mai, aura encore lieu à la salle récréative, au parc Provencher. Nous espérons vous voir en grand nombre à cette assemblée.

Nous sommes à préparer notre thé annuel qui aura lieu le vendredi 15 mai, de 6 h. à 8 h. 30 p.m., à la salle "Assembly" du magasin T. Eaton. Tous sont cordialement invités à ce thé qui sera sous la direction de Mme Henriette Desrosiers. Une vente de pâtisseries assorties et d'ouvrages de fantaisies prendra aussi place. Les soeurs sont priées d'emporter leurs pâtisseries chez Mme M. Boissonneault et les ouvrages de fantaisies chez Mme B. Bédard, au plus tard le matin de cette journée ou directement à la salle du magasin T. Eaton.

ELLEBASI D'ELLIF.

Simpsons-Sears offrira un service d'optique complet

Le nouveau magasin de Simpsons-Sears aura un département complet de service d'optique. Ce nouveau département ultra-moderne offre un équipement scientifique du dernier cri pour examen de la vue, réalisé par American Optical Company. On pourra y faire remplir les prescriptions de l'oculiste et y faire faire des réparations générales, etc.

Une nouvelle assurance gratuite sur toutes lunettes neuves assurera contre la perte, le vol ou les dommages, durant un an.

Un personnel compétent et plusieurs autres facilités nouvelles vous garantiront satisfaction.



CITÉ DE ST-BONIFACE
Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le vendredi 15 mai 1959, pour

(1) Une (1) maison et un (1) garage, situés sur le terrain à 245, chemin Speers;

(2) Une (1) maison, une (1) grange, un (1) hangar, et un (1) garage, tous situés sur le terrain à 215, chemin Speers.

Des soumissions individuelles devront être faites pour chacune des catégories ci-dessus, (1) et (2).

Ces bâtisses devront être enlevées et le terrain nettoyé et aplani conformément aux instructions de l'Inspecteur des Bâtisses de la Ville.

Un dépôt-garantie de 5% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

La plus haute ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails et formules de soumission, s'adresser à M. C. G. MULLER, Inspecteur des Bâtisses, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 30 avril 1959.

CARNET DE *l'Institut Collégial Saint-Joseph*

Décès

Nous apprenons le décès de la Rév. Sr Marie-Robertine, survenu le 24 avril dernier à Outremont. Soeur Marie-Robertine était retournée à la maison-mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie au mois d'août dernier après s'être dévouée auprès des jeunes pendant près de quarante-deux ans, soit à St-Jean-Baptiste, à St-Pierre et notamment à l'Institut Collégial St-Joseph. Toutes celles qui ont connu cette religieuse ne peuvent oublier sa bonté, son zèle, son dévouement, son ardeur, son sourire. Elle fut une véritable éducatrice. De Là-Haut puisse-t-elle continuer à s'intéresser aux centaines d'élèves qui furent sons son égide. Pour notre part prouvons-lui notre gratitude en adressant une prière en sa faveur.

Méli-mélo

Jeudi dernier, une fête surprise fut offerte à nos collégiennes. C'était une dernière rencontre de l'année entre élèves et maîtresses. Divers jeux furent organisés . . . bonne détente après tant d'heures d'étude! Le tout fut suivi d'un succulent goûter durant lequel on lut les tasses de thé (des secrets sortirent du sac!) Heureuses vacances à nos chères étudiantes. Au-revoir, en septembre prochain.

Mercredi dernier avait lieu un autre concert de la Jeunesse Musicale Canadienne, sous la direction de son organisateur, M. Gilles Lefebvre. L'artiste invité était un des plus grands pianistes du Canada, M. Neil Chotem. Ces auditions musicales sont de véritables régals très enrichissants. Avis à celles qui ne sont pas encore membres de la J. M. C.

Danielle Morin,
VIIIe année, no 4.

Sommes-nous responsables?

De nos jours, les jeunes savent-ils vraiment prendre des responsabilités? C'est un problème que nous nous posons souvent, que nous avons étudié au cours de notre Campagne étudiante 59. Nous sommes heureuses de vous faire part de nos découvertes.

Les trois lois de l'artiste nous ont grandement intéressées, mais je ne commenterai que sur la dernière: prendre ses responsabilités.

Au fond de nous-mêmes, nous désirons devenir l'artiste que Dieu veut que nous soyons.

Chaque personne a des responsabilités qui s'offrent à elle dans le milieu où elle vit et une jeune fille de treize, quatorze ou quinze ans qui veut bien remplir son rôle d'artiste doit accepter certaines responsabilités qui se présentent à elle. Si oui, elle façonnera son âme encore tendre et elle se rendra plus apte à accepter les plus lourdes tâches qui l'attendent à l'âge adulte.

Comme artistes chrétiennes, nous avons envers Notre-Seigneur la responsabilité de lui sauver des âmes. Comment? Commençons par prendre sur nous-mêmes les besoins physiques et spirituels de ceux qui nous entourent, et cela, chaque jour et dans la mesure où ces responsabilités nous sont présentées.

Comme membres de l'A. C., notre devoir de ressembler à Jésus est plus urgent et pour y arriver, acceptons à son exemple les souffrances, les incompréhensions, les fatigues que notre charge nous impose. Comme Jésus, nous l'a si bien montré, rendons-nous responsables d'accomplir en nous et autour de nous, la volonté de Dieu. Chaque jour de notre vie doit nous trouver en face de cette résolution.

Denise Chaput,
VIIIe année, no 4.

Campagne étudiante

Tous les ans nous avons une Campagne étudiante pendant laquelle toute l'école devient comme une grande famille, où nous échangeons des idées sur un sujet donné. Cette année nous avons étudié ensemble notre métier d'artiste. Notre première découverte fut d'apprendre qu'un artiste est tout simplement une personne qui met ses talents au service des autres.

Heureuses d'avoir l'espoir de pouvoir devenir artistes, nous avons ensuite appris que dans la pratique d'un si beau métier, il y a des lois à suivre. Il nous faut: 1) Porter la lumière, c'est-à-dire posséder ou du moins vouloir posséder la vérité dans notre intelligence. 2) Rayonner l'amour, en remplissant nos coeurs de ce véritable amour qui nous rend généreuses à faire ce que Dieu demande de nous et à être prêtes à rendre service à ceux qui nous entourent. 3) Prendre nos responsabilités en essayant de découvrir le plan de Dieu sur nous afin de le suivre. Mais nos responsabilités portent aussi sur les autres; et vis-à-vis de ceux qui nous entourent, nous avons le devoir de nous servir de notre influence pour qu'eux aussi réalisent le plan de Dieu et accomplissent Sa Volonté.

Voilà ce que nous avons étudié durant la Campagne. Je ne crois pas me tromper en disant que les élèves de notre classe ont beaucoup bénéficié de cette campagne et elles semblent en avoir joui.

Le vendredi, dernier jour de la Campagne, nous avons eu une belle messe dialoguée. La salle académique était remplie et toutes les étudiantes y assistèrent avec grande piété et attention. Ce fut le beau et riche couronnement d'une intéressante et fructueuse Campagne.

Nous remercions M. l'abbé Juneau, qui a bien voulu accepter de célébrer la messe, pour nous avoir aidées à rendre gloire à Dieu par son beau chant des psaumes. Il mérite certainement le titre d'artiste au plein sens du mot.

Suzanne Muller,
Caroline Desjardins,
Gilberte Bockstael,
élèves de la VIIIe année, no 4.

Précieux-Sang

Parties de cartes

La partie de cartes du 21 avril était organisée par Mmes Paul Lavoie et Earl Pickup, capitaines, assistées de Mmes Bernard Lévêque, William Kozielec, Roger Fillion, Rodolphe De Martelaere, Donald Carr, Emile Plamondon, André Riezebos, Raymond Cyr, Alphonse Girard, Léda Roy, Maurice Champagne, Alda Leblanc, Maurice Lafrenière, Albert Therrien, Emile Sabourin, John Pressling, Maurice Normandeau, Edgar Cadieux, Odilon Lavigne, Robert Després, Armand Dureault, Arthur Marion, Henri Laplume, Jean Tremblay, Bella Dumontet, Jos. Sourisseau, Eva Audette, Ovila Gervais, Augustin Mahé, Robert Préjet, Arthur Tougas, Emile Lafrenière, Maurice Mondor, Jean-J. Lemay, Marcel Asselin et Thomas Ryan.

Le prix d'entrée échut à Mme Adélard Bourgeois et ceux de la cagnotte, à MM. L.-R. Arpin et B. Shalom. Les prix des cinq mains furent alloués à: 1er) M. F. Finlay, 2e) M. A.-P. Mahé, Mlle Lilliane Bérard, Mmes Anna Rougeau et C. Monney, 3e) M. L.-R. Arpin et 4e) MM. Jos. Moquin, Stanislas Muloin et H. Pelsner, Mmes M. Filteau et Atkinson. Pour la loterie spéciale, le sort favorisa MM. J. Dupas et Eugène Gauthier, Mmes Marie Jamault et Doris Ruel.

La soirée du 28 avril était organisée par les Dames de Ste-Anne.

Mme A. Blanchette gagna le prix d'entrée et MM. V. Boisselle et E. Forest, ceux de la cagnotte. Les prix des cinq mains échurent à: 1er) M. Daniel Clément, 2e) MM. E. Allard et E. Dupuis, 3e) Mmes P. Raimbault et Jos. Magnan et M. Henri Pelletier et 4e) M. V. Boisselle. Furent chanceux pour la loterie spéciale: Mmes G. DeVrieut et et W. White, MM. G. Beaudry et J. Sourisseau et Mlle Lucie Allard. M. Damase Gladu et Mme M. Fortier obtinrent les prix de consolation.

Une pièce originale "Fuguey-Woogey" au splendide concert de M. N. Chotem

Le mardi 28 avril, les membres des Jeunesses Musicales Canadiennes, section de St-Boniface, et leurs amis, ont assisté à un magnifique concert de piano. L'artiste invité était M. Neil Chotem, natif de Saskatoon.

Pianiste de très grand talent, M. Chotem est de plus, compositeur, chef d'orchestre, et arrangeur. Ses belles qualités musicales furent fort appréciées de son auditoire mardi dernier, surtout que M. Gilles Lefebvre, directeur général des JMC a su par ses commentaires justes et éclairés bien préparer les jeunes à l'audition des diverses pièces qui furent présentées.

De fait, le programme était très diversifié: sonates, prélude et fugue, rondo, scherzo, études et ensuite des pièces modernes, "The White Peacock", de Griffes, "Bagatelles; opus 5" de Tcherepnine, "Trois Préludes" de Georges Gershwin et pour terminer, deux compositions du pianiste, "Prélude en la mineur" et "Fuguey-Woogey".

Quelques-uns auraient préféré entendre une oeuvre majeure de plusieurs minutes, telle une sonate de Bethoven. Mais pour un auditoire de jeunes venus pour s'initier à la musique, ne valait-il pas mieux de présenter plusieurs oeuvres et plusieurs auteurs, Scarlatti, Bach, Mendelssohn, Chopin et les autres déjà nommés? Ainsi les jeunes ont pu découvrir et comprendre la technique de plusieurs genres de compositions musicales.

Les commentaires de la première partie du concert ont pu aider à mieux écouter les morceaux modernes de la seconde partie puisque c'étaient les mêmes principes qui revenaient.

Le dernier morceau au programme, "Fuguey-Woogey" était révélateur de la science musicale très sûre de l'auteur, M. Chotem lui-même. Il a voulu tout simplement s'amuser en entremêlant dans une même pièce les principes classiques et les éléments contemporains du jazz et du boogie-woogie. Le résultat fut un petit chef-d'oeuvre . . . amusant certes, mais intrigant pour ceux qui ne voyaient pas le but de l'auteur.

Les auditeurs ont beaucoup apprécié les commentaires instructifs et spirituels de M. Lefebvre. Selon M. Lefebvre lui-même ces concerts JM sont parfaits pour les jeunes. Les commentaires sont le principe de base pour former le public de demain, un auditoire actif qui écoute avec intelligence et retire vraiment quelque chose d'un concert.

N'oublions pas que le prochain concert mettra en vedette des artistes locaux. Encourageons les nôtres. Rendons-nous en grand nombre le 26 mai au cinquième concert des JMC de St-Boniface.

Somerset

Filles d'Isabelle

Le dimanche 3 mai eut lieu le bazar organisé par les Filles d'Isabelle. L'assistance fut assez nombreuse malgré la pluie et la grippe. Nous tenons à remercier de tout coeur ceux et celles qui sont venus nous encourager par leur présence et leur générosité. Nous remarquions avec plaisir des gens de Notre-Dame-de-Lourdes, St-Léon et même de Mariapolis.

Le tirage des billets de la tombola eut lieu et le couvre-pieds, don de Mme Joséphine Payette, fut gagné par Mlle Thérèse Gour, de Notre-Dame-de-Lourdes. La couverture d'auto, don de Mme Virginie Ronceray, fut gagnée par Mme Mary Décosse. Un billet de $5.00, don d'un anonyme, fut gagné par Mme Aurore Rémillard.

Il serait trop long d'énumérer tous les gagnants au bingo. Mentionnons cependant ceux que la chance favorisa aux deux grands bingos de la soirée: Mme Virginie Ronceray (deux fois gagnante) remporta un service de coutellerie et M. Michel Masseray (trois fois gagnant) reçut un gros ourson "Panda".

Félicitations au comité d'organisation pour cette agréable soirée.

LA REDACTRICE.

St-Georges

Va-et-vient

M. et Mme François Legal et leur famille, de St-Adolphe, visitèrent M. et Mme Joseph Dupont, le 26 avril.

M. et Mme Edouard Courtois, de Winnipeg, visitèrent Mme Georgina Vincent, les 27, 28 et 29 avril.

Le 3 mai, la famille Roland Dubois rendit visite à leurs parents.

Mme Rosianne Dupont est revenue d'un court voyage à South Junction où elle visita M. et Mme Roland Dubois.

A l'occasion de la première communion des enfants qui avait lieu le 3 mai, un grand nombre de personnes assistèrent à la cérémonie.

Haywood

Baptêmes

Le 19 avril: Paul-René-Joseph, fils de Louis Hébert et de Renée Rey, né le 7 avril. Parrain et marraine, M. Fernand Rey et Mlle Pauline Hébert, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 avril: Louis-Charles-Joseph, fils d'Aimé Piché et de Simone Poirier, né le 11 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Bourgeois, oncle et tante de l'enfant.

LES GAIS MANITOBAINS

RESPONSABLES

Gabriel Dufault, Paul Baudry, Marie-Rose Gay, Lucienne Beaudry, Agnès Benoist, Dolorès Labossière, Jean Hébert, Laurent Gagné, Marlene Marshall et Claudette Clément

Galement! Boum!

Dès qu'on entre dans la salle du Cercle Ouvrier, on s'aperçoit aussitôt qu'un mariage a eu lieu. Il y a de belles grosses cloches en papier qui pendent d'un bout à l'autre de la salle, des tables et des chaises partout et en avant une série de cadeaux. On taquine Louis, mais lorsqu'on regarde autour, on s'aperçoit que la petite Georgette n'est pas là. L'a-t-il laissée sans qu'on le sache?

Après que tous les membres ont nettoyé la salle, on s'empresse de se mettre en place pour la danse. Un grand nombre de gars manquent dernièrement. Je me demande pourquoi! Commencent-ils à avoir peur des filles?

Le programme de cette semaine est assez court. Pour commencer, nous tombons presque en extase lorsque nous écoutons les douces voix harmonieuses de Pauline Létourneau, Jeanne et Agnès Benoist. Elles nous chantent: "Je frappe au numéro un", "Une fleur au chapeau", "Sur la route de Dijon", "Mlle Angèle", "Au bord de la rivière". Tout de suite après, nous sommes éveillés par le tapage que font Gilbert Fabas et Jean St-Onge. Ils sont à mimer trois chants anglais: "Mona", "Little Darling" et "Good-bye Baby". Tous en ont beaucoup joui, car ils possèdent tous les deux le tour d'amuser.

A la demande générale, Lucienne Beaudry, Marie-Rose Gay, Jacqueline Constant et Patricia St-Hilaire sont revenues chanter: "Prends un verre de bière, mon minou" et "En croquant des pommes". Ensuite nos chers anciens André et Jean sont venus nous amuser au piano.

On pouvait choisir entre partir ou rester à danser et presque tous préférèrent danser. Allons-y de nouveau!

Jacqueline CONSTANT, secrétaire.

• • •

Jeunesses Musicales

M. Neil Chotem, une des figures les plus versatiles et les plus brillantes dans le domaine du piano, nous fut présenté, grâce aux Jeunesses Musicales Canadiennes. Il nous interpréta un concert très varié et intéressant.

La prodigieuse technique de piano de M. Chotem est rehaussée par une solide connaissance de la musique et une profonde compréhension des morceaux qu'il interprète.

Il a prouvé ce témoignage par ses premières sonates qui enchantèrent ses auditeurs. Parmi ses diverses pièces musicales, celle qui capta le plus l'auditoire fut sa version du "Fuguey-Woogey" qui est un mélange amusant de classique et de jazz.

Je crois que les applaudissements ont témoigné notre gratitude pour ce merveilleux concert. M. Chotem mérite de chaleureuses félicitations de la part de tous et nous espérons le revoir dans un avenir très prochain.

Marie-Rose GAY.

• • •

Concert magnifique

Le soir du 1er mai, un grand nombre de Gais Manitobains se rendirent au gymnase du Collège de St-Boniface pour assister au concert du R. P. Bernard de Brienne, O.F.M.

Quoiqu'il fut très fatigué et que le bourdonnement des moteurs d'avion était encore dans ses oreilles, notre "Frère Mineur" commença dès son arrivée par la chanson de la campagne de l'Action Catholique de l'an dernier: "Sur tous les chemins du monde", suivi par "Le printemps", une favorite de tous, et bien d'autres encore.

Ses chansons étaient vives, joyeuses et intéressantes et reçurent de chaleureux applaudissements. Plusieurs compositions de ce ménestrel lui furent inspirées lorsqu'il vivait dans sa petite cabane dans les bois voisinant l'abbaye des Franciscains.

Nous voulons remercier sincèrement le R. P. Bernard pour nous avoir donné son message de joie et d'amour pour les autres et aussi M. l'abbé Couture qui a rendu possible ce concert.

Dolorès LABOSSIERE.

• • •

Impressions

Gais Manitobains! Ce nom semble pour moi, comme pour plusieurs autres un nom très fréquent dans notre vocabulaire. L'année que j'ai passée dans cette organisation fut pour moi très profitable. Je trouve ce mouvement bienfaisant et très amusant. Il est une source de plaisir sain et je suis certaine que plusieurs sont du même avis.

On a maintenant introduit au programme de l'après-midi une demi-heure dédiée à démontrer les talents de nos membres. Ce nouveau numéro est le point culminant de chaque réunion; il est stimulant, intéressant et promet d'être un succès. Il donne aux membres une grande chance de participation plus active. Vraiment il y a parmi nous des artistes!

Une autre activité par laquelle nous sommes reconnus, c'est nos sorties dans les paroisses rurales. Nous y allons pour amuser les jeunes. Nous espérons que ces jeunes s'amusent aussi bien que nous, je crois que oui, car ils nous demandent de retourner.

Nous avons aussi des sorties, des activités pour n'amuser que nos membres; nos parties de plaisirs, nos fêtes et nos danses. J'encourage tous les jeunes à s'amuser sainement, comme le fait ce groupement. En terminant, je félicite tous les membres qui se donnent entièrement pour faire de cette organisation, une organisation qui sème du plaisir et de la joie partout où elle passe.

Patricia ST-HILAIRE.

• • •

Bienvenue

Depuis un certain temps déjà, une nouvelle figure s'est de nouveau mêlée à notre groupe. Claude Bisson nous revenait après avoir travaillé à la campagne durant quelques mois. Le groupe entier est content de te revoir Claude et nous espérons que tu n'as pas perdu ton entrain qui était pour nous un appel à nous amuser d'une façon agréable et saine.

Gabriel DUFAULT, rédacteur en chef.

Des prières à la Vierge pour le succès du Concile

CITE DU VATICAN — "Pendant que s'aggravent les menaces de malheurs qui proviennent de toutes parts, nous sentons que l'auguste mère de Dieu, médiatrice très clémente, implore pour nous la divine miséricorde et éloigne de nous le châtiment mérité de nos fautes". Ainsi s'est exprimé le Pape dans le message radiodiffusé en latin qu'il a adressé aux fidèles du monde entier pour les exhorter à adresser des prières à la Vierge pendant le mois de mai qui lui est consacré.

Après avoir insisté sur l'idée que la Vierge est pour tous les hommes une mère compatissante, Jean XXIII a dit que Marie est étroitement unie à l'Eglise, dont elle partage les inquiétudes, c'est pourquoi tous ceux qui tiennent à cette Eglise se doivent de solliciter d'elle son intercession en sa faveur.

Prière à Marie pour le concile

"Aussi, a ajouté le Saint-Père, avons-nous décidé d'exhorter le peuple chrétien tout entier, à supplier la Mère de Dieu, pendant le mois de mai qui lui est consacré, pour le succès d'une entreprise qui est d'un très grand intérêt et d'une très grande importance. Comme nous l'avons déjà annoncé, nous avons l'intention de réunir un concile oecuménique, en vue de traiter les questions qui intéressent le plus le bien de l'Eglise universelle, nous sommes pleinement convaincus que pour atteindre ce but d'une aussi grande importance, les ressources humaines, quelles qu'elles soient, ne servent pas beaucoup alors que les prières ferventes et insistantes des fidèles ont une très grande efficacité."

Aussi le Saint-Père demande-t-il à tous d'adresser des prières ardentes à la Vierge et il engage les malades à offrir leurs souffrances à ses intentions.

Le Saint-Père demande aussi que l'on célèbre avec une ferveur plus intense la neuvaine de la Pentecôte, qui tombe cette année au mois de mai "prosternés devant les autels de la Vierge que l'on appelle à juste titre l'Epouse du Paraclet, pour qu'une nouvelle pentecôte soit accordée à la famille chrétienne".

La défense du Canada dépend des Etats-Unis

OTTAWA — La coopération militaire entre le Canada et les Etats-Unis promet de s'intensifier d'ici un an, si l'on s'en rapporte au Livre blanc déposé en Chambre par l'hon. G. Pearkes sur la défense nationale. C'est le premier document officiel du genre publié par les conservateurs depuis qu'ils ont pris le pouvoir en 1957.

Le Livre blanc, destiné à l'usage des députés pour leur faciliter l'étude des crédits du ministre de la Défense, ne contient pas de révélations sensationnelles, comme on s'en doute bien, mais plutôt des précisions.

On y signale notamment que:

1—L'emploi des missiles téléguidés pour des fins défensives aussi bien qu'offensives viendra "beaucoup plus tôt qu'on ne le prévoyait il n'y a pas si longtemps".

A ce propos, on note que les vastes progrès scientifiques accomplis récemment n'ont pas été aussi rapides dans le cas des armes défensives que des armes offensives. "Ce qui a accru les difficultés de ceux qui doivent prévoir quelles armes seront commandées (comme on l'a vu dans le cas de l'Arrow)".

2—Les nouvelles armes défensives n'atteindront leur maximum d'efficacité que lorsqu'elles seront équipées d'ogives atomiques.

Le gouvernement canadien étudie donc actuellement avec les Etats-Unis les questions reliées à l'acquisition par notre pays d'ogives atomiques qui seront utilisées par nos forces armées.

On songe aussi à équiper d'armes nucléaires à courte portée la brigade canadienne en Europe, pour fins de défense dans le cadre de l'OTAN.

Le Canada n'a pas l'intention de fabriquer de telles armes.

Les Américains seront "propriétaires" et gardiens des armes atomiques utilisées en territoire canadien.

3—Les Etats-Unis et le Canada poursuivent actuellement des recherches conjointes pour résoudre le problème de la "détection" de missiles à longue portée, au moyen de puissantes stations de radar.

Les Etats-Unis envisagent l'aménagement d'unités de radar dans l'extrême-nord du Canada, afin d'assurer une alerte rapide qui serait relayée au quartier général de NORAD.

Un vrai fils de saint François chante l'amour et la création

"Avec leurs mélodies chantantes et leurs paroles de pure poésie, les chansons du Père Bernard nous disent l'espérance qui soutient; mais elles parlent surtout de la plus haute création de Dieu: Oui! c'est bien l'amour qu'elles chantent". (Almanach de saint François.)

Le Père Bernard ne saurait être un vrai fils de saint François s'il ne chantait l'amour, les fleurs, les oiseaux, la création. Et le Père Bernard possède bien cette mentalité franciscaine qui lui fait voir dans la nature mille occasions de poétiser, de chanter les louanges de Dieu. Même un pissenlit, la petite fleur jaune qui regarde vers le ciel, lui inspire une belle poésie mélodieuse.

En France, les chansons du Père Bernard sont vite devenues populaires, parce que les Français qui aiment beaucoup Félix Léclerc ont reconu en lui un autre troubadour canadien à la voix chaude et vibrante, à la poésie simple et fraîche.

Le Petit Franciscain dit qu'il ne veut pas prêcher. Il veut semer la joie, l'espérance, l'amour, aux moyens de poésie et de sa guitare. Mais sans prêcher, il invite, il entraîne, les jeunes surtout, vers un noble idéal, vers Dieu.

Ceux qui l'on entendu au Manitoba l'ont compris et l'ont aimé. Les jeunes surtout ont joui des concerts et espérons-le, en auront profité. Les chansons du Père Bernard et du Père Duval, ce sont des messages. Ecoutons-les, apprenons-les, chantons-les. Nous en retirerons une joie franche et saine, un espoir revivifié un amour plus sincère et plus fort.

Au Père Bernard qui poursuit sa série de concerts dans l'Ouest et qui dans quelque temps ira "chanter l'amour" en Europe, les Franco-manitobains disent, bonne chance et au revoir!



Au poste CBWT

Emissions-françaises

L'émission française du samedi 9 mai présentera de 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m.: "Les trois mousquetaires", "CR-RCK", "Pépinot" et "Music-Hall", avec Michelle Tisseyre, qui mettra en vedette Vicky Authier, Charles Danford et le trio Raisner.

Le dimanche 10 mai, "Radio-Canada Présente" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première" de 3 h. à 4 h. p.m. Ce drame policier, écrit par Dorothy Uhnak, traduit et adapté pour la télévision par Jeanne Frey, s'intitule "La Troisième Victime".

La pièce de Dorothy Uhnak transportera les téléspectateurs dans le milieu étudiant new-yorkais. Les acteurs de ce drame ne sont pas des étudiants d'université. Ce sont tous de prétendus artistes, des pseudo-intellectuels qui, au témoignage d'un des leurs, "sont tellement occupés de leur importante personne que c'en serait triste si ce n'était d'abord ridicule".

"La Troisième Victime" mettra en vedette Nathalie Naubert. C'est Bruno Paradis qui réalisera cette émission de "Première".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Les Gais Manitobains en vedette au poste CBWT

Les Gais Manitobains étaient les invités de Warren Davis au poste de télévision de Winnipeg, mardi dernier de 5 h. à 6 h. p.m. Dans le studio décoré des blasons de l'Académie St-Joseph, de l'Institut Collégial Provencher et du Collège de St-Boniface ils ont magnifiquement exécuté quelques-unes de leurs danses favorites toutes marquée de modestie, de gaieté et de souplesse.

Pierre Boux, Paul Léveillé, etc., ont répondu aux questions posées au sujet de leur journal étudiant, de leurs sports favoris, de leur amour de la culture française . . . Louise Rémillard, Lucien Loiselle, Jacqueline Constant et Gabriel Dufault ont dit quels sont les avantages et les désavantages de la "coéducation" dans une école supérieure, montrant qu'ils ne désirent en rien sacrifier leurs obligations scolaires au risque de fréquentations anticipées et de loisirs trop accapareurs . . . Mme Pauline Boutal dut ensuite répondre aux questions de Claudette Clément, Marc Chartier et Pierre Boux sur les avantages présents et futurs que peut apporter aux jeunes étudiants le théâtre amateur et l'entraînement dramatique.

Avant de clore le programme par une danse carrée des plus entraînantes, quelques Gais Manitobains posèrent des questions intelligentes à l'invité d'honneur, M. Hugh O'Brian, vedette américaine en visite à Winnipeg.

Il est certain que Les Gais Manitobains ont fait aimer des téléspectateurs les richesses folkloriques de notre culture française, et aussi l'esprit chrétien qui imprègne en profondeur l'éducation qui leur est donnée dans les institutions de St-Boniface. Puissent de tels programmes se renouveler souvent!

Une grande misère parmi les hommes c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres. — S. Frs De Sales.

Ordination sacerdotale à St-Eustache, le 24 mai

ST-EUSTACHE — M. l'abbé André Gervais recevra l'onction sacerdotale le dimanche 24 mai, en l'église paroissiale de St-Eustache. Le sacerdoce lui sera conféré par Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg.

L'abbé A. Gervais est le fils adoptif de M. et Mme Adrien Charbonneau, et le fils propre de M. et Mme Jos. Gervais, de St-Eustache; il sera le deuxième prêtre que cette paroisse donne à l'Eglise.

Le futur ordonné a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface; ses quatre années d'immatriculation au Juniorat et au Collège de St-Boniface et son cours des arts au Collège Catholique de Gravelbourg, Sask.

Le nouveau prêtre chantera sa première messe solennelle le dimanche 31 mai, en l'église paroissiale de St-Eustache.

Le R. P. Irénée Tourigny, provincial des Oblats, prononcera le sermon de circonstance.

M. l'abbé Gervais vient de recevoir son degré de bachelier en théologie.

Ste-Agathe

Un vote a été pris le dimanche 3 mai pour décider si on était en faveur de l'heure avancée dans la paroisse. La majorité désire rester à l'heure solaire. Comme par les années passées, on fera bien de tirer le meilleur parti des inconvénients que provoque la différence de l'heure à la ville et à la campagne.

Baptêmes

Le 19 avril: Joseph-Robert-Marc, fils de M. et Mme C.-Henri Lapointe, né le 10 avril. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Arthur Gratton, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 mai: Joseph-Antoine-Jacques, fils de M. et Mme Albert Courcelles, né le 18 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Alarie, grands-parents de l'enfant.

Ste-Amélie

Mariage

Le jeudi 23 avril, dans l'église de Ste-Rose, le R. P. I. Desautels, O.M.I., officiait au mariage de M. Azar Gagnon, de Ste-Amélie, fils de Mme Donalda Gagnon et de feu M. Ernest Gagnon, avec Mlle Léona Lecomte, fille de M. et Mme Henri Lecomte, de Ste-Rose-du-Lac.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale, jouée à l'orgue par Mme René Delveaux. Elle était vêtue d'une longue robe en tulle de nylon et de rayon et en dentelle de nylon sur satin. Le corsage était recouvert de jolie broderie avec sequins et perles. Une couronne retenait son voile court. Elle portait un joli bouquet.

La fille d'honneur, Mlle Marie Mignon, de Winnipeg, portait une robe bleue trois-quarts en tulle de nylon et de rayon et en dentelle de nylon. Elle avait un joli bouquet.

Le garçon d'honneur était M. Joseph Lecomte, frère de la mariée.

Le choeur de chant, composé de M. l'abbé C. Vachon, M. I. Pelletier et Mmes André Guillas et George Vandenbosch, entonna de beaux cantiques appropriés.

La réception eut lieu dans la salle de Ste-Rose. Un souper fut servi aux mariés et aux parents chez Mme André Archambault, de Ste-Rose.

On remarquait parmi les visiteurs: M. et Mme Eugène Lebel, de Regina, Sask., M. et Mme W. Christensen et Mlle Marie Mignon, de Winnipeg, M. et Mme Charles Lecomte et leur fille, M. et Mme François Lecomte et leur fille, de Red Lake Road, Ont., Mme Roméo Hamel et ses deux fils, d'Esterhazy, Sask., M. et Mme E. Robidoux et leur famille, d'Headindly, Man.

Incendie

Les paroissiens et amis sympathisent avec M. et Mme Jos. Vandenpoele et leur famille qui ont perdu leur maison et tout son contenu dans un incendie qui survint le 29 avril vers 5 h. p.m.

Remerciements

M. l'abbé C. Vachon, curé, désire remercier tous les paroissiens et amis des paroisses environnantes qui sont venus assister au bingo le 26 avril. Les résultats furent très satisfaisants et donnèrent la somme nette de $102.00.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, patiente à l'hôpital de Ste-Rose, et à M. Ovide Landry, qui fut hospitalisé pendant quelques jours.

M. et Mme Walter Worrall et leurs enfants, de Sioux Lookout, ainsi que MM. Roy et Guy Stroessar, sont venus rendre visite à leurs parents et beaux-parents, M. et Mme Nick Stroessar.

Une soirée d'adieu eut lieu à l'occasion du départ de M. et Mme Nick Stroessar pour Sioux Lookout, Ont.

M. et Mme Maurice Gendron et leur fille, de St-Boniface, et Mlle Lorraine Pinette sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Fred Pinette.

M. et Mme Henri Lagarde, de St-Boniface, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Jos. Peeters.

M. et Mme Lucien Archambault et leur fils, Roméo, sont allés assister au mariage de leur neveu et cousin, M. Théophile Bertrand, avec Mlle Bibiane Grégoire le samedi 2 mai à Lorette.

Powerview

Baptêmes

Le 8 mars: Janice Diane Mary, fille de Richard Kimball et de Lilliane Lamoureux, née le 2 mars. Parrain et marraine, Paul Lamoureux et Doris Berthelette.

Le 8 mars: Perry Patrick, fils de Harry Blatz et de Carol Thomas, né le 20 janvier. Parrain et marraine, Alex. Thomas et Marguerite Pichor.

Le 28 avril: Edgar-Joseph-Patrick, fils de Clifford Houston et de Claudette Berthelette, né le 21 avril. Parrain et marraine, Patrick Berthelette et Rose Houston.

Partie de cartes

Pour terminer la saison, les hommes organisèrent une dernière partie de cartes le dimanche 3 mai. Les dames trouvèrent bon de s'asseoir et d'admirer les prouesses de leurs époux dans la cuisine et partout ailleurs. Si le goûter fut confectionné de main d'hommes, il faut leur donner leur juste dû et admettre qu'ils sont passés maîtres en tant que cuisiniers. En tant que profit, le résultat fut aussi des meilleurs avec une somme de $772.50.

Les premiers prix des cartes furent gagnés par Mme Roland Gélinas et M. Raoul Lavoie; ceux de consolation, par Mme Jos. Hawrinik et M. Armand Morrissette; le prix d'entrée, par Mme Albert Tardiff; l'encan chinois, par M. Romain Berthelette; une boîte-surprise, par Mme Rose-Anna Caya, de Mud Falls.

Les détenteurs des billets gagants des loteries furent: $25.00, M. Philippe Dupont; ligne et accessoires de pêche, M. Antonio Boiteau; une chaise, M. Philippe Dupont et une lampe, Mme Roland Gélinas.

Va-et-vient

Le 18 avril, les familles Desilets, Jackson et Hutcheson se rendaient à St-Vital et St-Boniface pour assister à la célébration des noces d'or de M. et Mme Arthur Carrière, parents de Mme Jim Desilets.

M. Joseph Therrien, citoyen estimé, mort accidentellement à Lorette

LORETTE — Le mercredi 22 avril, M. Joseph Therrien était ravi subitement à l'affection des siens lorsqu'il fut asphixié dans son garage. Il naquit à La Broquerie le 1er avril 1893 et y vécut jusqu'ent 1911 losqu'il vint s'établir à Lorette où il donna l'exemple d'un dévoué serviteur de la terre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, (née Rosa Jeanson); deux fils, Gérard et Maurice; deux filles, Carmel et Gérarda; deux soeurs, Mme Treynet, de La Broquerie, et Mme Clémentine Johnson, de St-Boniface, et deux frères, Alphonse, de Winnipeg, et Ernest, de Maillardville, C.-B.

Le service funèbre fut chanté le samedi 25 avril en l'église paroissiale par R. P. J. Tétrault, P. B., de St-Boniface, assisté de M. l'abbé L. Senez, de La Broquerie, comme diacre, et du R. P. F. Cousineau, d'Otterburne, comme sous-diacre. Dans le choeur, on remarquait plusieurs Clercs de St-Viateur. M. l'abbé R. Bélanger, curé, fit la levée du corps.

La Rév. Sr Jeanne-de-l'Eucharistie touchait l'orgue.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait les Soeurs Grises de l'Hôpital St-Boniface, les Soeurs de St-Joseph et une dizaine de gardes-malades.

L'église était pleine à capacité de parents et d'amis venus non seulement de Lorette, mais d'un grand nombre de paroisses environnantes pour rendre un dernier hommage à ce regretté pionnier.

Les porteurs honoraires étaient MM. E. Tétrault, H. St-Pierre, T. Ross, Léon Desmarais, G. Coxgram et Léon Landry, neveux du défunt. Les porteurs actifs, étaient MM. Emile Jeanson, Germain Jeanson, Gérald Johnson, Donat Therrien, Jean-Marie Therrien et George Jeanson, ses neveux. La quête fut faite par deux neveux, MM. Edgar Treynet et Grégoire Jeanson.

M. Therrien chérissait sa paroisse, ses oeuvres et édifiait par sa foi vive. Il aimait à s'occuper des associations paroissiales, telles que la coopérative dont il était un des directeurs depuis plusieurs années; les retraittes fermées perdent en lui un vaillant Lieutenant!

Remerciements

Mme Joseph Therrien et sa famille désient remercier bien sincèrement tous les membres du clergé et les religieuses ainsi que leurs nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur si cruelle épreuve.

Soirée de la Fierté rurale à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le dimanche 3 mai, à 8 h. p.m., eut lieu, à la salle paroissiale, la soirée de la Fierté rurale. Plus de 25 paroissiens, jeunes et adultes, ont fait valoir leurs talents d'artiste. M. Roger Pantel, instituteur, agissait comme maître de cérémonies. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, M. Pantel rappela en quelques mots les idées principales de la semaine de la Fierté rurale et le thème de cette semaine "Prenons le temps de vivre".

Le programme comprenait le chant d'ouverture "Le réveil rural", une soirée familiale pleine d'entrain et de joie, un sketch "Le gland et la citrouille", chants et guitare, deux conférenciers entêtés, la prière du chômeur à Ste-Antoine, discours du gagnant du concours oratoire du Club 4-H, saynète "Chez le médecin", sermon par M. le bedeau, chant "Le laboureur", déclamation "Le grain de blé", scène de famille "La gageuse" et enfin une comédie de Jean-Robert Rémillard intitulée "Vitesse arrière, ça presse". Cette comédie composée spécialement pour cette occasion fut des plus amusantes tout en donnant une grande leçon "Prendre le temps de vivre".

M. l'abbé M. Dacquay, curé, prit ensuite la parole et remercia tous ceux qui avaient pris part à cette agréable soirée et les invita à réagir contre la grande vitesse de la vie moderne en se soumettant à un programme de vie bien équilibré où le corps reste fidèle serviteur de l'esprit et de l'âme.

La soirée se termina par le chant "O Canada".

Film

Le dimanche 10 mai, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, il y aura un film intitulé "Les mains liées". Que tous viennent voir ce film qui a remporté de grands succès partout où il fut projeté.

Ce que nul ne partage avec nous est insupportable: le bonheur lui-même nous serait douloureux à porter seul.—BYRON.

St-Norbert

La campagne étudiante au couvent de St-Norbert

Partout où il y a des jécistes, on a le droit de s'attendre à des activités toutes spéciales au cours de la campagne étudiante. Il fait bon pouvoir dire que, cette année encore, les élèves du couvent de St-Norbert ont, avec enthousiasme, apporté leur part à l'effort commun. Le compte rendu suivant en fera preuve.

Commençons par dire que, depuis le début de la présente année scolaire, les jécistes de St-Norbert — jeunes et grandes — ont poursuivi leur idéal avec constance; le surplus, au cours de la campagne, n'a été qu'une intensification du travail qui s'était auparavant enchaîné d'une semaine à l'autre. L'entrainement acquis permit aux élèves de saisir l'occasion d'une semaine étudiante pour propager les idées jécistes et en faire bénéficier toute la gent écolière.

Sans entrer dans trop de détails, nous tenons à faire la part des magnifiques bulletins et autre littérature où nous avons trouvé un programme au complet; il suffisait de suivre au jour le jour tous les points indiqués, et l'intéressante variété que ceci comportait a été fort goûtée par nos différentes équipes. Les thèmes particuliers à chaque jour n'ont pas manqué d'impressionner, d'instruire, et surtout, d'inspirer des idées saines. L'étude s'est faite en groupes et les réflexions de nos étudiantes, sous une direction sûre, se sont synthétisées d'une manière pratique et avantageuse.

Tous les jours de la campagne, une équipe était chargée de préparer une affiche illustrant le thème proposé, et ces larges tableaux où l'art révélait le bon goût vinrent se ranger à tour de rôle sur le mur du corridor des classes. Ainsi grandissait l'esprit de la campagne en ajoutant à l'atmosphère édifiante que l'on s'efforçait de créer.

Le programme de la semaine n'aurait pas été complet sans la reproduction du chant rédigé pour la circonstance par le R. P. Bernard de Brienne, O.F.M. Le phonographe ayant été reconnu comme le meilleur moyen à notre disposition, nous avions eu la prévoyance de commander le disque offert par la Centrale de la J.E.C. Nous avions donc, dès le premier jour de la campagne, le plaisir de réunir les jécistes, toutes heureuses de venir entendre le chant dont l'éloge leur avait déjà été fait. Nos jeunes aiment l'harmonie aussi leur faculté auditive a vite enregistré le chant du R. P. Bernard que la guitare facilite; bientôt le groupe commença à chanter tout bas, puis à mi-voix, et enfin, à plein coeur. Tous les jours de la semaine, on réclama le tourne-disque pour un quart d'heure dans chaque classe, et le corridor dut à maintes reprises répéter l'écho des chants jécistes jusqu'à ce que la campagne ait pris fin.

Voilà, en quelques lignes, ce qui s'est passé chez nous ces jours derniers. Notre campagne étudiante commence déjà à s'éloigner dans le passé, mais elle ne tombera pas dans l'oubli; nous avons confiance que nos jeunes conserveront son souvenir parmi les meilleurs qu'ils apporteront de notre école.

Miria L'ARABE.

Notes agricoles

Guerre totale moins coûteuse dans le cas de maladies animales

Le régime canadien d'extirpation de certaines maladies avant qu'elles s'implantent dans l'industrie animale du pays a épargné des milliers de dollars aux cultivateurs.

L'agriculture canadienne risquerait de perdre de précieux débouchés d'exportation si l'on permettait aux maladies contagieuses animales de s'établir dans notre pays. Les vétérinaires fédéraux s'accordent à dire qu'il est moins coûteux pour le producteur et l'industrie tout entière d'éliminer ces maladies.

Le cas de la fièvre aphteuse nous fournit un exemple de l'épargne réalisée par suite de l'extirpation de certains fléaux redoutables. Cette maladie destructrice ne s'est implantée qu'une fois au Canada, mais elle nous a coûté cher.

Les pertes directes attribuables à la manifestation de fièvre aphteuse en Saskatchewan il y a sept ans se sont élevées à un million de dollars. Les marchés auxquels les bestiaux et les produits agricoles canadiens étaient normalement expédiés ont été fermés immédiatement et l'on a estimé que la valeur potentielle avait baissé d'environ $648 millions.

Il y a d'autres frais à considérer. La Division de l'hygiène vétérinaire, au ministère de l'Agriculture du Canada, estime qu'un programme de vaccination contre la peste porcine coûterait $6.8 millions par année aux producteurs de porcs.

Cette estimation est fondée sur le fait qu'aux Etats-Unis la suppression de la peste porcine coûte $1 par porc jusqu'à l'âge de vente, et sur le fait que le nombre de porcs au Canada est d'environ 6,800,000.

Au lieu de "vivre avec la maladie" et de compter sur la vaccination, le Canada supprime toutes les manifestations en abattant les porcs atteints et en indemnisant les propriétaires. Au cours de la dernière décade, sept manifestations ont nécessité l'abattage de 3,459 porcs. Les frais d'indemnisation se sont élevés à $96,590.

La pire épidémie de peste porcine depuis le début du siècle s'est produite en 1940-1941; le montant versé en indemnités aux cultivateurs dans le temps s'est chiffré par $204,176.

En rapport avec cette maladie, le coût de la suppression complète n'est que l'ombre de ce qu'il serait si l'on en tolérait la présence et la propagation.

Prurigo lombaire

On a rappelé aux éleveurs de moutons du Canada que tout relâchement dans notre programme d'éradication du prurigo lombaire pourrait mettre en péril nos exportations aux Etats-Unis de reproducteurs de race et d'agneaux d'engrais.

De fait, on prévoit que certains secteurs de l'industrie ovine aux Etats-Unis exerceront des pressions pour faire adopter des mesures de contrôle plus sévères sur les importations de moutons et sur leur mouvement entre Etats.

Les vétérinaires de la Division de l'hygiène vétérinaire, ministère de l'Agriculture du Canada, ont donné cet avertissement lors de réunions d'éleveurs de moutons de l'Ouest canadien et de l'Ontario.

Le prurigo lombaire est une maladie chronique qui s'attaque au système nerveux central. Elle est caractérisée par des symptômes nerveux: démangeaison, ataxie, paralysie et mort.

La maladie a été diagnostiquée pour la première fois au Canada dans un troupeau de Suffolk importé d'Ecosse en 1938. Depuis 1945, il y a eu 14 manifestations; 1,570 moutons ont été condamnés et les propriétaires indemnisés.

Il y a quatre ans, un arrêté ministériel interdisait toute nouvelle importation de moutons du Royaume-Uni.

Le programme actuel de répression au Canada comporte l'abattage du troupeau au complet si l'on y découvre un cas de prurigo lombaire. Tous les sujets vendus au cours des 42 mois précédents sont dépistés et gardés sous observations. Les locaux sont désinfectés et l'on conseille au propriétaire de ne pas refaire son troupeau avant 90 jours.

Le programme de répression des Etats-Unis est semblable à celui du Canada, mais il est encore plus rigoureux. Jusqu'au mois de novembre dernier, on avait diagnostiqué 138 cas de prurigo lombaire dans 70 troupeaux: un total de 38,611 moutons dans 1,101 troupeaux ont été abattus.

Un observateur du Canada qui a accompagné un comité des Etats-Unis chargé de faire enquête sur cette maladie rapporte que le programme actuel de répression a l'appui de la majorité des éleveurs. Dans certains milieux, on pourrait bien insister sur l'adoption de mesures de lutte encore plus radicales.

La Salle

Mariage

En l'église St-Hyacinthe de La Salle, le samedi 25 avril, Mlle Jacqueline Sherwood, fille de M. et Mme Frank Sherwood, de La Salle, unissait sa destinée à celle de M. Lucien Mousseau, fils de Mme Fabiola Mousseau, de St-Boniface. M. l'abbé A. St-Laurent, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe de mariage. Il y eut échange mutuel d'anneaux. Les jeunes Ronald Lagacé et Denis Bernuy servirent au choeur. M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire, était présent au sanctuaire.

Au cours de la cérémonie religieuse, Mlle Noëlla Poulain, de St-Boniface, rendit avec âme l'"Ave Maria" de Gounod et le "Panis Angelicus" de César Franck. Mme Raymond Rochon touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche d'organdi de soie sur taffetas. L'ample jupe était complétée par une riche traine de dentelle Chantilly. Les manches qui se terminaient en pointes de lis étaient également de dentelle. Son court voile de tulle illusion était retenu par un diadème orné de perles et de sequins, et elle tenait un bouquet de roses rouges et de muguets.

Le témoin du marié fut son frère, M. Georges Mousseau.

La dame d'honneur et les demoiselles d'honneur, Mme Jacques Parent et Mlles Jeannine Mousseau et Yvette Sherwood, soeurs des mariés, étaient revêtues de toilettes identiques en "peau de soie" corail avec coiffure assortie et tenaient des bouquets de chrysanthèmes blancs.

La petite bouquetière, Colette Sherwood, soeur de la mariée, fort élégante dans sa longue robe de nylon blanc floché avec bandeau assorti, portait un petit bouquet de chrysanthèmes blancs.

MM. Jacques Parent, Maurice Sherwood et Albert Mainguy agissaient comme garçons d'honneur et MM. Joseph Sherwood et Donald Nolin étaient huissiers.

La réception eut lieu à la salle du Cercle Ouvrier St-Boniface. M. Armand Latreille, de Somerset, beau-frère du marié, était maitre de cérémonies. M. l'abbé A. St-Laurent porta le toast à la mariée, alors que celui à la dame d'honneur et aux demoiselles d'honneur fut proposé par le marié. M. Gabriel Cloutier, de St-Norbert, adressa aux nouveaux mariés de chaleureuses félicitations au nom de toute l'assemblée. M. Joseph Sherwood, en termes appropriés, souhaita au marié la bienvenue de la part de la famille.

De nombreux parents et amis se joignirent ensuite aux premiers invités afin de passer une agréable soirée. L'orchestre de M. Maurice Pothier, de St-Boniface, exécuta un programme musical varié.

L'heureux couple partit le lendemain en voyage de noces à Minneapolis, Minn. Pour la circonstance, la mariée portait un costume bleu pâle avec accessoires blancs et marins.

M. et Mme Lucien Mousseau résideront à St-Boniface.

Parmi les parents venus de loin pour assister au mariage, l'on remarquait M. et Mme Gérard Rémillard, de Cochnour, Ont., et M. et Mme Jacques Parent (Yolande Sherwood), de Powell River, C.-B. Ces derniers, ainsi que leur fils, Guy, sont au Manitoba, depuis le 20 avril, pour une promenade d'un mois et font actuellement un séjour chez M. et Mme Frank Sherwood.

Va-et-vient

Le dimanche 19 avril, MM. et Mmes Benjamin Bédard et D. Winthrop et leurs familles, de St. James, Man., étaient en visite chez Mme Marie-Louise Girardin, récemment.

MM. et Mmes P. Buors et R. Boden, de Winnipeg, étaient en promenade chez M. et Mme François Calvez et leur famille, récemment.

Les familles Raphaël et Hyacinthe Lanoie assistèrent aux funérailles de leur parent, M. Jules Bonneau, qui eurent lieu en l'église de St-Norbert le mardi 21 avril.

La Broquerie

Mariage

Le samedi 2 mai, en l'église paroissiale de La Broquerie, Mlle Cécile Fournier, fille de M. et Mme Adélard Fournier, unissait sa destinée à celle de M. Clément Bisson, fils de M. et Mme Philippe Bisson, de Dunrea. M. l'abbé Lucien Senez bénit le mariage et célébra la sainte messe à l'intention des nouveaux époux. Il y eut échange d'anneaux et, après le mariage, les nouveaux époux communièrent. Le R. P. Jean Tétrault, P.B., oncle de la mariée, assistait au choeur. Bernard et Gérald Désorcy servirent la messe.

Aux sons d'une marche nuptiale, jouée à l'orgue par Mme Paul Fournier, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche dont le corsage était de dentelle avec encolure genre bateau garnie de perles et de sequins et longues manches se terminant en pointes de lis. La jupe de satin sur crinoline était recouverte d'une jupe de tulle garnie de deux larges insertions de dentelle. Une délicate couronne garnie de perles retenait son voile brodé. Elle portait un bouquet de roses rouges, parsemé de muguets.

Le cortège se composait de deux demoiselles d'honneur, Mlles Yvonne Fournier et Clarisse Bisson, soeurs des mariés. Elles revêtaient des robes identiques de longueur ordinaire de couleurs rose et verte respectivement et garnies de guipure. Elles étaient coiffées de couronnes d'un ton plus pâle que leurs robes et portaient des bouquets de roses roses.

MM. Henri Meneboode, ami du marié, et Raymond Fournier, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur. MM. Gérard Bisson et Guy Fournier agissaient comme huissiers.

Durant la messe, Mme Jean-Emile Bohémier interpréta un "Ave Maria" et un "Panis Angelicus".

Vers midi, les mariés et leurs invités se rendirent à la salle de l'arena où un succulent diner à la dinde leur fut servi. Un magnifique gâteau à trois étages ornait la table d'honneur. Le R. P. Jean Tétrault porta le toast à la mariée auquel le marié répondit. M. Paul Fournier agissait comme maitre de cérémonies et dirigea le programme récréatif. M. Léo Carrière présenta une bourse de $150.00 aux nouveaux époux. Une soirée dansante termina la journée.

M. et Mme Clément Bisson ont établi résidence à St-Boniface.

Ceux qui sont toujours tannés de tout seront sans cesse malheureux, car tout est aussi tanné d'eux.—CHESTERTON.

Saskatoon

M. l'abbé A. Ouellet, curé, est revenu de St-Boniface après y avoir passé deux semaines de repos très mérité.

M. l'abbé B. de Margerie, M. et Mme Charles Papen, Mlle Lucille Marcotte et d'autres se sont rendus à Prince-Albert pour le festival.

M. et Mme Louis Boileau, de Prince-Albert, visitent des amis, M. et Mme Aimé Loiselle.

M. et Mme P. Benjamin ont visité des parents à Meadow Lake, récemment.

M. et Mme Victor Colleaux reviennent d'un voyage très intéressant aux Antilles.

M. et Mme Joseph Jeanneau et leur fils, Denis, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Onile Loiselle, dernièrement.

M. Anatole Longtin et son frère, Fabien, sont partis à Kindersley et continueront jusqu'à Calgary.

M. et Mme Victorien Grimard, de Prud'homme, visitèrent leurs enfants, M. et Mme Guy Grimard et leur famille.

M. et Mme Arthur Doucet, de Domremy, visitèrent leurs enfants, M. et Mme André Baubeau et leur famille.

M. Adélard Marcotte et Mme Rose Préfontaine, de Domremy, et M. Wilfrid Préfontaine, de Black Diamond, Alberta, visitèrent les familles de MM. Ernest et Henri Marcotte.

Meilleurs voeux de succès dans leurs nouveaux emplois à Prince-Albert à MM. Simonot et Lamontagne. Tous deux ont étudié le droit à l'Université de la Saskatchewan durant l'année 58-59.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, Mmes E. Bourgault et Grézaud, MM. Sylvain Préfontiane et Raymond Champagne.

Soirée

Une autre soirée des Franco-canadiens de Saskatoon a eu lieu le 3 mai. Tous ceux qui participaient se sont bien amusés.

Sincères mercis aux compatriotes des paroisses environnantes pour y avoir assisté. Venez en grand nombre à ces soirées pour connaitre les vôtres.

Sincères remerciements à Mmes Roger Dupuis, Aimé Loiselle et Guy Talbot, Mlles Suzanne Casavant, Berthe Pilon et Julienne Théoret qui ont préparé et qui servirent le goûter durant la soirée.

Naissance

A M. et Mme André Baubeau est né un fils.

Ferland

Malades

Mme Aurore St-Laurent est hospitalisée à Gravelbourg; Mlle Madeleine Morin et M. Alex. Laberge, à Regina.

M. Avila Chabot est de retour chez lui après un séjour prolongé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Lacasse sont allés visiter Mme B. Tessier, de Cadillac, dimanche dernier.

Mlle Lauriette Chabot, de Taber, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Joseph Chabot.

M. et Mme Roger Hamel, de Nelson, C.-B., ainsi que Mme Willie Hamel, de Frenchville, rendaient visite à M. et Mme Lucien Beaudoin.

MM. et Mmes P. Larose et E. Desautels et leurs enfants, de Ponteix, ainsi que Mlle Julienne Larose, de Saskatoon, visitaient les familles Rosaire Chabot et Adrien Larose.

Mme Céline Douville était de passage chez M. et Mme Médelger Chabot.

M. et Mme Alex. Laberge, ainsi que Mme Omer Laberge, M. et Mme Thomas Fauchon et Mme Rosaire Chabot, sont allés à Regina pour affaires, ces jours derniers.

MM. et Mmes C. Piché et Raymond Lizée, ainsi que M. Gilles Piché, de Gravelbourg, rendaient visite à M. et Mme Aimé Fournier.

M. et Mme Gérard Desharnais et leur fille, Colette, se rendaient à Ponteix, de même que M. et Mme Médelger Chabot et Mmes Joseph et Avila Chabot.

M. et Mme Raymond Girardin et leur famille, ainsi que M. et Mme Marcel Monette et leur famille allaient visiter M. et Mme Joseph Chabot.

M. et Mme Elphège St-Arnaud, de Prince George, C.-B., sont venus à Ferland pour quelque temps.

Alida

Décès

Le vendredi 17 avril s'éteignait pieusement Mme Luc Lemieux (née Lucienne Lemée), de Wauchope. La mort ne la prit pas au dépourvu puisqu'elle communiait souvent durant sa longue maladie. Etaient à son chevet: son époux, ses enfants et sa soeur, Mme Hector Bouin et sa famille.

Un grand nombre de parents et d'amis se firent un devoir de venir prier près de la dépouille mortelle.

Le service fut chanté le lundi 20 avril par M. l'abbé H. Delisle, curé, assisté de MM. les abbés E. Toupin et L. Leclerc, comme diacre et sous-diacre. L'église était remplie à capacité de fidèles.

Les porteurs étaient MM. Henri, Emile et Laurent Boutin, Lawrence Moore, Bernard Demers et Louis Lemée, tous neveux de la défunte.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, Anita et Brian.

Remerciements

Les familles Lemieux, Boutin et Lemée désirent remercier M. le curé qui a assisté Mme Lemieux, Mme Loretta Boivin, garde-malade, Mme Lillianne More qui s'est dépensée sans compter et tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque manière à l'occasion de leur épreuve. Un merci spécial à Mme Hector Boutin qui a assisté sa soeur jusqu'au dernier moment.

Va-et-vient

M. et Mme John Ropp et leurs deux enfants, Caren et Brian, visitaient leurs parents, M. et Mme Claude Belmore.

Mme Emma Belmore est revenue chez son fils, Claude, pour les mois d'été.

M. et Mme Wilfred Belmore, de Lacombe, Alberta, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Elmer Belmore et leur famille. Ils sont maintenant partis avec M. Elmer Belmore pour visiter leurs parents et amis de Winnipeg, Haywood et Elm Creek.

MM. Marcel et Armand Belmore se sont rendus à Redvers pour affaires.

Willow-Bunch

Festival

Félicitations aux élèves suivants qui gagnèrent des diplômes au festival qui eut lieu à Assiniboia: un groupe d'élèves des grades 4 à 8, deux chants, 80 et 90%; les filles du grade 4, chants, 81 et 89%; Marthe Cayer et Gail Bellefleur, duo et solo, 80 et 83%; Albert Fitzpatrick, solo, 79%; Paulette Duperreault, 80%, et Cécile Martin, 78%. Marthe Cayer gagna une bourse de $25.00.

Concours

Mlle Diane Martin, étudiante du grade 12 au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, se rendit à Saskatoon avec 68 autres élèves, le mercredi 22 avril, pour participer à un concours spécial, tenu à l'Université de Saskatoon. Elle choisit comme sujet "La chimie". Elle est la fille de M. et Mme Albert Martin, de Willow-Bunch.

Va-et-vient

M. Ronald Cayer est arrivé dernièrement du collège de Gravelbourg où il a terminé son année d'études en arts et métiers.

Mme Emile Benoit est allée passer une quinzaine de jours en Ontario où elle visitera sa soeur, patiente à l'hôpital.

M. et Mme L. Sylvestre sont partis visiter des parents et amis de Montréal pour quelque temps.

Mme M. Moor et ses deux enfants, de Gravelbourg, sont venus visiter des amis de Willow-Bunch, dernièrement.

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 3 mai.

Baptême

Le 26 avril: Francis Ann, fille de Jack Weismiller et de Louise Philippon, née le 9 avril. Parrain et marraine, Emile Giraudier et Marguerite Mondor.

Malades

Sont à l'hôpital actuellement: MM. L. Lapointe et W. Winter, Mmes J. Porter (une fille), J. Gibson, A. Champigny, A. Laberge, Wayne Eger, Madeleine Leduc, Julie Desautels et le bébé Roger Gosselin.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: MM. H. Berger, A. St-Yves, A. Pelletier, G. Gibson et Mme V. Bruneau.

Décès

M. Achille Turgeon, beau-frère de Mme W. Winslow, est décédé à Montréal dernièrement.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Voeux du Frère Kosa, O.M.I.

Le dimanche 3 mai, notre cher Frère Edouard Kosa, O.M.I., prononçait ses voeux de 3 ans dans la Congrégation des Oblats: ce Frère que l'on voit toujours vers 8 h. 15 sur le tracteur, prêt au travail et toujours aussi ponctuel pour ses exercices religieux, passe pour certains comme un inconnu au Collège, car il ne fait pas beaucoup de bruit.

Le Frère Kosa est un produit de Lestock, Sask., et ceux qui la connaissent savent quelles qualités de coeur et d'intelligence il possède. Nous avons le bonheur de vivre avec lui depuis le début de cette année scolaire et nous espérons qu'il sera longtemps des nôtres.

Tous se sont donc réjouis de le voir renouveler ses voeux de religion: dans une cérémonie intime présidée par le Père Supérieur, nous avons prié aux intentions du Frère Kosa. La chorale du collège exécuta des chants appropriés tels que Adoramus te, Regina Coeli Jubila, Je t'adore sur l'autel et Au pied de tes autels.

A l'Evangile, le Père Supérieur adressa quelques mots aux Pères et Frères réunis, ainsi qu'au groupe de collégiens: il souligna les quatre événements qui marquaient la journée: l'ouverture du mois de Marie, la béatification à Rome de Mère d'Youville, l'invention de la sainte Croix et plus spécialement la profession de 3 ans du Frère Kosa.

La graduation au couvent

Depuis plusieurs années déjà, c'est la coutume que les collégiens aillent chanter la messe de graduation des élèves du couvent. Après s'être bien préparée, la chorale se dirigea pour cette cérémonie au couvent Jésus-Marie vers 10 h.

La chorale, sous la direction du Père Plamondon, exécuta la messe de Boyer à trois voix égales. MM. Henri Caron et Robert Boulanger se partagèrent la tâche de l'accompagnement.

Après l'Evangile, le Père Desrochers, qui chantait aussi la messe, prit la parole pour tracer aux élèves le portrait du Christ qui doit toujours les guider et il réfuta les fausses maximes de notre monde contemporain.

Grâce à l'amabilité des religieuses et des élèves, la chorale put bénéficier d'un petit goûter qui fut hautement apprécié.

Le collège profite de l'occasion pour souhaiter à tous les gradués de 1959 leurs voeux sincères dans leurs diverses carrières, tout en les félicitant du chemin parcouru et des succès remportés.

Le Foyer d'Youville

En ce dimanche du 3 mai, rempli de tant d'activités, les religieuses de l'hôpital, qui avaient le bonheur de fêter la béatification de leur fondatrice, Mère d'Youville, profitèrent de la circonstance pour enlever la première pelletée de terre en vue de la construction du Foyer d'Youville, résidence pour les personnes âgées.

Le Collège ne pouvait manquer de participer à ces démonstrations: en plus des Pères et Frères du Collège, on remarquait notamment la fanfare, sous la direction du Père Alain Piché; malgré la température froide, les membres de la fanfare en grande tenue rehaussèrent l'éclat de cette cérémonie.

Après l'enlèvement de la première pelletée de terre, un groupe de la chorale avec leur directeur exécuta un salut du St-Sacrement en parties comportant les pièces suivantes: Adoramus te, Regina Coeli Jubila, Magne Joseph, Tantum Ergo et le cantique d'occasion à la bienheureuse Mère d'Youville.

Comme cela convenait, un petit goûter fut avidement dégusté par tous les participants.

Le Collège est heureux de présenter aux dévouées Soeurs Grises de l'hôpital leurs chaleureuses félicitations pour les inoubliables cérémonies qui viennent de se dérouler à Rome et qui consacrent en un sens la valeur de leur apostolat auprès de nous.

LA REDACTION.

Inspection des cadets

Le jeudi après-midi 20 avril se déroulait au gymnase du Collège la dix-neuvième inspection annuelle des cadets de St-Pierre, présidée par le colonel Hood, de Winnipeg, accompagné de quelques hauts dignitaires militaires et invités d'honneur.

Ce fut d'abord le salut général et l'inspection, la marche et la présentation officielle des armes, le tout dans un ordre parfait et impeccable: plusieurs élèves qui n'ont pas le bonheur d'être dans le corps de cadets regardaient, étonnés de voir leurs confrères capables d'une telle discipline.

Puis on passa aux diverses démonstrations: 3 cadets se firent compétition pour la rapidité à défaire et à remonter une carabine: André Dansereau, Léo Pinel et Cyril Giroux; ce dernier remporta la palme pour mettre l'arme en parties, mais André Dansereau eut l'avantage pour la remonter.

Alain Nogue nous intéressa vivement dans une démonstration où tout se faisait par signes; c'était merveilleux de voir évoluer Alain et ses camarades.

Comme la radio sans fil tient une grande place dans l'armée, Doll, E. Mourre, André Couture et Benjamin nous donnèrent un exemple de leurs capacités. Pour continuer le programme, l'escadre de précision y alla de différentes marches bien réussies, je dirais même une des meilleures démonstrations.

Après que le major Raymond Marchand eut remis tout son petit monde en rangs, il invita le colonel Hood à décerner les trophées: les récipiendaires furent Raymond Marchand, le meilleur cadet, Rosaire Denis, le cadet le plus amélioré durant l'année, et Garry Houde, le cadet ayant la meilleure tenue; Cyril Giroux, Edouard Godin, L. Thibault et A. Couture reçurent aussi la récompense de leurs efforts.

Puis le colonel Hood adressa ses félicitations au corps de cadets pour leur magnifique travail de cette année; il remercia le Père Gervais en charge, qui fut secondé cette année par Ernest Tremblay, Gérald Gauthier, Denis Hamonic et Guy O'Reilly. Il souhaita plein succès à tous dans leurs examens de fin d'année et une franche réussite dans les diverses professions où plusieurs entreront bientôt.

L'hymne O Canada termina cette intéressante après-midi d'inspection des cadets de St-Pierre.

Pierre CROTEAU,
Versification.

Gravelbourg

Début des travaux

Malgré la température inclémente, du dimanche 3 mai, les travaux au Pavillon Youville de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg commencèrent officiellement. Cette cérémonie commémorait la béatification de la Rév. Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises. Elle débuta par de la musique exécutée par la fanfare du Collège, sous la direction du R. P. A. Piché, O.M.I.

Le maitre de cérémonies, M. Albert Forcier, présenta les orateurs suivants: MM. Ernest Longpré et S.-M. Bonneau, du conseil de l'hôpital, D. E. Chalmers, du département du Service Social, et E. G. McCudden, architecte du Pavillon Youville. Parmi les assistants, on remarquait les membres du conseil de l'hôpital, les membres du conseil médical, les maires de la ville et de la campagne, la Rév. Sr Juliette Marieau, de St-Boniface, économe provinciale, la Rév. Sr Albina Boisvert, de Régina, une des premières Soeurs fondatrices de l'hôpital St-Joseph, et la Rév. Sr Cécile Gauthier, de Regina, fille de M. et Mme Raoul Gauthier, de Gravelbourg.

M. Albert Lagassé, père, un des premiers pionniers de Gravelbourg, remua la terre à plusieurs reprises. A cause de son âge avancé, ce geste fut très apprécié.

Le R. P. M. Charest, O.M.I., prit plusieurs photos au cours de la cérémonie.

Un délicieux goûter fut servi aux distingués invités par les Dames Auxiliaires et le tout se termina par la bénédiction du St-Sacrement. Le R. P. Plamondon, O.M.I. et les collégiens firent les frais du chant.

Ouverture du mois de Marie

Le vendredi 1er mai, en la cathédrale, eut lieu une cérémonie solennelle à l'occasion de l'ouverture du mois de Marie. Elle débuta par une procession à l'intérieur de l'Eglise. Y participèrent: les guides et Jeannettes, les croisés et croisillons, quelques gardes-malades de l'hôpital, M. le maire et quelques membres du clergé.

Des petits garçons portaient la statue de la sainte Vierge. Le chapelet fut récité par les guides et Jeannettes. Il y eut consécration à la sainte Vierge par les différentes organisations et couronnement de la sainte Vierge par une graduée du couvent Jésus-Marie. Des cantiques en anglais et en français furent exécutés par les dames catholiques de langue anglaise et les Dames de Ste-Anne. Mme A. Fouquet chanta l'Ave Maria.

A l'issue de la cérémonie, M. l'abbé D. Dugas, curé de la cathédrale, célébra une basse messe.

Coderre

Graduation

Le dimanche 3 mai était le grand jour de graduation pour les élèves du grade XII. A la grand-messe paroissiale, les gradués entrèrent au son d'une marche. M. le curé leur adressa quelques mots au sermon, et tous reçurent la sainte communion. Le soir, il y eut la graduation devant un bon auditoire. Aux premiers rangs, on remarquait M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, M. L.-P. Coderre, M.L.A., les commissaires d'école et les parents des gradués. Le maitre de cérémonies était M. Rolland Perras.

Le programme était composé de chant et de monologues, en voici quelques-uns: "Qu'est-ce que vivre?" par André Beaudette; "Is it Worth While?" par Ruth Kempf; un "Adieu" en français, par Rose-A. Bernier.

Après la graduation, les élèves et leurs parents se rendirent au couvent où un goûter préparé par les religieuses leur fut servi.

Les gradués étaient: Jacqueline Kelly, Rose-Aimée Bernier, Ruth Kempf, Alain Huel, André Beaudette, Louis Perras et Loren Bourget.

Assemblée

Dimanche après-midi, il y eut une assemblée des Chevaliers de Colomb dans la salle Légion. MM. Allyre Sirois, Henri Lepage et Jos. Lemire, de Gravelbourg, sont venus pour recruter de nouveaux membres pour l'initiation qui aura lieu bientôt.

Saint-Front

M. Robert Plamondon, son fils, Normand et son épouse, sa fille, Rachelle, et son fils, Denis, tous de Methley, et Mme Delia Roy, de Marius, Manitoba, ont fait une visite à leurs parents dans la paroisse.

M. Adélard Rousson et quatre de ses enfants, de Prince-Albert, sont venus voir leurs parents, M. et Mme Jules Plamondon.

M. Maxime Dufault et sa soeur, Mme Riel, de St-Vital, ont passé quelques jours chez leur frère, M. Jérémie Dufault.

Mme Emile Boire, sa soeur, Mlle Denise Bourque, et M. Richard Callahan, tous de Saskatoon, étaient en visite dans la famille H. Bourque.

M. et Mme François Auriat avaient la visite de leur fils, Albert, de Bellsite, Manitoba.

Les familles Syrenne recevaient leurs frères, Alphonse et Aurèle, de Midale, Sask.

M. et Mme H. Quessy et leurs enfants, Lionel, Lucien, Henriette et Denis, de Saskatoon, ont rendu visite à leurs parents et amis.

M. et Mme Amédée Plamondon, de Bellsite, Man., sont venus en automobile voir leurs fils, Laurent et Lucien, et leurs vieux amis.

Mme Victoire Auriat a passé quelques jours à l'hôpital de Rose Valley, tandis que Mme Joseph Basset est encore hospitalisée.

Dimanche dernier, le R. P. G. Massé, P.S.M., est allé à Périgord pour y dire la messe, en l'absence du R. P. A. Robveille, P.S.M.

M. Louis Picton et son oncle, Alphonse, sont allés visiter les familles Alcide Boire et Orance Plamondon, de Bellsite, Man.

A l'assemblée annuelle de l'Association coopérative tenue le 17 avril, MM. J.-B. Beaudry et Alfred Bourque ont été élus pour remplacer MM. H Pylatiuk et C. Beaudry, sortant de charge. Une dizaine de membres étaient présents.

M. J. Lanouette a acheté le lot et la maison de feu M. Xavier Bouchard au village.

Domremy

Décès

M. Eugène Thibault, de Bonne Madone, est décédé à Prince-Albert le dimanche 19 avril, à l'âge de 80 ans, après un mois de maladie. Sa famille demeure à 15 milles à l'est de Domremy depuis 48 années. M. Thibault épousa Mlle Emma McGarry à Manchester, Etats-Unis. Ils eurent onze enfants, Philippe, Robert, Arthur, Lionel, Gérard et Albert, de Bonne Madone, Joseph et Wilfrid, de Montréal, et Marie (Mme Albert Fontaine), de Prud'homme; un fils et une fille précédèrent leur père dans la tombe.

M. l'abbé A. Marchildon, ancien curé, chanta le service. Les porteurs étaient les fils du défunt, MM. Gérard, Albert, Arthur, Philippe, Wilfrid et Joseph Thibault. Son fils, M. Lionel Thibault, portait la croix.

L'enterrement se fit dans le cimetière de Bonne Madone.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ça et là

M. Arthur Thibault fut choisi candidat C.C.F. pour le comté de Kinistino à l'assemblée de nomination qui fut tenue à Birch Hills le samedi 25 avril.

L'assemblée annuelle de la coopérative a eu lieu le lundi 27 avril dans la salle du village et fut présidée par M. Etienne LeBlanc. Mme A. Doucet agissait comme secrétaire et remplaçait Mme H. Baudais, hospitalisée. Etaient présents à l'assemblée: M. Don Orr, propagandiste, M. Fred Lockhart, organisateur des relations publiques, et M. E. Hanson, délégué de la Fédération. M. A. Doucet donna le rapport du gérant. Les chèques furent distribués au cours de l'assemblée. Le café fut servi par Mmes Thomas Boyes et R. Gault. Les nouveaux directeurs élus furent MM. H. Boger, G. Holinaty et Laurent Godin. M. E. LeBlanc remercia les directeurs sortant de charge et souhaita la bienvenue aux nouveaux.

Après un long séjour chez leurs parents, M. et Mme Tauriac, de Domremy, Mme Calmon et son fils, Claude, sont partis rejoindre M. Calmon à Québec. Le 12 mai, la famille Calmon partira à bord du Homeric pour s'établir à Bordeaux, France, où M. Calmon sera gérant pour une compagnie de machines à chaussures. A cette occasion, un thé réunissait plusieurs dames. Mme Benoit et sa famille, de Saskatoon, étaient venues passer la fin de semaine.

Saint-Hubert

Semi-finale du concours oratoire

C'est à un délicieux régal intellectuel que le dimanche après-midi 3 mai nous conviaient, à St-Hubert, les professeurs et élèves des écoles canadiennes-françaises du district de Montmartre. Non pas que les professeurs aient fait étalage de leurs qualités oratoires. Mais nul ne donne de ce qu'il ne possède pas, n'est-ce pas? Alors, si les élèves de Montmartre, Forget, Wolseley et St-Hubert ont par leur silhouette sympathique malgré un brin de timidité, par leur voix claire quoique un peu fluette, par leurs gestes abondants même parfois maladroits donné des indices évidents de leur talent d'orateurs, c'est assurément à leurs professeurs qu'ils le doivent.

Si bien que l'adjudicateur, en la personne de M. l'abbé Blanchard, de Willow-Bunch, fut bien embarrassé de savoir à quel vainqueur décerner la couronne.

Au premier groupe de concurrents, Jean-Paul Istace, de St-Hubert, avec ses "Qualités", ne compta pas de mensonge, malgré ses aveux, puisque le pendule de l'adjudicateur oscilla en sa faveur. Si, au deuxième groupe, Denis Tourigny, de Wolseley, était triste de ne pas recevoir de lettre de son "Facteur", quelle ne fut pas sa joie d'apprendre que le choix du juge s'était arrêté sur lui!

Les concurrents du troisième groupe ne manquèrent pas de talents certes, mais ce fut Yvonne Brûlé, du pensionnat des Soeurs de Forget, qui, avec son "Il Miracola", conquit la palme du vainqueur.

Faut-il mentionner les discours de Mlle Rita Perron sur "Pie XII" et de Mlle Jeanne Perras sur "la cinématographie", toutes deux élèves de Montmartre? Ce terme un peu prétentieux pour des frimousses de 17 ans n'en dénote pas moins un travail personnel qui n'est pas sans mérite. L'aisance de leur maintien, la conviction de leurs idées, la variété de leur ton et l'assurance de leurs gestes augurent déjà bien de la future carrière scientifique, juridique et même diplomatique de ces orateurs en herbe.

Il faut avouer en tous cas, que les applaudissements ne leur ont pas manqué. Ne sont-ils pas la preuve des louanges et encouragements de l'auditoire à l'endroit des concurrents comme aussi des acteurs et chanteurs dont les intermèdes musicaux et scéniques agrémentèrent la soirée?

Que les chers visiteurs de Montmartre, Forget, Wolseley et Lebret, ainsi que les professeurs et les concurrents et surtout M. l'abbé Blanchard, veuillent bien trouver ici l'expression de la gratitude de tous!

A Mlles Y. Brûlé, R. Perron et J. Perras qui, le 17 mai prochain à Montmartre, se mesureront avec les lauréats des districts de Gravelbourg, Ponteix et Bellegarde, tous souhaitent bon succès.

Baptêmes

Le 4 mai: Patrick-Michel, fils de M. et Mme Léon Beaujot. Parrain et marraine, M. et Mme M. Mullie, d'Arborfield, oncle et tante de l'enfant, remplacés par Norbert Beaujot et Cécile Brûlé.

Le 4 mai: Alain-Raoul-Joseph, fils de M. et Mme A. Pelletier. Parrain et marraine, André et Vivianne Pelletier, frère et soeur de l'enfant.

Ça et là

Mme G. de Laforest et ses trois filles, de Regina, étaient en visite chez leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin, en fin de semaine.

M. et Mme P. Ledressay, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme J. Cottin, dernièrement.

Les enfants et petits-enfants de M. Eugène Poncelet se réunissaient le 16 avril à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. 80 chandelles ornaient le gâteau de circonstance. Tous souhaitent à M. Poncelet encore de nombreuses années au milieu des siens.

MONTREAL — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a célébré, le dimanche 26 avril, dans l'intimité son 55e anniversaire de naissance.

Aucune cérémonie spéciale n'est prévue. Cependant, 13 évêques représentants diverses régions de la province de Québec ont été invités à déjeuner à l'archevêché.

Décès de M. Joseph-T. Mercier à Zenon Park le lundi 13 avril

ZENON PARK — M. Joseph-Théophile Mercier est décédé le lundi 13 avril à l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park, à l'âge de 84 ans, après une courte maladie. Il naquit à Vritz, Loire Inférieure, France, le 18 juin 1874 et arrivait à Zenon Park avec sa famille, le 2 avril 1914. Son épouse le précéda dans la tombe le 1er juillet 1955, ainsi que son fils aîné qui est décédé il y a plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Georges et Henri, de Zenon Park, et Gabriel, de Domremy; un frère, Henri, de Zenon Park; vingt petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 15 avril dans l'église Notre-Dame de la Nativité par M. l'abbé A. Arès, curé, et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le frère du défunt, M. Henri Mercier, conduisait le deuil et les porteurs étaient ses trois fils, MM. Gabriel, Georges et Henri Mercier, et ses trois petits-fils, MM. Augustin et André Mercier et Armand Fontaine.

Sont venus assister aux funérailles: M. et Mme Gabriel Mercier, de Domremy, M. Armand Fontaine, de Prud'homme, et M. Joseph Mercier, de St-Denis.

Les arrangements funéraires étaient sous la direction de la maison Hill, de Tisdale.

Remerciements

La famille Mercier remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent, soit par assistance aux funérailles ou autres manières. Un merci spécial aux religieuses de l'hôpital, aux gardes-malades, à M. le curé et à M. le Dr Mandin.

Va-et-vient

Mme Rosanna Lupien, de Périgord, est en promenade pour quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Narcisse Vaillancourt.

MM. Alain Foucher et Denis Rancourt sont retournés à Fife Lake, C.-B., après deux semaines en visite chez leurs parents et amis, ainsi que Mme Denis Rancourt et ses trois enfants qui ont passé l'hiver chez M. et Mme Cléo Rancourt.

La jeune Nicole Hudon, fille de M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert, a passé une fin de semaine chez sa grand-mère, Mme Jos. Hudon, et chez ses oncle et tante, M. et Mme Edmond Hudon, dernièrement.

M. Robert April, qui est employé pour le Canadien National, a passé trois semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Eugène April, récemment.

M. et Mme Sylvio April et leurs enfants sont revenus de Brandon, Man., où M. April était employé. Il est maintenant au service de la municipalité de Connaught et voit à l'entretien des chemins et des machineries de cette municipalité.

M. Elphège St-Arnaud, de Fife Lake, C.-B., a passé quelque temps dans la paroisse pour affaires.

M. et Mme René Rabut, de Domremy, et Mlle Rosa Gaudet, de Prince-Albert, ont passé une fin de semaine chez leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau, récemment.

M. et Mme Edouard Leblanc, de Fife Lake, C.-B., sont arrivés pour faire les semences sur leur ferme.

Etaient en visite chez M. et Mme Albert Marchildon, dernièrement: leurs enfants, Léopold, de Cedarvale, C.-B., Emile et son épouse, Odile et son mari, M. Harold Fahl, Mariette et son ami, M. Terry Fedora, tous de Saskatoon.

Sont allés à Prince-Albert, le vendredi 17 avril, pour affaires: Mmes Damase Chabot et Philippe Brisebois, Mlle Clémence Chabot, MM. Olivier Beaulieu et Aurel Brisebois.

Etaient de passage à Prince-Albert, il y a quelque temps: MM. Edmond St-Amant et Ubald Carrier, Mmes Edmond et Clarisse St-Amant, J.-B. Wassill et Gérard Leblanc. Cette dernière rendait visite à sa mère, Mme Joubert, au Mont St-Joseph, à l'occasion de son 90e anniversaire de naissance. Mme Joubert eut, cette journée-là, le bonheur de voir tous ses enfants réunis, sauf deux qui demeurent en Colombie-Britannique.

M. et Mme Robert Normand et leur fille, Paulette, Mme Denise Bussière, Miles Elaine Leblanc et Thérèse Marchildon sont allés à Prince-Albert, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Paul Parent et leur fils, de Fife Lake, C.-B., ont visité leurs parents pour quelque jours.

M. et Mme Gérard Leblanc et leurs enfants, Carole et Roger, se sont rendus à Prince-Albert où ils ont assisté aux funérailles de M. Alfred Belhumeur, beau-frère de Mme G. Leblanc.

M. et Mme O. Heidgerken et leur fillette et M. R. Bell sont venus de Melfort pour rendre visite à Mme Rita St-Pierre, il y a quelques semaines.

M. et Mme Léo Callaghan et leur fils, Denis, et M. et Mme T. Cummins, de Saskatoon, ont passé une semaine à l'hôtel Zenon Park, récemment, afin de visiter leurs fils au pensionnat des Frères du Sacré-Coeur.

M. et Mme Laurie McCrea et Mme Wilfrid Valois étaient de passage à Saskatoon, au cours de la semaine dernière, où M. L. McCrea a assisté à un congrès.

M. Ronald Wassill est de retour chez ses parents, M. et Mme J.-B. Wassill, après avoir terminé un cours de commerce à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Jos. Duperreault sont allés en voyage à Regina, dernièrement.

M. E. Gerlinsky, de Carmel, est venu, le dimanche 26 avril, conduire son épouse et ses trois enfants qui passeront une couple de semaines chez leurs parents, M. et Mme Amable St-Amant.

MM. et Mmes Louis Chartier et Philippe Brisebois sont allés rendre visite à M. et Mme Henri Brisebois et leur famille, de Hudson Bay, le lundi 27 avril.

M. Clément Moyen est parti pour Thompson, Man., où il a trouvé du travail. Son frère, Urbain, est à l'emploi de la Foundation Company depuis l'année dernière.

La Rév. Mère Marie-Ephrem, supérieure de l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park, a pris part à une journée de conférences concernant les hôpitaux du nord de la province, tenue à Tisdale le mercredi 22 avril. Elle se rendit ensuite à la maison-mère de Ponteix où elle passa une semaine.

Çà et là

Une assemblée spéciale concernant le district de l'école du village eut lieu dans une classe de l'école la semaine dernière. Elle fut présidée par M. Etienne Potié.

A la soirée organisée par les hommes de la paroisse au profit de l'hôpital et qui a rapporté $219.00, M. Philippe Brisebois fut l'heureux gagnant d'un ensemble d'appareils électriques domestiques.

Malades

Furent hospitalisés au cours du mois d'avril: Mmes Albertine Brisebois, Violette Perreault, Lorette Larmand, Marie-J. Moyen, Mary Dzik, d'Aylsham (qui a donné naissance à un fils le 22 avril), et Flossie Brochu, d'Arborfield, MM. Gilles April, Joseph Mercier (décédé le 13 avril), Frank Simon, de Clashmoor, Roger Roy et Léon Turcotte, Alphonse April, Jos. Roy, les jeunes Laurent Chabot, Urbain Vigeant, Charles Mandin, Wilfrid Moyen, Roland Courteau, Dolorès Chamberland, Norbert Carpentier, René Carpentier et Dennis Magnus, de Clashmoor.

Prince-Albert

Caisse Populaire

Le 27 avril, au soubassement de l'édifice du bureau des terres qui dorénavant servira aux réunions de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert, avait lieu une assemblée, sous la présidence de M. R. Pellerin, qui commença par la prière usuelle.

Etant données les circonstances, il fut décidé par les membres présents que tous aient droit de vote pour la nomination du comité de crédit.

M. Robert Pellerin fut, à l'unanimité, réélu président pour le prochain terme.

C'est avec un vif regret que les membres acceptaient la résignation de leur secrétaire-trésorier, M. J.-B. Gaudet. M. Pellerin, au nom de tous, le remercia pour le beau travail accompli depuis la fondation de la Caisse Populaire. Il fut remplacé par M. Georges Dion. M. Gaudet prêtera toutefois son concours en agissant comme assistant à M. Dion. M. Albert-L. Pagé fut nommé directeur pour remplacer M. Dion. Il s'occupera aussi du comité de publicité.

Il fut aussi suggéré que chaque membre se fasse un devoir d'emmener un nouveau membre à chaque assemblée mensuelle. Invité par le président à adresser la parole, M. H. R. Steele présenta plusieurs suggestions dans le but d'augmenter les revenus de la Caisse et encouragea les membres à déposer une certaine somme d'argent en parts sociales.

La prochaine réunion aura lieu le 11 mai.

Souper

Le lundi 27 avril, un souper eut lieu en l'honneur de dix anciens Grands Chevaliers de la branche locale des Chevaliers de Colomb. Chaque Chevalier reçut un briquet avec l'inscription de l'année où ils furent en fonction. Voici les noms de ces Chevaliers: les frères Harry Quinlan, J.-E. Lussier, C.R., Frank Chad, Vic Baker, John Swystun, J.-H.-D. LaCroix, J. J. MacIsaac, Geo. Golton, A. R. Brown et Joe Ward, tous de Prince-Albert, et Mel. McNeil, résidant maintenant à Saskatoon.

Baptêmes

Le 12 avril: Michael Keith, fils de Ben. Lemieux et d'Arlene McCann, né le 22 mars. Parrain et marraine, Victor Lemieux et Helen McLeod.

Le 17 avril: Doris-Marie-Aurélie, fille de Bruno Painchaud et d'Angéline Rousson, née le 11 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Painchaud.

Le 19 avril: Florence-Armande, fille de Louis Marcotte et d'Hélène Goddue, née le 10 avril. Parrain et marraine, Marcel Goddue et Armande Neider.

Le 17 avril: Christine-Anne-Marie, fille de Jean-Paul Houle et de Frances LaCroix, née le 7 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Georges LaCroix.

Radville

Çà et là

M. l'abbé A. Yandeau est de retour d'un voyage, en automobile, aux Etats-Unis où il rendit visite à sa mère.

La compagnie McCleod, qui avait loué un bâtiment de M. Paul Marion, a ouvert son magasin de quincaillerie, le 1er mai.

Le bureau de la clinique tenu par la garde-malade, Mme Wayt, a été déménagé au sous-sol de la salle de la Légion.

Mlle Monique Porte, de Regina, accompagnée de M. L. Pyle, est venue passer la fin de semaine chez ses parents.

Cadillac

Va-et-vient

M. et Mme Camille Legros sont allés visiter leurs parents de Claydon et Eastend, il y a quelque temps.

Mlle Lydia Herman, étudiante à l'hôpital de Weyburn, est retournée à ses études après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Alphée Lacasse.

Mme Jos. Lajeunesse et ses enfants, Lucille et Lucien, et M. et Mme Roger Lajeunesse, de North Battleford, ont visité Mme Blanche Tessier, la semaine dernière.

Coderre

Çà et là

Les paroissiens de Coderre se réjouissent de la nomination de Mgr Vachon comme Prélat Domestique; Mgr Vachon a été curé de Coderre pendant près de treize ans. Sincères et respectueuses félicitations.

Le concours oratoire anglais eut lieu dans la salle municipale le 24 avril; les gagnants de chaque groupe furent les suivants: Grades I et II: Joanne Coderre, du Village, et Edith Anderson, de Wood Valley; Grades III, IV et V: Carol Wirges, de Crocus, et David Coderre, du Village; Grades VI, VII et VIII: Charmian Poisson, école du Village, et Clarisse Croteau, de Courval.

Les Dames de la Ligue Féminine ont tenu à honorer leur patronne, Notre-Dame du Bon Conseil, le lundi 27 avril. A 8 heures, M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, directeur provincial, donna une conférence sur la Ligue et expliqua comment devenir de bons membres actifs. Ensuite toutes les dames se rendirent à l'église pour la Sainte Messe et la communion générale. Les dames firent les frais du chant. Il y eut aussi acte de consécration et litanies de Notre-Dame du Bon Conseil après la messe. Un goûter fut servi par Mme Perras après l'office.

Le nouveau garage de M. Fortin est en voie de construction; des ouvriers de Moose Jaw sont venus samedi dernier pour faire la maçonnerie; M. Armand Gaucher finira les portes et fenêtres.

O privilège du génie! Lorsqu'on vient d'entendre un morceau de Mozart, le silence qui lui succède est encore de lui...

Lisieux

Foyer-Ecole

Le dimanche 19 avril, trente-huit membres de Foyer-Ecole se réunissaient pour la dernière assemblée de l'année.

La réunion débuta par la prière récitée par M. l'abbé R. Lemieux, qui remplace M. l'abbé Lucien Poulin pour quelques semaines. Vint ensuite la lecture des minutes par la secrétaire, Mme Albert Emond. La grande cantatrice d'opéra "Lily Pons" exécuta un de ses morceaux favoris. Le président, M. Georges Faucher, forma ensuite les groupes pour le forum. Les animateurs furent M. l'abbé R. Lemieux et la Rév. Sr Thérèse Legal. Les secrétaires étaient Mmes Albert Emond et A. Sabourin. Les questions discutées étaient intéressantes, mais surtout très pratiques, puisqu'elles portaient sur les bonnes manières. Parents et professeurs tâchent de travailler à l'amélioration de ce point si important qui est une des formes de la charité.

La pantomine "Wanted a wife" fut rendue à la perfection; c'est M. Paul Sabourin qui jouait le rôle principal; les témoins se souviendront longtemps de son air de comédien. Mmes Georges Sabourin, Albert Emond, Arthur et Paul Sabourin s'acquittèrent de leur fonction à merveille. Félicitations à tous ces acteurs amateurs! On a pu rire de bon coeur!

Le grand sujet à l'étude fut celui des diners chauds. Les dernières conclusions ne furent cependant pas tirées puisqu'il y a encore quelques points à étudier.

Après avoir répondu aux questions placées dans la "Boite aux questions", M. l'abbé R. Lemieux adressa quelques paroles sur la charité.

Le prix de présence fut d'abord désigné à Mme Emilien Préfontaine qui devait répondre à trois questions avant de se l'assurer, mais elle dut le céder à M. l'abbé R. Lemieux.

Un succulent goûter préparé et servi par les familles Omer, Philippe et Georges Préfontaine et Henri Bouvier vint clore cette intéressante réunion de famille.

Çà et là

Mlle Nicole Préfontaine, garde-malade à Gunner Minne, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine, avant de partir pour l'Europe avec sa soeur, Géraldine, de Montréal.

Le jeune Gérald Fafard est patient à l'hôpital d'Assiniboia pour intervention chirurgicale.

M. et Mme Albert Marchildon, de Zenon Park, et leur fils, Léo-Paul, de la Colombie-Britannique, étaient de passage chez M. et Mme Gustave Tessier, récemment.

Jackfish

Çà et là

Le 24 avril, M. Eugène Baillargeon conduisit Mme Elphège Carignan et ses filles, Elise et Jeannette, et Mme Joseph L'Heureux à Saskatoon où elles visitèrent quelques parents.

M. Wilfrid L'Heureux a vendu son terrain à M. Philippe McCaffrey, de Vawn.

Mme Wilfrid L'Heureux a passé quelques jours à l'hôpital d'Edam, ces jours derniers.

Prompt rétablissement à Miles Elise Carignan et Thérèse Esquirol, patientes aux hôpitaux de North Battleford et d'Edam respectivement, et à tous ceux qui sont atteints de la grippe.

Mme Délia Larivière est venue passer quelques jours chez M. et Mme Emile L'Heureux, ces jours derniers.



Une maman, c'est beaucoup de bonheur

Dimanche est la fête de toutes vos mamans. La plupart d'entre vous avez encore le bonheur d'avoir votre maman. Avez-vous jamais pensé à tout ce que ce mot signifie — Maman! Bonté, tendresse, générosité, amour, sécurité, bien-être, voilà tout ce que résume le mot Maman.

Regardez un peu en arrière. Songez combien de jours heureux vous avez vécus, grâce à votre Maman. Elle vous a mis au monde dans la souffrance, puis elle vous a nourris, habillés, elle a guidé vos premiers pas, elle vous a aidés à balbutier vos premiers mots. Que de nuits blanches elle a passées près de son enfant malade. Avec quelle douceur elle vous soignait alors. Son sourire, ses caresses valaient plus que tous les remèdes.

Quand vous avez commencé la classe, que d'heures elle a sacrifiées de son travail, de ses loisirs pour aider son enfant dans un passage difficile.

C'est encore elle qui vous a fait connaitre Jésus. Tout petit déjà vous répétiez ravis, ce mot si doux, Jésus, puis vous envoyiez vers le crucifix un baiser, de votre petite main ronde et rose.

Aujourd'hui vous vous instruisez à l'école car maman n'aurait pas le temps d'enseigner à trois, six, huit, dix enfants. Mais si vous mangez bien aux repas, si vous dormez bien la nuit, si vous êtes une petite fille, un petit garçon heureux, c'est grâce à votre maman. Elle fait la cuisine, elle coud, elle lave, tout cela pour ses chéris.

Et en plus de tout cela elle trouve le temps de préparer une petite fête pour votre anniversaire, d'écouter vos histoires au sujet de l'école, de vos réussites, de vos amis, vos jeux, etc. Ou encore, elle vous console lorsque vous avez de la peine.

Oui, votre maman fait tout cela pour vous . . . et bien plus encore. Elle s'est donnée à ses enfants. Alors si parfois elle vous gronde sans raison, si elle est impatiente, ne lui en voulez pas. Soyez gentils, sautez-lui au cou . . . sans la fatiguer toutefois. Et quand elle vous demande un service, n'hésitez pas à obéir. Au contraire, allez au devant de ses désirs. Rendez-vous utiles dans les petites besognes.

Quand vous lui aurez fait de la peine, demandez-lui pardon. Vous ne pouvez savoir combien elle vous aime. Plus tard, quand vous serez vous-mêmes pères ou mères de familles, prêtres ou religieuses, alors seulement vous comprendrez le trésor qu'est une mère.

Mais d'ici là, efforcez-vous de le comprendre au moins un peu, d'être affectueux, obéissants, respectueux. Soyez la joie de votre maman. Vous lui devez plus que cela mais jamais vous ne pourrez lui remettre tout ce que vous lui devez.

Dimanche, même si vous n'avez pas un gros cadeau à lui offrir, offrez-lui celui de votre tendresse, de votre gentillesse, de votre sourire, de votre amour. Soyez prévenants. Si vous êtes assez grands, arrangez-vous pour qu'elle n'ait pas à préparer les repas. Mettez le couvert, prenez soin de bébé, enfin vous avez sûrement une bonne idée dans la tête pour fêter Maman. Et les gentilles promesses que vous lui ferez, tâchez que ce ne soit pas comme des plumes au vent.

Tous les jours de votre vie, priez pour votre Maman. Confiez-la à la sainte Vierge, la Reine des Mères. Restez toujours dignes de prononcer le nom chéri de Maman. Et n'oubliez pas Grand-Maman. Elle mérite bien aussi que vous la fêtiez puisque c'est grâce à elle que vous avez Maman.

Cousine JOSETTE.

Les "cousins" écrivent . . .

Pour moi, c'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade six, ma soeur est dans le grade cinq et mon frère est dans le grade quatre. Mon père est le principal de l'école. Il y a trois enfants qui restent à la maison avec maman.

Dans notre paroisse il y a des scouts, des louveteaux et des Jeannettes. Mon frère est louveteau.

Sincèrement,

Dolorès VERHELST,
Willow-Bunch, Sask.

☆ ☆ ☆

Je viens vous écrire pour la première fois. Nous sommes dix enfants dans notre famille. J'ai huit frères et une soeur. Un de mes frères est ingénieur civil, un est un docteur et un autre est séminariste à St-Boniface.

La semaine passée les élèves des grades IV à VIII ont participé à un festival qui a eu lieu à Assiniboia. Nous avons concouru contre l'école d'Assiniboia et les points étaient égaux. Chaque choeur a eu un diplôme.

Sincèrement,

Marguerite ROY,
Willow-Bunch, Sask.

Je vous écris une lettre pour la première fois. Je lis **La Liberté et le Patriote** avec mon petit frère, Fernand, qui est au grade deux, et ma petite soeur, Doraine, qui est au grade trois.

Nous avons eu un festival qui était bien intéressant. Je chantais dans un choeur et nous avons reçu un diplôme.

Votre cousine,

Diane BOURDAGES,
Willow-Bunch, Sask.

☆ ☆ ☆

J'ai de très belles nouvelles à vous annoncer. Nous avons gagné pour la vente de billets à l'école Marion. Mme Bourrier nous a envoyé une grosse boîte de tablettes de chocolat et une boite de chocolats aux cerises. Aussi je suis bien sûre que nous allons gagner pour la campagne de supports.

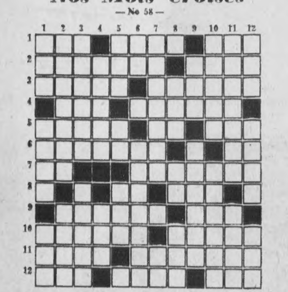
Quand M. l'abbé Beaupré est venu enseigner le catéchisme il nous a fait enregistrer sur l'enregistreuse. Nous avons chanté de belles chansons du P. Duval.

Si je gagne j'aimerais bien ça avoir le disque de "Le Belle au bois dormant".

Marjolaine ST-PIERRE,
grade 4, école Marion.

Nos Mots Croisés

— No 58 —



HORIZONTALEMENT

1—Première femme. — Appareil pour le chargement des navires. — Saison.
2—Endroit disposé pour uriner. — Enlevas.
3—Qui contiennent de la soude. — Inhabité.
4—Vaste étendue d'eau. — Rit à demi avec malice.
5—Refuges. — Sans vêtements. — Fort.
6—Entrelacera régulièrement des fils. — Période de temps.
7—Route rurale. — Plantation d'oliviers.
8—Pronom. — Ordre prescrit des cérémonies.
9—Ustensile de nettoyage. — Bouche de l'homme.
10—Treillages en bois. — Deux extrémités de l'axe de la terre.
11—Songe. — Taillé en biseau.
12—Verbe latin. — Exister. — Tamis de crin.

VERTICALEMENT

1—Possédai. — Foyer de la cheminée. — Eclat de voix.
2—Produire un vrombissement. — Se dit des fruits trop mûrs.
3—Canards sauvages. — Sérieux, posé.
4—Comm. de l'Allier. — Animal domestique.
5—Partie du corps. — Pronom. — Mouche africaine.
6—D'un verbe gai. — Nom vulgaire de deux champignons.
7—Se dit d'un adjectif qui marque l'ordre. — Sym. du brome.
8—Ancien bouclier oblong. — Fin d'infinitif. — Femme bavarde.
9—Tenta. — Genre de mammifères ruminants.
10—Donne plus de surface. — Genre de singes américains (plur).
11—Gâterai. — Cette chose-là.
12—Orient. — Premières. — Siens.

SOLUTION DU PROBLEME No 57

■ **Horizontalement:** 1. Espagnolette; 2. Neutralisait; 3. Sil — Intime; 4. Anses — Ma — Nos; 5. Néocor — Ca — Ni; 6. Moniteur; 7. Etna — Rein; 8. Art — Entrées; 9. Nord — Ta — Olaf; 10. Tueries — Ro; 11. Et — As — Ter; 12. Remportèrent.

■ **Verticalement:** 1. Ensanglanter; 2. Seine — Route; 3. Pulsomètre; 4. At — Ecot — Drap; 5. Grisonne — Iso; 6. Na — Riante; 7. Olim — Tas; 8. Linacé — Té; 9. Est — Auréoler; 10. Tain — Réel — Re; 11. Timon — Isar; 12. Etesien — Font.

Ça c'est dangereux . . .

Les grandes personnes se fatiguent quelquefois à dire: Paul, fais attention à ça. Marie, ne fais pas ça. Jean, ça, c'est dangereux. Jacqueline, tu vas te faire mal . . . Mais papa, maman, la maitresse, l'oncle Jim et les autres continuent quand même à crier pour éviter des accidents à leurs chers enfants. Autrement Paul mettra la main sur une poêle chaude et se brûlera. Jacqueline prendra le gros couteau pour couper une ficelle et se coupera le doigt. Jean marchera sur la glace au printemps et passera à travers . . .

Oui, nos anges gardiens ont beaucoup à faire mais ils ne sont pas obligés de faire des miracles tout le temps quand un enfant ne veut pas écouter les avertissements des grands. Il faut apprendre de bonne heure que le monde est plein de dangers pour ceux qui ne savent pas ce qui peut arriver ou qui ne portent pas assez d'attention à ce qu'ils font.

Cette semaine les évêques du Canada mettent en garde les gens contre un grand danger, celui des automobiles sur les routes. Une voiture pèse presque 2,000 livres et si le chauffeur ne fait pas attention il peut perdre contrôle de ce poids énorme et aller écraser quelqu'un. Ne soyez pas trop désireux de vous mettre au volant car c'est une grande responsabilité.

Et les jeunes surtout, soyez sur vos gardes lorsque vous traversez les rues et les chemins, surtout quand il y a un tournant tout proche qui empêche de voir loin. Surtout ne courez pas après une balle dans la rue sans regarder à gauche et à droite; ne sortez jamais dans la rue entre deux voitures stationnées; ne passez jamais en arrière d'un camion arrêté.

Faites attention, car nous vous aimons.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 17

Images de Marie Pignal



1. Peu de temps après la naissance de Jésus, un cortège de chameaux, harnachés d'étoffes somptueuses, aux couleurs éclatantes, parut à Jérusalem. Ils étaient montés par des Orientaux, des mages, c'est-à-dire des savants exerçant aussi sans doute les fonctions royales.

2. Très versés dans les sciences astronomiques, ces sages avaient vu une étoile inconnue qui d'après d'anciennes prophéties devait annoncer la naissance d'un roi dont la puissance surpasserait tout. Cet enfant prodigieux devait naître en Israël. Aussi les rois mages se mirent en route à travers le désert.

3. Mais personne à Jérusalem ne connaissait la naissance de ce roi. Hérode, mis au courant, tremble pour son autorité. Il fit venir secrètement les mages, et leur apprit que le Messie devait naître à Bethléem. "Allez, leur dit-il, voir cet enfant et venez me rendre compte de votre visite afin que j'aille moi aussi l'adorer". En réalité, il voulait se débarrasser d'un rival.



4. Guidés par l'étoile, les mages arrivent devant l'humble maison qui abritait la Sainte Famille. Quelle surprise a dû causer cette brillante caravane dans les rues montantes de la petite cité! Les rois mages se prosternent pour adorer l'Enfant. Puis ils lui offrent en présent les produits de leur pays.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Joseph-P. Guay**, magasin de chaussures, 196, avenue Provencher, St-Boniface.

TRIBUNE LIBRE

97, route Nationale,
Blériot-Plage par Calais
(Pas-de-Calais),
France,

Messieurs,

Je vous remercie vivement d'avoir eu la bonté d'insérer ma lettre du 21 février 1959. Grâce à cette heureuse initiative, un de vos lecteurs et amis, M. Aeck, de Dollard (Sask.), a eu l'amabilité de me faire parvenir plusieurs exemplaires de "La Liberté et le Patriote".

J'ai pu ainsi me faire une très bonne idée de la presse d'expression française dans le centre et l'ouest du Canada. Un préjugé assez répandu chez nous tendrait à faire croire que le français actuellement parlé et écrit au Canada est plein d'archaïsmes et de tournures régionales difficilement compréhensibles pour les non-initiés. La lecture de "La Liberté et le Patriote" m'a permis de constater qu'il n'en était fort heureusement rien. C'est à peine si deux ou trois mots ou locutions nous font sourire, ce qui ne nous empêche nullement de les comprendre: patate, pour "pomme de terre"; une joute, ici on dit tout simplement: un match (!); le postillon, pour "le facteur" ou le "préposé"; préférablement, pour "de préférence"; une aubaine, pour "une occasion"; une personne fiable, pour "de confiance"; peinturer, pour "peindre"; aider à quelqu'un, nous disons généralement: "aider quelqu'un"; mais la tournure "aider à", un peu vieillie s'emploie toujours dans l'ouest de la France. Répétons-le, il ne s'agit que de détails insignifiants. Le style général est excellent, et je connais sur ce point nombre de journaux de chez nous qui pourraient avantageusement prendre exemple sur vous.

J'ai été très frappé de constater la place importante qu'occupaient les nouvelles et informations en provenance de France. Les articles qu'il m'a été donné de lire (Le M.R.P. et l'avenir de la démocratie en France — Henri Béraud —, la Ve République hérite les scandales de la IVe) sont d'une grande objectivité, fort sérieusement documentés et reflètent fidèlement la vérité. Il est certain que les Canadiens sont beaucoup mieux renseignés sur la France que nous ne le sommes sur le Canada, et on ne peut que le déplorer. Lors d'une récente émission de jeux radiophoniques "Quitte ou double", un candidat en géographie a été éliminé à la sixième question qui lui aurait rapporté la somme de 32,000 francs (environ 64 dollars). On lui avait demandé à quel archipel appartenait l'île canadienne de Melville.

Les émissions de Radio-Canada, que je suis toujours avec le même intérêt, nous avaient parlé du Cercle Molière, et j'ai été très heureux de lire plusieurs articles consacrés à cette initiative admirable dans "La Liberté et le Patriote". J'étais loin de me douter de l'importance, du répertoire et du succès de ce Cercle. Voilà une nouvelle qui est bien faite pour nous redonner courage et nous apporter des raisons d'espérer. Il est navrant de constater que la littérature canadienne-française est presque complètement inconnue en France. Il est vrai qu'il nous est bien difficile de s'en procurer les ouvrages.

Ayant consacré de nombreuses heures de loisirs à l'étude de l'anthroponymie, j'ai lu avec le plus vif intérêt les articles relatifs aux Français dans l'ouest du Canada. J'ai, en outre, relevé dans vos éditions une quantité de noms de famille originaires de toutes les provinces françaises, des Flandres à la Savoie et de la Normandie au pays Basque.

Un autre trait m'a énormément frappé (ainsi que tous les amis auxquels j'ai montré "La Liberté et la Patriote"): c'est la quantité incroyable de "logements à louer". De telles annonces ont complètement disparu de nos quotidiens depuis vingt ans et ne sont pas près de faire leur réapparition, hélas! Dans notre région, de nombreuses familles habitent encore les blockhaus et fortifications allemandes du "mur de l'Atlantique", de si fâcheuse mémoire. J'ai noté que les Canadiens se plaignaient de payer beaucoup d'impôts, mais que diraient-ils s'ils étaient soumis au régime fiscal français? A titre de curiosité, je me suis permis de vous joindre les formules de déclaration que tous les contribuables de France sont tenus de renvoyer, dûment remplies, à leur percepteur. Imaginez que, pour un temps, vous viviez de ce côté de l'Atlantique, et vous verrez . . . les choses ne vont certes pas toujours comme on le souhaiterait, mais le Canada est un pays où il fait bon vivre. Les prix des marchandises et des denrées de consommation courante (exception faite pour le pain) sont, grosso modo, les mêmes que ceux que nous connaissons ici, mais avec cette différence essentielle que les salaires et traitements au Canada sont deux à trois fois plus élevés qu'en France. La majorité des ouvriers de chez nous ont un revenu mensuel qui ne dépasse guère 35,000 francs (environ 70 dollars).

Pour le cas où cela serait susceptible d'intéresser certains de vos lecteurs des campagnes, je vous ai dressé une petite liste de proverbes et adages relatifs au mois de mai. Ces vieux dictons ont toujours cours dans les provinces françaises. Bien entendu, il ne faut pas les prendre à la lettre, ni oublier les différences fondamentales de climat qui existent entre notre pays et le centre du Canada. Si, d'aventure, vous teniez à en recevoir d'autres, il ne vous en coûterait que la peine de me le faire savoir.

Vous réitérant mes remerciements les plus sincères, et restant à votre entière disposition, veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

André BRECVILLE.

Dictons relatifs au mois de mai

Du mois de mai, la chaleur,
De tout l'an fait la valeur.

Rosée de mai,
Automne gai.

Rosée et fraicheur en mai
Donnent vin à la vigne et foin au pré.

Pluie de mai grandit l'herbette,
Mais c'est un signe de disette.

Pour qui a la fièvre en mai,
Le reste de l'an est sain et gai.

Au mois de mai,
Le seigle déborde la haie.

Froid mai et chaud juin
Amènent pain et vin.

Mai humide: beaucoup de paille et peu de grain
Aujourd'hui fèves, demain faim.

Eau de mai
Tue le porc d'une année.

En mai, fleur n'est pas pomme
Pomme n'est pas boère (boire).

En janvier et février, mets ton manteau;
En mars, tout fou va nu pieds;
En avril, ne te découvre pas d'un fil;
En mai, va doucement
Et en juin, ne crains plus rien.

Mai frileux: an langoureux,
Mai fleuri: an réjoui.
Mai venteux: an douteux.

Si le dicton dit vrai,
Méchante femme s'épouse en mai.

De mai, chaude et douce pluie
Fait belle fleur et riche épi.

Rosée de mai
Vaut chariot d'roué (roi)

Pluie au début de mai
Enlève aux vaches moitié de leur lait.

Frais mai et chaud juin
Assurent pain et vin.

Quand il tonne en mai
Espérance au grenier
Et les vaches ont du lait.

Mai froid
Personne n'enrichit.

Mai en rosée abondant,
Rend le paysan content.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

— Je ne crois pas demeurer à Paris. Je vais y chercher quelques objets vestimentaires... et puis peut-être voyagerais-je... J'en ai besoin.

Mme Foresty témoigna sa satisfaction de cette décision:

— Enfin, vous voilà donc un peu raisonnable! Il n'est pas normal, à votre âge, de vous ensauvager ainsi, dans ce trou de Sauveterre. C'est bon pour une vieille femme retirée du monde comme moi... J'espère que l'air de Paris vous redonnera un peu de votre coquetterie d'antan... Mais si... mais si... il le faut, ma petite fille. On ne vit pas avec les morts... et vous avez besoin de vivre, vous... Tenez, savez-vous ce que vous devriez faire? Vous devriez aller passer quelques jours chez votre amie Léna... Elle est gaie, vivante, agréable. Sa compagnie serait pour vous un excellent dérivatif à votre chagrin.

— J'y penserai, promit Micheline avec un sourire absent.

Et le jour même, elle s'affairait auprès du cabriolet délaissé, pour le mettre en état d'affronter la route.

• • •

... Quand elle eut franchi la porte d'Orléans, Micheline, au lieu de prendre le chemin de Neuilly, dirigea sa voiture à travers les rues de la rive gauche et vint stopper devant le hall de l'Hôtel Timgad.

Elle fit descendre ses bagages, confia le cabriolet au chauffeur de l'établissement pour qu'il le conduisît au garage et, à peine installée dans la chambre qu'elle avait eu la précaution de retenir par téléphone, appela le Quai d'Orsay au téléphone.

Une secrétaire lui passa le colonel Sourdeval dont la voix brève s'adoucit pour exprimer toute sa satisfaction de la savoir enfin revenue à Paris.

— Je serai heureux de te voir. Es-tu chez-toi?

— Non. Cela m'aurait paru trop pénible de me retrouver dans cette atmosphère après... enfin après ce qui s'est passé. Je suis provisoirement au Timgad, pas loin de vous.

— Alors, j'arrive.

Pendant les quelques minutes qui suivirent, Micheline fit preuve d'une singulière nervosité. A plusieurs reprises, le bruit de l'ascenseur ou le choc d'une porte, dans le couloir, l'amenèrent contre le panneau, l'oreille aux écoutes... Pour la première fois depuis son deuil, elle échappait à la détresse dans laquelle elle s'était complue à Sauveterre. Comme ce colonel se faisait attendre! ... Elle alla coller à la vitre son visage fiévreux.

Tout Paris sentait le printemps. Le fleuve était couleur de perle; le ciel d'un bleu pâle et léger, et les péniches nonchalantes qui circulaient le long du quai montraient leurs coques repeintes comme les femmes coquettes arborent un tailleur neuf... Cette journée de mai avait déjà la tiédeur de l'été. Près des éventaires de bouquinistes, les passants flânaient, col ouvert, nez au vent.

Micheline reçut comme une offense toute cette gaieté ambiante. D'un geste excédé, elle repoussa le rideau sur la vitre.

Lorsque le colonel entra, elle se précipita vers lui, avec impatience:

— Alors? s'enquit-elle d'une voix mal assurée, en attachant sur lui la lueur anxieuse de son regard.

Sans répondre, il la regardait d'un air méditatif, mince silhouette noire dont la robe de lainage épais n'atténuait qu'à peine la grâce.

— Tu as maigri...

Elle haussa ses épaules menues.

— Il n'est pas question de cela. Je suis partie dès que m'est parvenu votre message. Avez-vous vraiment quelque chose pour moi?

L'impatience faisait chatoyer ses prunelles et crispait ses traits que l'épreuve avait affinés, presque stylisés. Et cette pâleur ardente, comme "en profondeur", qui avait remplacé à ses joues sa fraîcheur juvénile de rose en bouton lui donnait un nouveau charme auquel il était nécessaire de s'habituer.

Le colonel la ramena vers la fenêtre.

— Cela a été dur, dit-il, en continuant à l'observer pensivement.

— Ils ne voulaient pas de moi?

— Ils pensaient que ta frivolité ancienne n'était pas une garantie.

Elle eut un rauque sanglot qui s'échoua à sa gorge.

— J'ai bien changé, oncle Marc.

— Je le sais, ma petite enfant.

Il releva vers lui le menton volontaire où la charmante fossette s'était évanouie.

— J'ai eu gain de cause. Tu auras ta mission.

Un élan la jeta vers lui:

— Oncle Marc!...

— J'espère, dit-il, bourru, que tu ne me feras pas regretter de te traiter comme une femme et non pas comme une gamine.

— Je ne suis plus une gamine, répliqua-t-elle ardemment. Je n'ai qu'une idée en tête: servir... et le venger, ajouta-t-elle à voix plus basse.

Il y avait chez elle une ardeur contenue que l'oeil vif du colonel Sourdeval avait notée, dès son entrée. Il n'en était pas étonné. Il la connaissait. Elle était sa nièce préférée, et il l'avait suivie tout au long de sa frondeuse adolescence. Que l'épreuve trempât ce caractère gâté par l'adulation et par la facilité des chemins jusque-là sans épine, et elle serait capable d'être à la hauteur de la plus grave situation.

Du moins, il le croyait.

Qu'une grande tâche déclenchât les ressorts secrets de cette âme et la fit sortir de son apparent égoïsme, elle saurait discipliner sa fougue naturelle, dominer son impétuosité, se tracer une ligne de conduite et ordonner cette impatience de pouliche qui l'avait si souvent précipitée en avant, au hasard de ses impulsions.

Or, l'épreuve était venue. Elle avait profondément touché Micheline en la mettant en face de circonstances dont elle n'aurait jamais imaginé la gravité et voilà que, sous l'enveloppe frivole, une autre femme se révélait... une femme qui venait de prendre nettement conscience du sérieux de la vie et de ses grands devoirs et qui, en face de la mission sacrée qu'elle avait acceptée, saurait se montrer l'antithèse de ce qu'elle avait été jusque là: ponctuelle, discrète, adroite et brave, et passionnément attachée à la cause pour laquelle elle se dévouait.

— Voyons, dit le colonel en tirant une chaise près du fauteuil où il la fit asseoir, nous avons mal travaillé depuis deux mois. Nous savons maintenant, de façon absolue, que les documents qui ont été dérobés sont entre les mains du S. R. allemand.

Un frisson glaça le dos de Micheline, mais elle ne broncha pas. Depuis sa confidentielle conversation avec le colonel, elle s'attendait à cela.

— Maintenant, reprit-il, tandis que l'expression résolue de son menton s'accusait, il s'agit de dépister le coupable. C'est ici que tu peux nous aider.

— Comment? interrogea-t-elle, toute frémissante.

— Réfléchis... Ton mari s'est tué parce qu'il s'est aperçu qu'on lui avait dérobé des documents d'une importance exceptionnelle. En même temps, dans une lettre qu'il laisse pour moi, il s'accuse d'avoir été "imprudent" et "confiant jusqu'à l'aveuglement". "C'est de cela et de cela seul que je me punis", ajoute-il en propres termes, car il se révolte à l'idée qu'on pourrait le croire complice. Tu me suis bien?...

Droite, les yeux rivés à lui, elle acquiesce. Si ces paroles lui font mal, elle n'en témoigne rien.

— Ces documents sont passés à l'étranger. Quand? Nous l'ignorons. Il est possible que Maurice ne se soit pas aperçu tout de suite du vol. Nous ignorons même si ce vol a été commis chez lui ou au ministère: il arrivait, — je le sais, — qu'il emportât souvent des documents pour bûcher ses rapports...

— Oui, appuie-t-elle, brève. Il travaillait parfois des nuits entières...

Et s'il s'acharnait ainsi, n'était-ce point pour oublier le vide de sa vie sentimentale, éviter de gagner trop tôt sa chambre solitaire, désertée par celle qui courait les théâtres, les soirées, les boites de nuit d'où l'on ne rentre qu'au petit matin?...

Micheline baisse la tête. Quelle énorme responsabilité ne porte-t-elle pas dans ce drame, qui, éternellement, marquera son destin!

Le colonel continue son argumentation froide, positive, indifférent en apparence au déchirement intérieur qui torture celle qui l'écoute, avec cet immense effort pour se maîtriser.

— Donc, les documents volés ont franchi la frontière. Ils l'ont franchie, en toute impunité et par le truchement d'un mystérieux X., celui-là même qui a fait dire à Maurice qu'il avait été "trop confiant" et "aveugle"... C'est donc que lui, Maurice, connaissait le voleur.

Une expression d'étonnement passe sur le visage de Micheline.

— Pourquoi ne l'aurait-il pas livré, s'il le connaissait?

— Peut-être n'était-il pas assez sûr de son fait... n'avait-il que des doutes... des soupçons?... Peut-être pour une autre raison...

— Quelle raison?

L'oncle Marc ne répond pas tout de suite.

— Admettons qu'il y ait eu une femme dans l'existence de Maurice...

— Une femme?

Micheline sursaute... puis, hausse les épaules, péremptoire:

— Ce n'est pas possible.

— Rien n'est impossible a priori, dit sèchement le colonel. Vous viviez très séparés... Tu étais fréquemment absente et parfois pendant d'assez longues périodes... Es-tu certaine que ton mari, écrasé de solitude, n'ait pas voulu s'en évader un jour?... Et dans le cas où il aurait accepté un... palliatif, peux-tu affirmer que tu t'en serais aperçue?

D'abord stupéfaite, Micheline médite, intensément. Sur ses traits l'indécision a remplacé peu à peu l'incrédulité. Les paroles du colonel l'ont frappée. En fait, dans cette ombre où elle reléguait insoucieusement son mari, tout n'était-il pas resté obscur pour elle?... Elle s'occupait si peu de lui, absorbée qu'elle était par tant de choses frivoles!... Il avait ses bridges, son cercle, ses diners dehors... ses longues stations au ministère... ses voyages... Lui avait-elle jamais posé une question? Attentive à faire respecter son indépendance à laquelle elle tenait farouchement, elle trouvait plus commode de ne pas empiéter sur la sienne. Echange pratique de bons procédés...

Pourtant quelque chose lui disait que le sentiment profond que lui avait voué Maurice et qu'elle était trop femme pour n'avoir pas mesuré et apprécié, s'accommodait mal de cette romanesque supposition d'une consolatrice mystérieuse.

— Vous pourriez avoir raison, admit-elle, sincèrement. Mais je ne le crois pas.

— A vrai dire, cela m'étonnerait aussi, d'après ce que j'ai pu juger du caractère de ton mari. Il n'en reste pas moins vrai que l'espion qui a volé les documents était, sinon de ses amis, du moins de ses familiers.

Micheline hoche pensivement la tête.

— Il était en relations avec bien des gens. Il se plaignait souvent d'être harcelé par une nuée de quémandeurs qui briguaient une recommandation..., une place... Il recevait, tant au ministère qu'ici, de nombreuses visites, appuyées par de puissantes protections, politiques ou autres... Sa situation à l'Aéronautique aussi lui valait des demandes de jeunes qui voulaient entrer dans l'aviation et qui, ne sachant pas se diriger dans cette carrière, avaient recours à lui. Je sais qu'il leur était très bienveillant et il lui arrivait souvent d'aller sur les terrains et dans les écoles de pilotage pour voir comment se comportaient ses protégés...

(à suivre)

Taches de boue sur étoffes de couleur foncée

On prépare un mélange dans les proportions suivantes: un tiers d'alcali volatil, deux tiers d'esprit de vin et quelques gouttes d'éther. On y trempe un chiffon de laine, puis on en frotte les taches que l'on sèche en les brossant.



POUR LUI FAIRE PLAISIR

Elle est contente notre mère,
Une joie fière lui dilate le coeur,
Son coeur soucieux de maman,
Quand elle voit venir à elle ses jeunes
Avec du sourire plein les yeux
Et le coeur ouvert! le coeur de ses jeunes.

• • •

Pour faire plaisir à toutes nos mères,
Et afin que leur fête ne passe pas
Seulement avec des poèmes et des fleurs,
Nous proposons, amis lecteurs, à votre délicatesse filiale,
Que durant le mois de mai
Nous remplissions filialement le beau programme qui suit:

— Lui prodiguer des marques de tendresse: baiser, bonjour, caresse, causette,
Afin qu'elle ne soit pas toujours obligée de deviner notre affection,
— Lui témoigner, par notre attitude, notre reconnaissance pour son dévouement incessant et obscur,
— Surveiller ses désirs, prévenir ses fatigues,
— L'inviter à se joindre à nos plaisirs, à nos jeux, à nos amis.
— La féliciter, de temps en temps, des repas qu'elle nous prépare,
— Rester à la maison pour lui parler et lui faire remonter le fil de sa jeunesse,
— Se rappeler son anniversaire et celui de ceux qu'elle aime.
— Lui téléphoner quand nous devons nous absenter,
— Lui offrir des friandises, des petits cadeaux, des distractions et des voyages désirés,
— Accomplir d'un air joyeux et léger les corvées de la maison,
— Faire attention au bruit, la nuit quand nous entrons,
— Lui confier un peu nos espoirs, nos rêves, nos joies.

• • •

Quelque chose de tout cela, amis lecteurs,
Pour lui faire plaisir!
Afin qu'elle sache, de temps en temps...
Qu'elle a encore des enfants!
De grands enfants que le travail quotidien,
Les sports, les veillées et les fréquentations
Eloignent beaucoup d'elle,
Mais dont le coeur, au fond,
Reste ...
Reste filialement
Le coeur de son enfant.
... Voulez-vous?

Mariette LONGPRE.

Les préparatifs de mon mariage



Il y a toujours des petits détails, dans l'organisation du grand jour, qui pour être minimes n'en sont pas moins cassepieds! Quand il faut s'informer de droite à gauche, on finit par perdre un temps précieux, et surtout s'énerver. De sorte que la plupart des mariées arrivent à la cérémonie à moitié mortes quand il leur faudrait être reposées, détendues et plus jolies par le fait même. Pour vous aider, jeunes fiancées, voici la solution de quelques petits problèmes.

Les faire-part

Vous en envoyez ou non, cela est laissé à votre goût. Le plus simple possible: encore ici, les "bébelles" surchargent et sont jugées de mauvais goût. Le faire-part gravé coûte plus cher, mais il est de bon ton et d'un chic aristocratique indiscutable. Le faire-part "embossé" est aussi très joli et moins coûteux que gravé, tout en s'y apparentant. On peut y joindre une petite carte-réponse. Mais ne jamais joindre de timbre: cela ne se fait que pour des lettres d'affaires. Pour répondre à un faire-part, on emploie la 3e personne comme: "Monsieur et Madame Félix Labadie remercient beaucoup de la gracieuse invitation qui leur a été faite d'assister au mariage de Mlle Unetelle et de M. Untel. Ils se feront un plaisir d'y assister", ou "ils sont au regret de ne pouvoir y assister." On envoie les faire-part trois semaines avant la cérémonie.

Les remerciements

La fiancée pratique remerciera pour les cadeaux à mesure qu'ils arriveront. Ainsi à son retour de voyage de noces, elle n'enverra les remerciements que des cadeaux arrivés pendant son absence. On choisit un papier blanc, de belle qualité, et on écrit à la main en mentionnant le cadeau dans la lettre, et on date la lettre dans le coin inférieur gauche. La formule pourrait se lire ainsi: "André se joint à moi pour vous remercier du joli plateau à fruits que vous avez eu la délicatesse de nous faire parvenir à l'occasion de notre mariage. Chaque fois que nous nous en servirons nous penserons à vous." Et vous signez simplement: Louise Leblanc", sans le faire précéder de "Mlle". On ne se nomme pas soi-même mademoiselle, madame, etc. Pour adresser, souvenez-vous que les abréviations pour Monsieur, Madame et Mademoiselle sont: M., Mme, et Mlle, et non, comme on le voit, Mr. (anglais), Mde (canayen) et Melle (ignorant). Les lettres de remerciement que vous enverrez une fois mariée seront signées de vos deux noms: "Louise Leblanc-Dupuis."

Le choix des cadeaux

Ne soyez pas mal à l'aise si on vous demande quel cadeau vous voulez. Il est en effet désagréable d'avoir deux ou trois grille-pain et pas un seul couteau à dépecer. Le plus pratique (même si bien des fiancées ne trouvent pas le temps de le faire) c'est de dresser une liste des cadeaux à mesure qu'ils arrivent avec le nom du donateur à côté. Quand on vous demandera: "As-tu tel objet"?, vous pourrez recourir à votre liste. Le nom du donateur ne doit cependant servir qu'à vous, pour vos remerciements.

Le shower

Un shower doit être offert que par des amies, et non des parents, à plus forte raison une soeur ou une maman. Il se fait dans la maison d'une amie, ordinairement celle qui l'organise. Il réunit, outre la fiancée, sa mère et ses soeurs, les amies intimes de l'héroïne du jour, mais pas de messieurs. On demande ordinairement une contribution, et on se charge d'acheter ce qu'il faut. Le shower se fait ordinairement dans l'après-midi ou à l'heure du thé, il faut donc être chic, mais pas habillée pour un cocktail! Les messieurs pourront venir cueillir leur belle, le shower terminé. La fiancée écrira un petit mot à chacune, c'est simplement un geste gentil. Le shower ne se fait qu'à l'occasion d'un mariage ou d'une naissance, pas autrement.



Q. — J'aurai l'occasion, au cours de l'été, d'assister à une grande fête en plein air. Comme je supporte très mal les rayons du soleil, pourrais-je laisser mon parapluie ouvert en cette occasion? Merci.
ROUQUINE.

R. — Il serait beaucoup préférable de vous procurer un chapeau à large bord qui vous protégerait suffisamment. Il en a de très beaux modèles cette année. S'ils ne vous conviennent pas, un parasol vous serait essentiel, car la seule vue d'un parapluie dans un tel décor assombrirait la fête pour tout le monde.

• • •

Q. — Je suis fiancé à une jolie et charmante jeune fille et nous projetons de nous marier d'ici un an. Ma fiancée a un très beau caractère, mais il y a une ombre au tableau. Je suis jaloux. Je vous avoue que lorsque nous rencontrons, en société, des hommes qui semblent se plaire en sa compagnie et avec qui elle cause, je ne vis plus et il m'arrive d'être très désagréable et de lui faire des scènes que je regrette amèrement plus tard. Croyez-vous que nous puissions être heureux? Je veux lui faire un bon mari, mais il m'est impossible de contrôler ces mouvements d'humeur. J'ai pris tous les renseignements possibles au sujet de la vie de mon amie, mais je crains toujours qu'elle ne m'aime pas autant que je l'aime et que, une fois mariée, elle cesse de m'aimer. Un conseil, s'il vous plait.
AMOUREUX FOU.

R. — Le sort le plus cruel que l'on puisse envisager pour une jeune femme est certainement celui d'être liée pour la vie à un mari jaloux. La jalousie est, en quelque sorte, une passion, et celui qui en est atteint doit, pour s'en corriger, posséder une force de caractère que l'on trouve rarement chez ces sujets. D'après le ton de votre lettre, je vous conseillerais fortement de remettre à beaucoup plus tard vos projets de mariage, si vous aimez vraiment cette jeune fille. Essayez sérieusement de vous corriger, demandant l'aide de la Providence et, au besoin, celle d'un psychologue professionnel. Si vous n'arrivez pas à vaincre ce terrible défaut, prouvez votre amour envers cette jeune fille que vous désirez rendre heureuse, en lui rendant sa parole. Si vous êtes au point de lui faire des scènes désagréables avant le mariage, qu'arrivera-t-il lorsque cette pauvre victime aura lié sa destinée à la vôtre devant Dieu et devant les hommes. Si vous êtes honnête, comme je le crois, puisque vous cherchez de l'aide, renoncez à ce mariage au moins jusqu'au moment où vous serez certain d'avoir vaincu votre démon personnel. Agir autrement ne serait pas digne d'un homme d'honneur.

• • •

R. — **A DESESPEREE.** Je n'ai pas la compétence voulue pour vous éclairer, ma pauvre amie, et je craindrais de vous induire en erreur en vous donnant mon opinion personnelle. Seul, un avocat pourra vous donner les informations désirées.

• • •

Q. — Une amie sera diplômée prochainement. J'aimerais lui offrir un souvenir à cette occasion. Pourriez-vous me suggérer quelque chose qui serait joli sans être trop dispendieux? Je suis encore aux études et mes moyens ne me permettent pas de grandes dépenses. Je vous remercie de vos conseils dont je profite souvent. — LISETTE.

R. — Votre amie sera sans doute très heureuse de recevoir un des objets suivants: un beau foulard de soie, un livre, un disque, un porte-monnaie en cuir ciselé, des boucles d'oreilles, un poudrier, un bracelet, etc. Vous connaissez ses goûts, faites un choix judicieux et ne vous inquiétez pas du prix de l'objet. Quand un cadeau est bien choisi et qu'il est offert de bon coeur, celle qui le reçoit ne peut que l'apprécier.

• • •

R. — **A LA BONNE LECTRICE** qui a bien voulu m'envoyer le nom d'un produit qui enlève les poils superflus. Je regrette de ne pouvoir le publier, car cette publication constituerait de la réclame et les règlements du courrier ne me permettent pas d'en faire. Je vous remercie de votre intérêt et si les fabricants de cet onguent jugeaient bon de l'annoncer dans le journal, leur annonce serait certainement publiée.

• • •

Q. — Croyez-vous qu'une robe d'après-midi de style chemise conviendrait pour assister à un mariage? Je voulais la choisir d'une teinte verte. Je suis châtaine. J'aurais aussi l'occasion de la porter pour une réception un peu plus tard. Le mariage aura lieu à la fin de mai et la réception vers la mi-juin. Quels souliers devrais-je porter? Merci.
JEANNE.

R. — La couleur de cette toilette conviendrait très bien à votre teint, mais la mode de la robe chemise est passée. Il serait préférable de choisir un modèle plus récent. Les souliers en cuir verni seraient de mise en mai ,et en juin aussi, selon la température. Les souliers blancs conviendraient mieux si le temps est chaud.

LOUISE.



Cette blouse de Rhoda Lee est confectionnée de crêpe dacron avec pois brillants sur fond blanc. Elle se distingue par son large noeud qui décore l'encolure.

Horticulture, sujet d'actualité

Cet article fait partie d'une série de causeries que l'auteur donne à l'heure actuelle au poste CKSB, tous les samedis à 12 h. 45 p.m.

Il a accepté bien volontiers de faire publier ses textes dans le journal afin que tous puissent en tirer le plus grand profit.

La parole est au Frère T. Laflamme, C.S.V., du Collège St-Joseph d'Otterburne.

Les fleurs vivaces

Bonjour, chers auditeurs,

La onzième causerie sur l'horticulture, comme la précédente, évoque à vos sens le brillant coloris et le parfum si variés des fleurs. La classe des fleurs dont je veux vous entretenir aujourd'hui, diffère beaucoup des plantes annuelles dont il fut question la semaine dernière. En effet, les fleurs vivaces une fois plantées au parterre repoussent tous les ans. De plus, ces plantes rustiques, adaptées à nos conditions atmosphériques et à notre sol, augmentent en grosseur et en beauté d'année en année. Après un stage de trois ou quatre ans au même endroit, vous pouvez en diviser les racines et les multiplier.

Les fleurs vivaces sont indispensables au parterre bien organisé. Leur ensemble assure des fleurs en abondance du mois de mai au mois d'octobre. Pour saluer le retour du printemps, les sympathiques coeurs saignants associés aux minuscules clochettes blanches si délicieusement parfumées du muguet et aux resplendissantes tulipes, agrémentent de leur vives couleurs la verte parure de nos arbres et de nos arbrisseaux. Puis vient juin, le mois par excellence des fleurs. Les superbes pivoines, les ancolies, les iris accompagnent nos arbustes florifères en vedette: les lilas, chèvrefeuilles, spirées, rosiers.





L'été est de retour. Les ravissants épis de fleurs des Pieds d'alouette géants, les pavots d'Orient, les pyrèthres, le coréopsis, les gaillardes, le gypsophile nous égayent de leurs fraîches couleurs. Pour illustrer, le mois d'août qui apporte à notre table ses meilleurs légumes et nos fruits les plus succulents, les lythrums, les phlox les roses trémières, les aconits, les hémérocalles reproduisent les merveilleuses gammes de leurs couleurs. Enfin, septembre et octobre déploieront sur le fond si joli des riches coloris de quelques-uns de nos arbres et arbrisseaux, l'or des fleurs du rudbeckie, et les chaudes nuances des chrysanthèmes et des asters.

Si vous ajoutez à cette liste les hémérocalles hybrides dont la floraison dure quatre mois, il y aura toujours abondance de fleurs pour égayer et embaumer votre petit royaume. Que de plaisirs et de satisfactions vous savourez à leur prodiguer avec sollicitude les quelques soins que ces jolies plantes requièrent. Si vous aimez les fleurs, aucune autre distraction ne vous sera aussi agréable.

Organisation de la plate-bande de fleurs vivaces

Choisissez un endroit ensoleillé, protégé des vents dominants. Vous le trouverez habituellement en bordure d'un côté du parterre et du chemin de service. Bêchez le sol à 10 à 12 pouces de profondeur en y mêlant copieusement des engrais organiques et une livre d'engrais chimique par 25 pieds carrés. Vous obtiendrez un meilleur effet si vous tracez le côté extérieur de votre plate-bande en ligne légèrement sinueuse, ménageant ainsi des caps et des anses qui lui donneront une allure plus gracieuse. Disposez vos fleurs par groupes de trois ou cinq de la même variété. Il va sans dire que les fleurs de hautes tailles occuperont le fond de la plate-bande, celles de moyennes statures au milieu, les fleurs naines près du gazon ou du chemin de service. L'espace entre chaque plant varie évidemment à l'égale de sa taille. Les petites variétés requièrent de six à douze pouces, les moyennes un pied et demi à deux pieds, les grandes, deux pieds et demi à trois pieds. Les groupes de vivaces de la même couleur sont toujours préférables. Ainsi, vous avez neuf pivoines, trois de chaque couleur, plantez chaque couleur en trois groupes différents, un à chaque extrémité de la plate-bande et le troisième au milieu. Ne plantez pas vos fleurs vivaces en lignes droites, mais en forme de triangles irréguliers, vous efforçant de copier la disposition des plantes à leur état naturel. La longueur et la largeur de la plate-bande varient et doivent s'accommoder de l'espace disponible et demeurer en proportion des autres parties du parterre. Elle se voit souvent au jardin potager en campagne. Sur un lot de ville, cette plate-bande se prête à un meilleur développement dans la partie privée du parterre, ou protection, soleil, espace, intimité multiplient les raisons d'un choix judicieux.

Il convient de vous rappeler, chers auditeurs, que ces fleurs vivaces sont plantées en permanence. Encore ici, il importe d'abord d'en tracer sagement le plan sur le papier. Il est plus simple et facile de corriger une erreur sur le papier que sur la plate-bande. De plus, avec un plan longuement étudié, comparé puis enfin défini, on peut prévoir quelle allure il aura avec toutes les autres parties du parterre, de la maison, des haies, des arbres, des arbustes et des sentiers. La plate-bande de fleurs vivaces doit ajouter de l'harmonie avec sa floraison continuelle, car elle est le point d'attraction de toute cette partie du parterre.

Avant de planter, faites donc la liste de fleurs que vous désirez, dans ces trois classes: grandes, moyennes, petites. Considérez ensuite leur type de feuillage, leur façon de se développer, l'époque de leur floraison, leurs couleurs. Entremêlez les groupes à longue floraison avec les groupes à feuillage décoratif, mais dont les fleurs sont de courte durée. Ayez aussi le soin de les disposer de façon à éviter les "vides" en répartissant au meilleur de votre jugement les variétés qui assureront dans leur succession de floraison un ensemble imposant de fleurs variées.

La première année, vous devrez sans doute remplir les espaces libres avec de bonnes fleurs annuelles, car les vivaces au début sont plutôt menues et délicates. Quel plaisir vous aurez à les voir poindre de bonne heure le printemps suivant, l'une après l'autre surtout si une bonne couche de feuilles mortes les a pourvues d'une excellente protection à l'automne précédent.

Intéressez toute la famille à la réalisation de ce beau projet. Les enfants surtout doivent être entraînés jeunes à l'art du jardinage. Vous tressez ainsi des liens puissants qui leur feront mieux apprécier leur "chez nous". Comment pourraient-ils apprendre à être de bons tenanciers si leur "home" n'est qu'un endroit où ils mangent et dorment.

Chers auditeurs, n'oubliez pas que la douzième et dernière de ces causeries est entièrement dédiée à vos questions et problèmes. Envoyez-les nous dès aujourd'hui.

Taches de graisse sur un plancher

Les taches de gras sont assez difficiles à enlever sur un plancher de sapin. Si vous n'avez pas de benzine sous la main, voici comment vous pouvez les faire disparaître.

Couvrez la tache avec du savon noir délayé dans de l'eau très chaude, de façon à obtenir une pâte et laissez en contact une heure environ. Vous enlevez ensuite l'excédent de savon et frottez bien fort avec une brosse en chiendent que vous trempez dans de l'eau bouillante javelisée. Vous rincez abondamment à l'eau claire.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 6

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen, catholique, parlant le français, pour soins de ménage chez couple âgé, au village. S'adresser à Georges Senez, St-Front, Sask. 4-857-7P.

ON DEMANDE — St-Boniface. Dame d'âge moyen pour tenir compagnie à dame âgée. Chambre et pension. S'adresser à Boite 872, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 5-872-6P.

ON DEMANDE — Homme résidant près de l'église du Sacré-Coeur, à Winnipeg, pour travail dans établissement industriel. Ecrire donnant, âge, préférences et expérience, à Boite 870, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 5-870-6C.

ON DEMANDE — Ménage ou célibataire pour travailler sur une ferme, spécialement, homme pour conduire tracteur. Maison meublée, séparée. Fernand Parenty, Otterburne. Téléphone: St-Pierre 314-31. 6-902-6P.

DAME AGEE DE ST-BONIFACE désire une dame pour demeurer avec elle et aider aux soins du ménage. Signalez: CEdar 3-2668. 6-898-6C.

Service Civil
(Fédéral)
OPERATEURS DE RADIO
$282.50—$320

Le certificat valide de 1ère ou 2e classe de compétence en radio est requis; pour le Département du Transport en divers centres du District des Services de l'Air, à Winnipeg.
On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste ou du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg. 59-W610

DEVENEZ NOTRE REPRESENTANT! Produits employés dans tous les foyers. Généreuse commission. Peu de capital requis. Auto nécessaire. Période d'essai. Familex, Dépt M-1, 1600 Delorimier, Montréal.

POUR VOS CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS de maison: garage, trottoirs, de toutes sortes. Signalez le numéro: CHapel 7-3669 et demandez M. Jos. Hébert. 6-893-8P.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F.

CORSETIERE SPENCER
Corsets et supports faits sur commande pour femmes et hommes. Mesures prises avec soin. Téléphonez ou écrivez pour demander un rendez-vous. Mme LaRivière est remplacée par Mme Liliane Evans, 47, Elm Park Rd., St-Vital. Signalez: CHapel 7-4507. 48-747-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher. Logis: 3 pièces. Libre: 1er juin. Signalez: Cedar 3-5268. 6-906-8C.

A LOUER — St-Boniface. 481, rue Ritchot. Chambre meublée. Pour jeune homme. Près autobus. 5-876-T.F.

A LOUER — St-Vital. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre le 1er juin. Signalez: CHapel 7-8005. 5-871-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher. Chambre meublée. Pour homme qui travaille. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5268. 5-882-7C.

A VENDRE — St-Norbert. Rue de l'église. Maison: 9 pièces. Signalez: GLobe 2-7061 le jour et GLobe 2-0309 le soir. 5-863-6P.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Possession immédiate. Signalez: CEdar 3-6283. 6-903-6C.

A LOUER — St-Boniface. 461, rue Aulneau. Logis meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre le 1er juin. Signalez: CEdar 3-3673. 6-904-6C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital et autobus. 2 chambres: 1 double, l'autre simple. Fournies. Facilités de cuisine. Signalez: CEdar 3-2046. 6-892-7C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. Libre: 1er juin. Signalez: CHapel 7-6082. 6-911-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Près autobus. Libre: 1er juin. Signalez: CHapel 7-6410. 6-912-6C.

A LOUER — 390, Place Cabana, St-Boniface. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Entrée semi-privée. Près autobus. Signalez: CEdar 3-3253. 5-875-7C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre fournie. Pour une personne. Signalez: CEdar 3-4757. 5-885-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entièrement privé. Adulte de préférence. Libre: 1er juin. Signalez: CEdar 3-3583. 6-909-7C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. 2 ou 3 chambres partiellement meublées pour personnes d'âge moyen en bonne santé. Tranquilles, réellement propres, sobres. Ne fumant pas, si possible, qui préfèrent lecture et musique classique ou semi-classique. Garage et petit jardin, si désirés. 166, rue Kitson, après 6 h. 6-897-7C.

DESIRE LOUER POUR JUIN ET JUILLET, par vieux couple rentier et bien portant. (Pas de chien, chat ou oiseaux): appartement (suite) avec salle de bain privée; poêle électrique et frigidaire, si non, superficie nécessaire avec connection en place. Une chambre à coucher. Près de la cathédrale, St-Boniface. Signalez: GLobe 2-4562 (11 h. a.m. et 11 h. p.m.) 6-889-T.F.

ON DEMANDE — Bonne maison à St-Boniface ou Norwood. Signalez: ALpine 3-1515. 6-914-7C.

AU CARNAVAL DE HADASSAH A L'AUDITORIUM DE WINNIPEG, le 13 mai, vous trouverez des aubaines en chapeaux, sacs-à-main, vêtements, bijoux, tissus à la verge et meubles. Démonstration d'art culinaire, gracieuseté de City Hydro. Tirage gratuit d'un balai électrique et de paniers de provisions, etc. VENEZ VOIR ET ENTENDRE la troupe de Vic Seibert dans "Saddle Songs", à 8 h. 30 p.m. Votre présence vous donnera automatiquement une chance au tirage d'un sedan "Vauxhall". Les portes ouvriront à 11 h. a.m. 6-905-6C.

A VENDRE — St-Norbert. 908, avenue de l'Eglise. Lot: 100' x 108'. 6-901-9C.

A VENDRE — Bateau de 12½'. Fait de contre-plaqué avec fond en fibre de verre. Avec remorque: $175. S'adresser à Moïse Cormier, La Salle. Téléphone: Sanford 304-21. 6-890-7C.

A VENDRE — Machines usagées "Singer". 2 portatives électriques: $19.50 chacune. 2 avec cabinet: $35.00 chacune. Beaucoup d'autres bons achats. Toutes rénovées et garanties. S'adresser à Singer Sewing Machine, 129, rue Marion. Téléphone: CHapel 7-1656. 6-889-6C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été. Signalez: CAstle 2-9491. 5-883-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Windsor Park. Maison neuve: 5 pièces. Soubassement, à grandeur. Rue pavée. Cour en pelouse. Lot: 100x55'. Taxes: $220. Grand jardin. Près autobus, école, église. Signalez: ALpine 3-8739. 3-828-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 9 pièces; 2 salles de bain. Chauffage à l'huile. Double lot. Grand garage. Localité centrale, idéale. Près basilique, école, centre commercial et autobus. Montant initial substantiel. S'adresser à G. Trottier, 257, Enfield Crescent, Norwood. 5-868-8C.

A VENDRE — Beau terrain. Idéal pour construction. Grande route no 4. Près rivière Assiniboine et jonction no 1. 16 milles de Winnipeg. Minimum: 3 acres. Beau site boisé. S'adresser à Boite 873, La Liberté et le Patirote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 5-873-6P.

A VENDRE — Norwood. 275, Eugénie. Maison: 6 grandes pièces. Cave à la grandeur. Chauffage automatique: stoker. Prix: $9,950. Comptant requis: $3,350. Signalez: CEdar 3-1646. 4-861-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Blvd Dollard. Maison: 5 pièces. Près autobus, hôpital et magasins. S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste. 4-841-6C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été complètement fourni. 5 pièces. 24' x 28'. S'adresser à Boite 826, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. GLobe 2-7115. 3-826-T.F.

A VENDRE — Commerce: confiseries, pâtisseries et cantine. Situé dans la région du Norwood. Etabli depuis plus de 30 ans. Possession immédiate. Signalez: CEdar 3-3384, ou écrire à Boite 913, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 6-913-8C.

A VENDRE — Village Letellier. Maison: 6 pièces. Petit lot. Termes faciles. Pour plus de renseignements, écrire à propriétaire, 166, rue Kitson, Norwood. 6-907-7C.

A VENDRE — Près école et église. 303 acres de bonne terre à grain. 90 acres en terre neuve, 60 acres en guéret d'été; 60 acres en labour d'automne. Pour plus de renseignements, signalez: CHapel 7-7025. 6-900-6C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Berry. Maison: 5 pièces. Semi-moderne. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-1962. 6-895-6C.

A VENDRE — Centre St-Boniface. Près Hôtel de Ville. Belle propriété avec maison deux étages, six pièces, chauffage: huile. Prix: $16,000. Pour détails téléphoner: CHapel 7-1711. 6-891-7C.

A VENDRE — Windsor Park. Bungalow style "Ranch": 5 pièces. 3 chambres à coucher. Salle de récréation, bureau et buanderie au soubassement. Entrée en béton. Beau parterre. Comptant requis: $2,000. Hypothèque: 5%. Près école Béliveau. Pas d'agents. Signalez: ALpine 3-8459. 3-839-T.F.

A VENDRE — 3 milles village Lorette, sur chemin en gravier. Près école St. Cuthbert: 380 acres de bon terrain. 60 acres en guéret d'été. Près de 50 en foin. 120 acres en labour d'automne et le reste en chaume. S'adresser à MM. Eugène Cournoyer et Ubald Desorcy, Lorette, Man. 3-837-6P.

A VENDRE — Magasin général et cour à bois. Sud central Manitoba. Centre canadien-français. Ecole dirigée par religieuses. Bon chiffre d'affaires. Magasin et stock: $11,000; bois: $6,000. S'adresser à Boite 894, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 6-894-8C.

A VENDRE — Plage Laurentia, St-Laurent. 60 milles de Winnipeg, chemin no 6. Chalet d'été neuf. 22' x 28'. Lot 50' x 125'. 4 pièces. 2 chambres à coucher, salon et cuisine. Semi-fourni. Très belle vue sur lac. Prix d'aubaine: $1,950. Signalez: GLobe 2-6838 après 6 h. 6-910-8C.

A VENDRE — FIL METALLIQUE BARBELE (Barbed Wire) — CLOTURE METALLIQUE POUR VOLAILLE (Chicken Wire) — FIL METALLIQUE POUR BALLES DE FOURRAGE, en rouleau et en longueur — (Baling Wire & Bale Ties) — CORDE A LIER GERBES ET BALLES DE FOURRAGE (Baling & Binder Twine). Agents directs des fabriquants, nous offrons des prix et qualités inégalables. Satisfaction garantie ou remboursement. Bethel Rennie, 735, rue Wall, Winnipeg. 5-865-8C.

A VENDRE

St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. Prix: $10,000.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces plus 2 chambres au soubassement. Chauffage à air climatisé automatique. $10,200.
St-Boniface — Près Basilique. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile $12,000.
St-Boniface — Immeuble de rapports: commerces et logements. Très bien situé. Chauffage à eau chaude, à l'huile. Prix: $48,000. Termes faciles. Offre très intéressante pour fermier retiré ou pour quiconque aimerait placer ses économies à très bons intérêts.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile. $14,300. Termes faciles.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Beau district. Chauffage: air climatisé à l'huile. Grande salle de récréation au sous-sol. Prix: $16,700.
Norwood — Duplex moderne: 9 pièces. Près Holy Cross. Chauffage: air forcé, huile. Double lot. Prix: $16,500. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 2-2134
3-872-8C.

Arrière-grand-père ordonné prêtre à soixante-dix-huit ans

RIO-DE-JANEIRO — Un ancien avocat de Rio-de-Janeiro, Brésil, devenu veuf, décida d'entrer dans les Ordres. Agé de 78 ans il vient d'être ordonné prêtre. Il a quatre filles, vingt petits-fils et quatorze arrière-petits-fils. Trois d'entre eux ont fait leur première communion à sa première messe.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER OF THE STATE OF FELIX BEAUDETTE, late of the Parish of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Retired.
ALL claims against the above Estate, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 10th day of June, A.D. 1959.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of May, A.D. 1959.
MARCOUX DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Administratrix.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour école St-Louis, no 964. 22 élèves. Grades élémentaires. Electricité et téléphone. S'adresser à M. Brisson, sec.-trés., Cardinal, Man. 4-853-7C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école Lévis, no 1005, de Ste-Elisabeth. Grades 1 à 8. 8 à 10 élèves. Salaire selon qualifications. S'adresser à Antonin Lussier, sec., Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: St-Pierre 301. 4-844-6P.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée bilingue pour l'école Faure, village de St-Lupicin. Grades 1 à 8. 21 élèves. Salaire selon qualifications. Electricité, chauffage automatique. Bon chemin. Année commençant fin d'août. S'adresser à M. Aimé Rocher, sec., St-Lupicin, Man. 4-843-6P.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire de Ste-Agathe, no 974. 2 institutrices ayant grade 12 complet, pour grades élémentaires. Salaire suivant qualifications et expérience, d'après l'échelle du département. Terme commençant à l'automne. S'adresser à M. S. Beaudoin, secrétaire, Ste-Agathe, Man. Téléphone: 28, Ste-Agathe. 5-878-6C.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire Iberville, St-Malo, no 980, 2 institutrices pour enseigner aux grades primaires: une pour le grade 4 et l'autre pour les grades 6 et 7 combinés. L'école est au centre du village. Pour renseignements, s'adresser à M. Denis Maynard, sec.-trés., St-Malo, Man. 6-899-7C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F.

A VENDRE
St-Boniface — Maison: 9 pièces. Double plomberie. Taxes: $180. Revenu mensuel: $60. Montant substantiel comptant.
Rue Braemar — Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. Lot: 50' x 120'. Chauffage: huile. $12,000, à termes.
St-Boniface — Maison de rapport: 10 pièces. Chauffage: huile. 2 pièces au soubassement. Montant substantiel comptant.
St-Boniface — Duplex: 5 et 5. Double plomberie. Chauffage à l'huile. Neuf. Taxes: $160. Prix: $11,300, à termes.
Norwood — Maison: 6 pièces. Taxes: $162. Chauffage: stoker. Revenu mensuel: $55. $3,500 comptant.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
6-896-6C.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
274 Hamel, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5050
A VENDRE
St-Boniface — Maison moderne: 4 pièces. Prix: $8,000; comptant requis: $3,000.
St-Boniface — Duplex moderne: 8 pièces. Prix: $18,900. Comptant requis: $6,000.
St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Semi-moderne. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,000.
St-Vital — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $8,500. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Maison de revenu: 8 pièces. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.
La Broquerie — 160 acres de terrain tout en prairie. Prix: $19 l'acre comptant.
6-906-6C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.
St-Boniface — Près Canada Packers. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Près église, école catholiques et autobus. Prix: $8,000. Comptant requis: $2,000.
St-Boniface — Près école Provencher. $10,500. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Près Basilique. $12,400. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Titre clair. A termes.
St-Vital — Près magasin Loblaw. $7,850. Bungalow: 5 pièces; 2 chambres à coucher. Lot 64 x 120. Près autobus. Comptant requis: $1,850.
St-Norbert — Près toutes commodités. $13,400. Maison: 6 pièces. Eau et égouts. Age: 14 ans. 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Titre clair. Comptant requis substantiel.
Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
6-888-6C.

Au Sacré-Coeur

Première communion

La première communion des enfants qui fréquentent l'école du Sacré-Coeur eut lieu dimanche dernier à la messe de 9 h. L'église était remplie à capacité. Les yeux de plusieurs se remplirent de larmes en voyant ces petits accompagnés du papa et de la maman revenir tout contents et respectueux de la présence du petit Jésus dans leur coeur. "Ils peuvent être bien malcommodes à certains moments; mais cette journée-là on leur pardonne tout": cette maman exprimait ainsi les sentiments de bien d'autres.

Récital

Dimanche soir dernier, dans la salle Guertin, les élèves en musique offraient à leurs parents et amis un récital bien réussi. Trente-neuf élèves se succédèrent au piano; des débutants aux plus avancés: Paulette Guertin, Charles Morin, Michel Gauthier, Charles Pazdor, Marie-Lynne Carignan, Micheline Quesnel, Paul-Edouard Sala, Irène Savoie, Mario Amatuzio, Claudette Berger, Anne-Marie Courchaine, Marie-Thérèse Magrone, Marie Lizotte, Judith Pazdor, Daniel Bolger, Judith Mulvihill, Donna Iafolla, Paulette Desaulniers, Cécile Roy, Daiva Matulionis, Maria Jacobbucci, Lilliane Girard, Paul Forest, Norman Beaudry, Grégoire Yost, Paul Gauthier, Carole Vivian, Carole Bolger, Denise Desautels, Carolyne Yost, Huguette Desrosiers, Denise Trottier, Anita Préfontaine, Lucille Patenaude, Annie Thielmann, Jacqueline Williams, Lucille LaFlèche, Lina Thielmann et Colette Jutras.

La soirée fut entre-coupée par le chant des Petits Chanteurs du Sacré-Coeur et par M. Jacques LaFlèche, artiste invité qui, accompagné au piano par sa mère, joua de la flûte. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, termina la soirée en félicitant la Rév. Sr Josaphat-de-Marie, dynamique directrice de musique et de chant, et sa compagne, la Rév. Sr Philippe-Adrien, qui la remplaça durant l'infortuné séjour qu'elle dut passer à l'hôpital. Il félicita également les parents pour l'appréciation qu'ils donnent aux choses de l'esprit, au développement du goût du beau chez leurs enfants. Puis, s'adressant aux enfants, il souligna tout le bien qu'ils retiraient de cet entrainement non seulement artistique mais moral, puisqu'il faut tant de patience et de maîtrise de soi pour en arriver aux résultats qu'on a pu constater.

L'assistance nombreuse et la présence des Pères de la paroisse et du R. P. C. Comeau, O.M.I., de Fort Frances, surent dire autant que les mots, l'appréciation de tous devant les beaux efforts des enfants et le généreux dévouement des Soeurs.

Campagne d'abonnement

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur vont courageusement de l'avant avec la campagne d'abonnement au journal **La Liberté et le Patriote** qu'ils viennent d'entreprendre. Le projet mérite certainement l'encouragement de tous les paroissiens.

Banquet du Club du S.-C.

Le samedi 9 mai, en la salle Guertin, aura lieu le banquet annuel du Club du Sacré-Coeur. Comme de coutume, c'est tout un événement qui réunit dans la même joie les jeunes et les moins jeunes. Cette année, le banquet revêt un caractère spécial puisque c'est le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Club du Sacré-Coeur.

Pour vos billets et pour plus de renseignements, signalez le numéro du président SP4-7194.